



Délibération n° DEL_2026_010A

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 12 FÉVRIER 2026)**

Date de convocation : 5 février 2026
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 26
Nombre de délégués votants : 32
Nombre de pouvoirs : 6

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 12 février 2026 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents :

M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LÉGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy

Pouvoirs :

Mme BARRAQUÉ Anne-Marie donne pouvoir à Mme BERGES Isabelle
Mme BLANCHET Anne donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à M. BEROT-LARTIGUE Michel
M. DESSEIN Michaël donne pouvoir à M. CASADEBAIG Robert
Mme LAHOURATATE Nicole donne pouvoir à M. AUSSANT Claude
M. VISSE Bernard donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

Absents ou excusés :

M. CACHELOU Yoann

Secrétaire de séance : M. ESQUER Philippe

**OBJET : APPROBATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES
PROFESSIONNELS (DUERP)**

RAPPORTEUR : M. CASAUBON Jean-Paul, Président

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du travail, notamment l'article R. 4121-1,

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L811-1,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu les statuts de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau,

Vu l'avis favorable du Comité social territorial en date du 10 février 2026,

Le Président expose que la réalisation et l'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels sont une obligation pour les collectivités et les établissements publics.

Afin d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des agents, la collectivité a confié la mission à la société A3SO de réaliser la démarche d'évaluation des risques professionnels, et en a retranscrit les résultats dans son document unique d'évaluation des risques professionnels, détaillé par services et présenté en annexe du présent rapport. Il est précisé que la mise en œuvre de cette obligation répond à la recommandation n°1 qui avait été formulée par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) Nouvelle Aquitaine.

Ce document permet d'identifier et de classer les risques rencontrés dans la collectivité afin de mettre en place, en les priorisant, des actions de prévention pertinentes et adaptées. C'est un véritable outil de communication et de management des risques.

Sa réalisation permet ainsi :

- de sensibiliser les agents et la hiérarchie à la prévention des risques professionnels,
- d'instaurer une communication auprès des services et des agents,
- de planifier les actions de prévention en fonction de l'importance du risque, mais également des choix et des moyens,
- d'aider à établir un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Il a été construit par pôles de compétences, permettant d'identifier les problématiques liées à chaque service et d'en dégager un plan d'actions le plus adapté possible.

Le document unique doit être mis à jour une fois par an, notamment en fonction des nouveaux risques identifiés ou lors d'une réorganisation modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail. Il relève de l'entière responsabilité de l'autorité territoriale qui doit veiller à ces prescriptions.

Plus largement, ce document est amené à évoluer en fonction des situations rencontrées et des actions mises en place pour diminuer les risques professionnels et améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité.

Le document unique sera consultable par voie dématérialisée sur le site intranet de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- DÉCIDE** de valider le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions par services tels qu'annexés à la présente délibération ;
- APPROUVE** l'engagement de l'autorité territoriale à mettre en œuvre le plan d'actions issu de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique ;
- AUTORISE** le Président à signer les documents présentés en annexe.

Adopté

31 voix pour

1 voix contre

Robert DAGUERRE

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

ID : 064-246400337-20260212-DEL_2026_010A-DE



**Le Président,
Jean-Paul CASAUBON**

Signé par : Jean-Paul CASAUBON
CCVO
Date : 24/02/2026
Qualité : CCVO - Monsieur le
Président



Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

ID : 064-246400337-20260212-DEL_2026_010A-DE



DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Communauté de Communes
de la Vallée d'Ossau



Pôle ressources

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels



Date : **28/01/2026**

A mettre à jour, au plus tard, le : 28/01/2027

Le Document Unique

Article R.4121-1 : « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. »

Article R.4121-2 : « La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée : 1° Au moins chaque année ; 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ; 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Le Document Unique retranscrit l'évaluation des risques visant à réduire les risques d'AT et MP pour les salariés. Elle constitue la première étape d'une politique de prévention. La mise en place de ce document, doit être un outil pour une politique d'amélioration continue.

Méthode utilisée : Identification des dangers, identification des risques associés, cotation des risques, de la maîtrise, priorisation des risques, mise en place d'un plan d'actions.

Cotation des risques

Le risque est caractérisé par une fréquence et une gravité. Le croisement de ces deux critères donne une note qui est pondérée par la maîtrise afin de donner une priorité.

Les différents critères sont définis comme suit:

Fréquence (F):

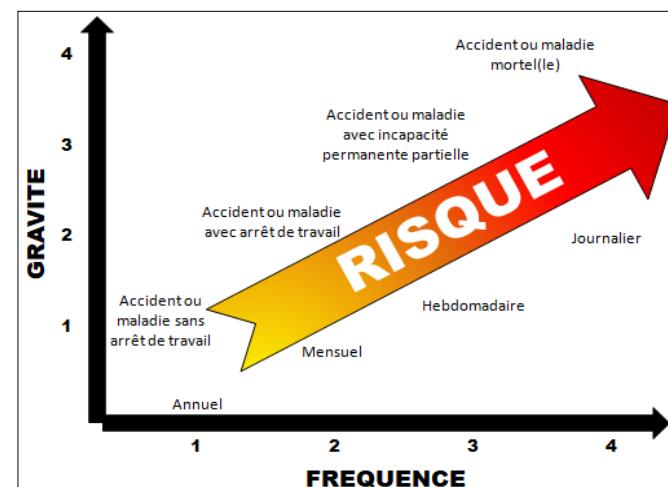
- 1 annuel
- 2 mensuel
- 3 hebdomadaire
- 4 journalier

Gravité (G):

- 1 accident ou maladie sans arrêt de travail
- 2 accident ou maladie avec arrêt de travail
- 3 accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
- 4 accident ou maladie mortelle

Maîtrise (M):

- 0,1 maîtrise complète et efficace
- 0,5 maîtrise incomplète
- 1 absence de maîtrise du risque



		MAITRISE			
		0,1	0,5	1	
FREQUENCE X GRAVITE	1	0,1	0,5	1	Priorité faible
	2	0,2	1	2	Priorité moyenne
	3	0,3	1,5	3	Priorité haute
	4	0,4	2	4	
	6	0,6	3	6	
	8	0,8	4	8	
	9	0,9	4,5	9	
	12	1,2	6	12	
	16	1,6	8	16	

$$\text{Priorité} = \text{Fréquence} \times \text{Gravité} \times \text{Maîtrise}$$

Les unités de travail étudiées :

Risques généraux
Administratif

Les dangers étudiés :

Chute de plain-pied
Chute de hauteur
Effondrements et chutes d'objets
Manutentions manuelles
Manutentions mécaniques
Circulations et déplacements
Machines et outils
Bruit
Risque chimique
Electrique,incendie, explosion
Entreprise extérieures

Addictions
Risques psychosociaux
Amiante
Risque biologique
Champs électromagnétiques
Environnements spécifiques de travail
Rayonnements (optique, ionisant)
Condition de travail
Vibrations
Risque informatique
Risque biologique

Unité de travail UT 1 :

Risques généraux

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 01	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Electrisation, électrocution,	Les réparations ou la maintenance de l'installation électrique sont réalisées par un électricien qualifié.	3	1	0,1	0,3	
UT1 02	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Brûlures	Un plan d'évacuation est affiché dans les locaux. Le bâtiment est équipé d'un système d'alarme incendie. Présence d'extincteurs contrôlés annuellement et de BAES.	3	2	0,5	3	Prévoir de former les salariés à l'utilisation des extincteurs. Prévoir une formation à l'évacuation des locaux.
UT1 03	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire lors de la prise de poste. Utilisation des véhicules de la CCVO ou, occasionnellement, du véhicule personnel. Chaque véhicule dispose d'un carnet de suivi. Les véhicules sont entretenus en garage. Équipement en pneus 4 saisons et/ou chaînes. Respect du code de la route.	4	3	0,5	6	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 04	Circulation et déplacements avec un vélo	Accident	Casque à disposition. Contrôle préalable de l'état du vélo avant utilisation. Remontée systématique des dysfonctionnements.	3	2	0,1	0,6	
UT1 05	Chute de hauteur: utilisation de l'escalier	Blessures diverses	Escalier équipé d'une main courante, marches larges.	2	3	0,1	0,6	
UT1 06	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Incident, blessures diverses, aggravation des aléas.	Accompagnement du nouveau salarié par une personne expérimentée. Recours possible à un consultant sécurité externe. Disponibilité du supérieur hiérarchique.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de rédiger les accueils sécurité par poste.
UT1 07	Infection, maladie, parasite: pandémie	Infection, parasite, maladie, décès	Point d'eau avec savon et/ou gel hydroalcoolique. Nettoyage régulier des mains. Respect des consignes sanitaires. Possibilité de télétravail. Mise à disposition des EPI nécessaires. Arrêt provisoire de l'activité si nécessaire.	2	1	0,1	0,2	

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 08	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Aggravation du danger	Les informations sont remontées.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre à disposition la fiche « conduite à tenir en cas d'accident ». Prévoir de former des salariés SST et prévoir les recyclages. Prévoir de mettre à jour la trousse de premiers secours.
UT1 09	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Stress	Entretiens annuels avec le supérieur hiérarchique.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 10	Conditions de travail: Gestion des conflits	Stress	Soutien entre agents. Absence de pression supplémentaire de la direction.	2	2	0,1	0,4	
UT1 11	Conditions de travail: Utilisation de sanitaires, des locaux	Contamination, intoxication	Locaux régulièrement nettoyés.	1	3	0,1	0,3	
UT1 12	Conditions de travail: Télé-travail	Stress	Fréquence maîtrisée. Respect du temps de travail et climat de confiance.	2	3	0,1	0,6	
UT1 13	Conditions de travail: Cyber sécurité	Stress, piratage informatique, perte des données	Sauvegardes régulières et logiciels adaptés. Sensibilisations et exercices internes.	2	3	0,1	0,6	
UT1 14	Conditions de travail: Entreprises extérieures	Accident, aggravation du danger	Accompagnement des entreprises extérieures par un agent de la CCVO.	2	1	0,5	1	Prévoir de rédiger les plans de prévention. Prévoir de mettre en place un accueil sécurité dématérialisé.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 15	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Bureau équipé d'un chauffage et d'une climatisation. Salle de pause avec boissons chaudes/fraîches. Présence d'un micro-ondes et d'un réfrigérateur.	1	1	0,1	0,1	

Unité de travail UT 2 :

Administratif

Unité de travail : **Administratif**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **Bureau**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT2 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Locaux propres et rangés. Espaces de circulation dégagés.	2	3	0,1	0,6	
UT2 02	Effondrements et chutes d'objets : Objets stockés en hauteur	Chocs	Armoires et étagères en bon état et non surchargées. Respect des règles de rangement (charges lourdes à hauteur du bassin, objets fréquemment utilisés entre mi-cuisse et épaules).	2	1	0,1	0,2	
UT2 03	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, blessures diverses	Matériel informatique récent. Éclairage naturel. Chaise récente et en bon état.	2	2	0,1	0,4	
UT2 04	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Bureau équipé d'un chauffage. Point d'eau à disposition. Présence de stores.	1	2	0,1	0,2	
UT2 05	Conditions de travail: Hygiène	Contamination, virus...	Sanitaires à disposition. Salle de pause équipée d'un réfrigérateur, d'une machine à café et d'une plaque électrique.	1	3	0,1	0,3	

PLAN D' ACTIONS

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 02	Risques généraux	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Prévoir de former les salariés à l'utilisation des extincteurs. Prévoir une formation à l'évacuation des locaux.				
UT1 03	Risques généraux	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.				
UT1 06	Risques généraux	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Prévoir de rédiger les accueils sécurité par poste.				
UT1 08	Risques généraux	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Prévoir de mettre à disposition la fiche « conduite à tenir en cas d'accident ». Prévoir de former des salariés SST et prévoir les recyclages. Prévoir de mettre à jour la trousse de premiers secours.				
UT1 09	Risques généraux	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.				
UT1 14	Risques généraux	Conditions de travail: Entreprises extérieures	Prévoir de rédiger les plans de prévention. Prévoir de mettre en place un accueil sécurité dématérialisé.				

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Par sa signature, le président de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau atteste de la véracité des informations figurant dans le présent document. Il certifie que les mesures préventives décrites sont effectivement mises en oeuvre au sein de la collectivité et valide les mesures correctives à déployer.

Le Président :

Date:

Signature:

Administratif pôle technique et environnement

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels



Date : **28/01/2026**

A mettre à jour, au plus tard, le : 28/01/2027

Le Document Unique

Article R.4121-1 : « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. »

Article R.4121-2 : « La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée : 1° Au moins chaque année ; 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ; 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Le Document Unique retranscrit l'évaluation des risques visant à réduire les risques d'AT et MP pour les salariés. Elle constitue la première étape d'une politique de prévention. La mise en place de ce document, doit être un outil pour une politique d'amélioration continue.

Méthode utilisée : Identification des dangers, identification des risques associés, cotation des risques, de la maîtrise, priorisation des risques, mise en place d'un plan d'actions.

Cotation des risques

Le risque est caractérisé par une fréquence et une gravité. Le croisement de ces deux critères donne une note qui est pondérée par la maîtrise afin de donner une priorité.

Les différents critères sont définis comme suit:

Fréquence (F):

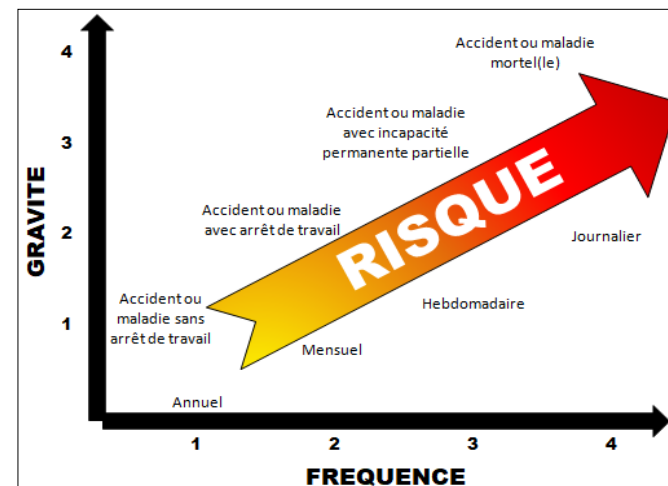
- 1 annuel
- 2 mensuel
- 3 hebdomadaire
- 4 journalier

Gravité (G):

- 1 accident ou maladie sans arrêt de travail
- 2 accident ou maladie avec arrêt de travail
- 3 accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
- 4 accident ou maladie mortelle

Maîtrise (M):

- 0,1 maîtrise complète et efficace
- 0,5 maîtrise incomplète
- 1 absence de maîtrise du risque



		MAITRISE			
		0,1	0,5	1	
FREQUENCE X GRAVITE	1	0,1	0,5	1	Priorité faible
	2	0,2	1	2	Priorité moyenne
	3	0,3	1,5	3	Priorité haute
	4	0,4	2	4	
	6	0,6	3	6	
	8	0,8	4	8	
	9	0,9	4,5	9	
	12	1,2	6	12	
	16	1,6	8	16	

$$\text{Priorité} = \text{Fréquence} \times \text{Gravité} \times \text{Maîtrise}$$

Les unités de travail étudiées :

Risques généraux
Responsable de pôle
Service Gemapi
Eco ambassadrice
SPANC

Les dangers étudiés :

Chute de plain-pied
Chute de hauteur
Effondrements et chutes d'objets
Manutentions manuelles
Manutentions mécaniques
Circulations et déplacements
Machines et outils
Bruit
Produits et déchets
Electrique, incendie, explosion
Conditions de travail
Intervention d'entreprises extérieures
Risque biologique

Unité de travail UT 1 :

Risques généraux

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 01	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Electrisation, électrocution,	Les réparations ou la maintenance de l'installation électrique sont réalisées par un électricien.	3	1	0,1	0,3	
UT1 02	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Brûlures	Un plan d'évacuation est affiché dans les locaux. Le bâtiment est équipé d'un système d'alarme incendie. Présence d'extincteurs contrôlés annuellement et de BAES.	3	2	0,5	3	Éviter le stockage de produits inflammables au niveau du TGBT ou d'autres armoires électriques ainsi que dans la salle des serveurs.
UT1 03	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire des agents lors de leur prise de poste. Utilisation des véhicules de la CCVO ou, occasionnellement, du véhicule personnel. Chaque véhicule possède un carnet de suivi. Les véhicules sont entretenus en garage. Ils sont équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route.	4	3	0,5	6	Prévoir un grattoir et une trousse à pharmacie dans les véhicules.

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 04	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Incident, blessures diverses, aggravation des aléas.	Le nouveau personnel est accompagné par une personne expérimentée. La CCVO fait appel à un consultant sécurité externe ; ne pas hésiter à le contacter. Le supérieur hiérarchique est disponible pour répondre aux questions des nouveaux salariés.	3	1	0,1	0,3	
UT1 05	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Aggravation du danger		3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place une trousse à pharmacie dans chaque véhicule de la CCVO.
UT1 06	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Stress	Les agents réalisent un entretien annuel avec leur supérieur hiérarchique.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.
UT1 07	Conditions de travail: Gestion des conflits	Stress	Accompagnement des salariés lors des réunions avec les mairies ou les usagers. Soutien entre collègues. La direction ne génère pas de pression supplémentaire. Déculpabilisation : l'agent n'est pas responsable de l'événement.	2	2	0,5	2	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 08	Conditions de travail: Événement important lié à une situation indépendante du travail	Stress, dégradation du travail, mal-être	Entretien avec un responsable. Interdiction de reprise « à chaud ». Orientation vers un professionnel de santé. Procédure de déclaration et de traçabilité. Accompagnement psychologique si nécessaire. Aménagement temporaire ou changement de poste.	2	1	0,1	0,2	
UT1 09	Conditions de travail : Travailleur isolé	Pas de possibilité de recours, aggravation de l'aléa.	Le travailleur est joignable en permanence par téléphone.	3	3	0,5	4,5	Mettre en place une protection du travailleur isolé (PTI). 19/10/2025 : Étudier la possibilité de mettre en place l'application BEEPIZ sur les téléphones professionnels des agents, sous réserve d'une couverture réseau suffisante. 18/12/2025 : Devis et étude technique demandés à SECURITAS TECHNOLOGY afin d'équiper les salariés d'un dispositif de travailleur isolé adapté à toutes les situations (port à la ceinture ou montre). <i>Proposition reçue le 22/12/2025.</i>

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 10	Infection, maladie, parasite: pandémie	Infection, parasite, maladie, décès	Un point d'eau est à disposition avec du savon et/ou du gel hydroalcoolique. Nettoyage régulier des mains. Respect des préconisations des autorités sanitaires. Possibilité de télétravail. La CCVO met à disposition les équipements de protection nécessaires. Arrêt provisoire de l'activité si nécessaire.	2	1	0,1	0,2	
UT1 11	Conditions de travail: Utilisation de sanitaires, des locaux	Contamination, intoxication	Les locaux sont régulièrement nettoyés.	1	3	0,1	0,3	
UT1 12	Chute de hauteur: utilisation de l'escalier	Blessures diverses	L'escalier est équipé d'une main courante, les marches sont larges.	2	3	0,1	0,6	
UT1 13	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Le bureau est équipé d'un chauffage et d'une climatisation. Une salle de pause permet de boire une boisson chaude ou fraîche. Un micro-ondes et un réfrigérateur sont à disposition.	1	1	0,1	0,1	

Unité de travail UT 2 :

Responsable de pôle

Unité de travail : **Responsable de pôle**Fonctions ou personnes concernées : **Le responsable de pôle**Espaces concernés : **Bureau, chantiers, déchetteries et autres locaux de la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT2 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Le bureau est propre et bien rangé. Les voies de circulation sont dégagées. Lors des déplacements sur les sites, respect des consignes. Port de chaussures de sécurité.	2	2	0,1	0,4	
UT2 02	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, blessures diverses	Le matériel informatique est récent. Le bureau dispose d'un éclairage naturel et d'une lampe d'appoint. Travail sur poste fixe.	2	2	0,1	0,4	
UT2 03	Electrique, incendie explosion : intervention au TGBT	Electrisation, électrocution		3	2	0,5	3	Prévoir de mettre en place une formation à l'habilitation électrique adaptée (BSBE).
UT2 04	Circulations et déplacements: circulation sur les différents sites et chantier de la CCVO	Ecrasement, heurt, chute	Port des chaussures de sécurité et d'un gilet haute visibilité. Respect des consignes des agents du service concerné, du chef de chantier ou du conducteur de travaux. Respect des voies de circulation.	3	2	0,5	3	Prévoir l'achat d'un casque classique avec jugulaire norme EN 397.
UT2 05	Risque psychosociaux: tension avec les usagers	RPS	Pas d'échange en direct à ce jour, uniquement par téléphone.	2	1	0,1	0,2	

Unité de travail UT 3 :

Service GEMAPI

Unité de travail : **Service Gemapi**

Fonctions ou personnes concernées : **Technicien rivière**

Espaces concernés : **bureau, sur le terrain le long de la rivière, chez les usagers...**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Le bureau est propre et bien rangé. Les voies de circulation sont dégagées.	2	2	0,1	0,4	
UT3 02	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, TMS	Le matériel informatique est récent. Le bureau dispose d'un éclairage naturel et d'une lampe d'appoint. Travail sur poste fixe et sur ordinateur portable.	2	3	0,5	3	Le salarié envisage de changer son siège. Réaliser des sensibilisations aux TMS pour les postes de bureau. Faire intervenir un ergonome. Mettre en place un rehausseur d'écran pour le travail sur ordinateur portable.
UT3 03	Chute de hauteur : Chute en descendant du véhicule	Blessures diverses	Respect des trois points d'appui.	2	1	0,1	0,2	
UT3 04	Circulations et déplacements: déplacement aux abords des cours d'eau	Malaise, noyade	Port de bottes ou de waders si nécessaire. Port de chaussures de sécurité. L'agent dispose également de vêtements de protection contre la pluie et le froid.	2	1	0,5	1	Prévoir une intervention à deux ou la mise en place d'un dispositif de protection du travailleur isolé (PTI). Équiper l'intervenant d'un gilet de sauvetage autogonflant. Fournir un gilet haute visibilité et un casque avec jugulaire.
UT3 05	Circulations et déplacements: visite de chantier	Ecrasement, chute	L'agent suit les chantiers engagés avec les chefs de chantier concernés. Respect des consignes et de la signalisation en place.	2	1	0,5	1	Prévoir de fournir un gilet haute visibilité et un casque EN 397 avec jugulaire. Améliorer le suivi de chantier par la rédaction d'un PPSPS ou d'un plan de prévention.

Unité de travail : **Service Gemapi**Fonctions ou personnes concernées : **Technicien rivière**Espaces concernés : **bureau, sur le terrain le long de la rivière, chez les usagers...**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 06	Circulations et déplacements: intervention en zone de montagne	Blessures diverses liées à une chute	Port de chaussures de sécurité. L'agent dispose également de vêtements de protection contre la pluie et le froid.	2	1	0,5	1	Prévoir une intervention à deux ou la mise en place d'un dispositif de protection du travailleur isolé (PTI).
UT3 07	Condition de travail: intervention de nuit	Fatigue, manque de vigilance	Interventions très occasionnelles pour la surveillance d'espèces (écrevisses) ou en cas de crue.	2	1	0,5	1	Prévoir une intervention à deux ou un dispositif PTI. Équiper l'intervenant d'un gilet de sauvetage autogonflant. Fournir un gilet haute visibilité et un casque EN 397 avec jugulaire.

Unité de travail : **Service Gemapi**

Fonctions ou personnes concernées : **Technicien rivière**

Espaces concernés : **bureau, sur le terrain le long de la rivière, chez les usagers...**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 08	Condition de travail: intervention avec un éclairage insuffisant	Blessures diverses	Port d'une lampe frontale ou utilisation d'une lampe torche.	2	1	0,5	1	Prévoir une intervention à deux ou un dispositif PTI. Équiper l'intervenant d'un gilet de sauvetage autogonflant.
UT3 09	Risque biologique: piquûre de tique	Maladie de Lyme	Port de vêtements couvrants. Sensibilisation de l'agent aux risques, aux mesures de prévention et aux symptômes à surveiller.	3	2	0,5	3	Prévoir de fournir une trousse à pharmacie individuelle comprenant une pince à tique.
UT3 10	Risque biologique: contact avec un rongeur ou son urine	Leptospirose	L'agent est sensibilisé aux risques, aux mesures de prévention et aux symptômes à surveiller.	2	1	0,1	0,2	
UT3 11	Machines et outils: utilisation d'un sécateur	Coupure	Outil en bon état.	3	2	0,1	0,6	
UT3 12	Conditions de travail: travail sous le soleil et en contact avec une substance toxique de plante	Phytophotodermatose	Port de vêtements couvrant.	2	2	0,1	2	
UT3 13	Conditions de travail: tension avec des usagers	RPS	L'agent veille à rester professionnel, à maintenir une distance adaptée et informe ses responsables.	2	2	0,1	2	

Unité de travail : **Service Gemapi**Fonctions ou personnes concernées : **Technicien rivière**Espaces concernés : **bureau, sur le terrain le long de la rivière, chez les usagers...**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 14	Conditions de travail: présence de chien agressif chez les usagers	Morsure	L'agent planifie son intervention avec l'utilisateur afin que celui-ci soit présent lors du passage, au moins lors de la première intervention. L'agent reste vigilant et reprogramme son passage si nécessaire.	2	1	0,1	2	

Unité de travail UT 4 :

Eco-ambassadrice

Unité de travail : **Eco ambassadrice**Fonctions ou personnes concernées : **Eco ambassadrice**Espaces concernés : **bureaux et déplacements (école, foyer de vie, lieu de formation divers)**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Le bureau est propre et bien rangé. Les voies de circulation sont dégagées.	2	2	0,1	0,4	
UT4 02	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, TMS, mal de dos	Matériel informatique récent. Bureau équipé d'un éclairage naturel et d'une lampe d'appoint. Travail sur poste fixe. Utilisation d'un ballon en alternance.	3	4	0,5	6	Étudier l'équipement de l'agent avec un casque téléphonique afin de limiter les postures contraignantes. Réaliser des sensibilisations TMS pour les postes de bureau et faire intervenir un ergonome.
UT4 03	Conditions de travail : télétravail	TMS	L'agent dispose d'un bureau à son domicile avec un poste fixe. Une journée de télétravail par semaine est autorisée.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail UT 5 :

SPANC

Unité de travail : **SPANC**Fonctions ou personnes concernées : **chef de service OM et SPANC**Espaces concernés : **site et communes des OM, siège CCVO, usagers**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 01	Chute de plain-pied: zone de circulation accidentée	Entorse	Port des chaussures de randonnée.	2	4	0,1	0,8	
UT5 02	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, TMS	Matériel informatique récent. Bureau équipé d'un éclairage naturel et d'une lampe d'appoint. Travail sur poste fixe.	2	3	0,5	3	Prévoir de réaliser des sensibilisations TMS pour les postes de bureau et faire intervenir un ergonome.
UT5 03	Chute de hauteur : Chute en descendant du véhicule	Blessures diverses	Respect des trois points d'appui.	2	1	0,1	0,2	
UT5 04	Circulations et déplacements: intervention en zone de montagne	Blessures diverses liées à une chute	Port de chaussures de sécurité. L'agent dispose également de vêtements de protection contre la pluie et le froid.	2	1	0,5	1	Prévoir une intervention à deux ou un dispositif de protection du travailleur isolé (PTI).
UT5 05	Circulations et déplacements: conduite de poids lourd	Blessures diverses	L'agent est titulaire du permis poids lourd.	4	2	0,1	0,8	
UT5 06	Manutention mécanique: utilisation de la grue auxiliaire	Blessures diverses	L'agent est titulaire du CACES grue auxiliaire. Les vérifications périodiques obligatoires de la grue sont réalisées.	3	1	0,5	1,5	Rappel de l'importance de remettre une autorisation de conduite à l'agent.

Unité de travail : **SPANC**Fonctions ou personnes concernées : **chef de service OM et SPANC**Espaces concernés : **site et communes des OM, siège CCVO, usagers**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 07	Risque biologique: contact avec un rongeur ou son urine	Leptospirose		3	1	0,5	1,5	Sensibiliser l'agent aux risques, aux mesures de prévention et aux symptômes à surveiller.
UT5 08	Conditions de travail: tension avec des usagers	RPS	L'agent veille à rester professionnel, à maintenir une distance adaptée et informe ses responsables.	2	1	0,1	2	
UT5 09	Conditions de travail: présence de chien agressif chez les usagers	Morsure	L'agent anticipe son intervention avec l'usager afin que celui-ci soit présent lors du passage. L'agent reste vigilant et reprogramme son passage si nécessaire.	2	1	0,1	2	
UT5 10	Manutention manuelle: ouverture des tampons de fosses septique	Choc, pincement, écrasement	Utilisation d'un pied-de-biche. Port de gants de manutention. Mise à disposition de gants étanches.	2	1	0,1	2	
UT5 11	Circulations et déplacements: visite de chantier	Ecrasement, chute	L'agent suit les chantiers avec les chefs de chantier concernés. Respect des consignes et de la signalisation en place.	2	1	0,5	1	Prévoir de fournir un gilet haute visibilité et un casque avec jugulaire. Prévoir d'améliorer le suivi de chantier par la rédaction d'un PPSPS ou d'un plan de prévention.

Unité de travail : **SPANC**Fonctions ou personnes concernées : **chef de service OM et SPANC**Espaces concernés : **site et communes des OM, siège CCVO, usagers**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 12	Circulations et déplacements: intervention en zone de montagne	Blessures diverses liées à une chute	Port de chaussures de sécurité. L'agent dispose également de vêtements de protection contre la pluie et le froid.	2	1	0,5	1	Prévoir une intervention à deux ou un dispositif PTI.
UT5 13	Circulations et déplacements: déplacement aux abords des cours d'eau pour des relevés topographiques	Malaise, noyade	Port de chaussures de sécurité. L'agent dispose également de vêtements de protection contre la pluie et le froid. Intervention réalisée à deux.	2	1	0,1	0,2	
UT5 14	Conditions de travail: Travail isolé	Décès		3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place un dispositif d'alerte de type PTI (protection du travailleur isolé). Disposer systématiquement d'une trousse à pharmacie sur soi en cas d'éloignement du véhicule.

PLAN D' ACTIONS

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 02	Risques généraux	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Éviter le stockage de produits inflammables au niveau du TGBT ou d'autres armoires électriques ainsi que dans la salle des serveurs.				
UT1 03	Risques généraux	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Prévoir un grattoir et une trousse à pharmacie dans les véhicules.				
UT1 05	Risques généraux	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Prévoir de mettre en place une trousse à pharmacie dans chaque véhicule de la CCVO.				
UT1 06	Risques généraux	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.				
UT1 07	Risques généraux	Conditions de travail: Gestion des conflits	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.				
UT1 09	Risques généraux	Conditions de travail : Travailleur isolé	Mettre en place une protection du travailleur isolé (PTI). 19/10/2025 : Étudier la possibilité de mettre en place l'application BEEPIZ sur les téléphones professionnels des agents, sous réserve d'une couverture réseau suffisante. 18/12/2025 : Devis et étude technique demandés à SECURITAS TECHNOLOGY afin d'équiper les salariés d'un dispositif de travailleur isolé adapté à toutes les situations (port à la ceinture ou montre). Proposition reçue le 22/12/2025.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT2 03	Responsable de pôle	Electrique, incendie explosion : intervention au TGBT	Prévoir de mettre en place une formation à l'habilitation électrique adaptée (BSBE).				
UT2 04	Responsable de pôle	Circulations et déplacements: circulation sur les différents sites et chantier de la CCVO	Prévoir l'achat d'un casque classique avec jugulaire norme EN 397.				
UT3 02	Service Gemapi	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Le salarié envisage de changer son siège. Réaliser des sensibilisations aux TMS pour les postes de bureau. Faire intervenir un ergonome. Mettre en place un rehausseur d'écran pour le travail sur ordinateur portable.				
UT3 04	Service Gemapi	Circulations et déplacements: déplacement aux abords des cours d'eau	Prévoir une intervention à deux ou la mise en place d'un dispositif de protection du travailleur isolé (PTI). Équiper l'intervenant d'un gilet de sauvetage autogonflant. Fournir un gilet haute visibilité et un casque avec jugulaire.				
UT3 05	Service Gemapi	Circulations et déplacements: visite de chantier	Prévoir de fournir un gilet haute visibilité et un casque EN 397 avec jugulaire. Améliorer le suivi de chantier par la rédaction d'un PPSPS ou d'un plan de prévention.				
UT3 06	Service Gemapi	Circulations et déplacements: intervention en zone de montagne	Prévoir une intervention à deux ou la mise en place d'un dispositif de protection du travailleur isolé (PTI).				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT3 07	Service Gemapi	Condition de travail: intervention de nuit	Prévoir une intervention à deux ou un dispositif PTI. Équiper l'intervenant d'un gilet de sauvetage autogonflant. Fournir un gilet haute visibilité et un casque EN 397 avec jugulaire.				
UT3 08	Service Gemapi	Condition de travail: intervention avec un éclairage insuffisant	Prévoir une intervention à deux ou un dispositif PTI. Équiper l'intervenant d'un gilet de sauvetage autogonflant.				
UT3 09	Service Gemapi	Risque biologique: piqûre de tique	Prévoir de fournir une trousse à pharmacie individuelle comprenant une pince à tique.				
UT4 02	Eco ambassadrice	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Étudier l'équipement de l'agent avec un casque téléphonique afin de limiter les postures contraignantes. Réaliser des sensibilisations TMS pour les postes de bureau et faire intervenir un ergonome.				
UT5 02	SPANC	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Prévoir de réaliser des sensibilisations TMS pour les postes de bureau et faire intervenir un ergonome.				
UT5 04	SPANC	Circulations et déplacements: intervention en zone de montagne	Prévoir une intervention à deux ou un dispositif de protection du travailleur isolé (PTI).				
UT5 06	SPANC	Manutention mécanique: utilisation de la grue auxiliaire	Rappel de l'importance de remettre une autorisation de conduite à l'agent.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT5 07	SPANC	Risque biologique: contact avec un rongeur ou son urine	Sensibiliser l'agent aux risques, aux mesures de prévention et aux symptômes à surveiller.				
UT5 11	SPANC	Circulations et déplacements: visite de chantier	Prévoir de fournir un gilet haute visibilité et un casque avec jugulaire. Prévoir d'améliorer le suivi de chantier par la rédaction d'un PPSPS ou d'un plan de prévention.				
UT5 12	SPANC	Circulations et déplacements: intervention en zone de montagne	Prévoir une intervention à deux ou un dispositif PTI.				
UT5 14	SPANC	Conditions de travail: Travail isolé	Prévoir de mettre en place un dispositif d'alerte de type PTI (protection du travailleur isolé). Disposer systématiquement d'une trousse à pharmacie sur soi en cas d'éloignement du véhicule.				

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Par sa signature, le président de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau atteste de la véracité des informations figurant dans le présent document. Il certifie que les mesures préventives décrites sont effectivement mises en oeuvre au sein de la collectivité et valide les mesures correctives à déployer.

Le Président :

Date:

Signature:

Collecte des ordures ménagères et déchetteries

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels



Date : **28/01/2026**

A mettre à jour, au plus tard, le :

28/01/2027

Le Document Unique

Article R.4121-1 : « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. »

Article R.4121-2 : « La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée : 1° Au moins chaque année ; 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ; 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Le Document Unique retranscrit l'évaluation des risques visant à réduire les risques d'AT et MP pour les salariés. Elle constitue la première étape d'une politique de prévention. La mise en place de ce document, doit être un outil pour une politique d'amélioration continue.

Méthode utilisée : Identification des dangers, identification des risques associés, cotation des risques, de la maîtrise, priorisation des risques, mise en place d'un plan d'actions.

Cotation des risques

Le risque est caractérisé par une fréquence et une gravité. Le croisement de ces deux critères donne une note qui est pondérée par la maîtrise afin de donner une priorité.

Les différents critères sont définis comme suit:

Fréquence (F):

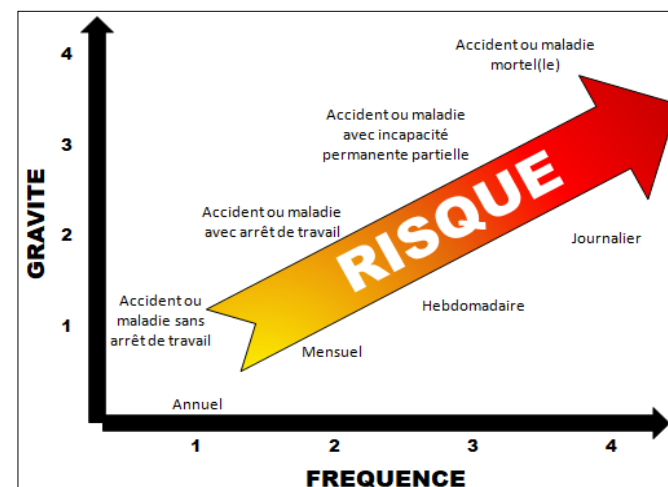
- 1 annuel
- 2 mensuel
- 3 hebdomadaire
- 4 journalier

Gravité (G):

- 1 accident ou maladie sans arrêt de travail
- 2 accident ou maladie avec arrêt de travail
- 3 accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
- 4 accident ou maladie mortelle

Maîtrise (M):

- 0,1 maîtrise complète et efficace
- 0,5 maîtrise incomplète
- 1 absence de maîtrise du risque



		MAITRISE			
		0,1	0,5	1	
FREQUENCE X GRAVITE	1	0,1	0,5	1	Priorité faible
	2	0,2	1	2	Priorité moyenne
	3	0,3	1,5	3	Priorité haute
	4	0,4	2	4	
	6	0,6	3	6	
	8	0,8	4	8	
	9	0,9	4,5	9	
	12	1,2	6	12	
	16	1,6	8	16	

$$\text{Priorité} = \text{Fréquence} \times \text{Gravité} \times \text{Maîtrise}$$

Les unités de travail étudiées :

Risques généraux
Administratif
Dépôt
Déchetterie de Laruns
Déchetterie de Louvie Juzon
Transport des déchetterie vers les centres de traitement
Collecte des déchets
Ramassage et entretien des colonnes enterrées

Les dangers étudiés :

Chute de plain-pied
Chute de hauteur
Effondrements et chutes d'objets
Manutentions manuelles
Manutentions mécaniques
Circulations et déplacements
Machines et outils
Bruit
Produits et déchets
Electrique,incendie, explosion
Conditions de travail
Intervention d'entreprises extérieures
Risques biologiques

Unité de travail UT 1 :

Risques généraux

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **chantier, dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 01	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Electrisation, électrocution,	Les réparations et la maintenance de l'installation électrique sont réalisées par un électricien. Le personnel peut intervenir sur l'armoire électrique si l'installation disjoncte mais ne peut pas réaliser une action de maintenance électrique supplémentaire.	3	3	0,5	4,5	Rappel du fait que l'installation électrique doit être contrôlée une fois par an par un organisme spécialisé. Prévoir de faire réparer la prise à côté de la cuve d'Adblue. Prévoir de protéger le coffret électrique au local de nettoyage des camions (le coffret doit avoir un capôt IP44 pour le protéger de l'eau).
UT1 02	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Brûlures	Les extincteurs sont contrôlés annuellement par une entreprise spécialisée. Des extincteurs sont à disposition dans les camions, au dépôt et aux déchetteries. Ils sont également contrôlés annuellement par une entreprise spécialisée. Consignes de sécurité affichées dans les locaux. Présence d'une trappe de désenfumage au dépôt.	3	1	0,5	1,5	Prévoir d'améliorer l'accessibilité des extincteurs au niveau des déchetteries. Prévoir de vérifier si les BAES et la trappe de désenfumage sont contrôlés. Prévoir de former les agents à l'utilisation d'un extincteur. Prévoir de renforcer l'affichage interdiction de fumer au niveau des déchetteries.

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **chantier, dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 03	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Le service RH demande régulièrement les permis de conduire. Les salariés concernés suivent le renouvellement des visites médicales pour le permis poids lourd. Respect du code de la route.	4	4	0,1	1,6	
UT1 04	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Incident, blessures diverses, aggravation des aléas.	Le nouveau personnel est accompagné d'une personne d'expérience. L'entreprise fait appel à un IPRP externe, ne pas hésiter à le contacter. Le supérieur hiérarchique est disponible pour répondre aux questions des nouveaux salariés.	3	2	0,5	3	Prévoir de formaliser l'accueil sécurité au poste.
UT1 05	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Aggravation du danger		3	2	0,5	3	Prévoir d'équiper les locaux et les véhicules de trousse de premiers secours. Prévoir une formation sauveteur secouriste du travail.
UT1 06	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Stress	Chaque personne réalise annuellement un entretien avec son supérieur hiérarchique.	3	1	0,5	1,5	Prévoir la mise en place d'une étude sur les RPS.

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **chantier, dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 07	Conditions de travail: Gestion des conflits	Stress	Accompagnement des salariés lors des réunions avec les mairies ou les usagers. Soutien entre collègues. La direction ne génère pas de pression supplémentaire. Déculpabilisation : l'agent n'est pas responsable de l'événement.	2	2	0,5	2	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.
UT1 08	Conditions de travail: Événement important lié à une situation indépendante du travail	Stress, dégradation du travail, mal-être	Entretien avec un responsable. Interdiction de reprise « à chaud ». Orientation vers un professionnel de santé. Procédure de déclaration et de traçabilité. Accompagnement psychologique si nécessaire. Aménagement temporaire ou changement de poste.	2	1	0,1	0,2	

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **chantier, dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 09	Conditions de travail : Travailleur isolé	Pas de possibilité de recours, aggravation de l'aléa.	Le travail en équipe est privilégié. Le travailleur est joignable en permanence par téléphone.	2	3	0,5	3	Mettre en place une protection du travailleur isolé (PTI). 19/10/2025 : Étudier la possibilité de mettre en place l'application BEEPIZ sur les téléphones professionnels des agents, sous réserve d'une couverture réseau suffisante. 18/12/2025 : Devis et étude technique demandés à SECURITAS TECHNOLOGY afin d'équiper les salariés d'un dispositif de travailleur isolé adapté à toutes les situations (port à la ceinture ou montre). <i>Proposition reçue le 22/12/2025.</i>
UT1 10	Risque biologique: pandémie	Infection, parasite, maladie, décès	Un point d'eau est à disposition avec du savon et/ou du gel hydroalcoolique. Nettoyage des mains avant de manger, boire, en fin de poste. Respect des préconisations des autorités sanitaires. L'entreprise met à disposition les équipements de protection nécessaires.	2	1	0,1	0,2	

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **chantier, dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 11	Utilisation de sanitaires, des locaux	Contamination, intoxication	Les locaux sont régulièrement nettoyés.	1	3	0,5	1,5	Prévoir un nettoyage plus régulier.

Unité de travail UT 2 :

Administratif

Unité de travail : **Administratif**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **Bureau**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT2 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Locaux propres et rangés. Les allées de circulation sont dégagées.	2	3	0,1	0,6	
UT2 02	Effondrements et chutes d'objets : Objets stockés en hauteur	Chocs	Utilisation d'armoires et étagères en bon état et non surchargées. Respect des règles de rangement : Charges lourdes à hauteur du bassin, objets utilisés fréquemment à disposer entre la mi-cuisse et les épaules.	2	1	0,1	0,2	
UT2 03	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, blessures diverses	Le matériel informatique est récent. Le bureau dispose d'un éclairage naturel. La chaise est récente et en bon état.	2	2	0,5	2	Prévoir d'étudier l'ergonomie du poste de travail.
UT2 04	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Le bureau est équipé d'un chauffage. Un point d'eau est à disposition. Le bureau est équipé de stores.	1	2	0,1	0,2	
UT2 05	Conditions de travail: Hygiène	Contamination, virus...	Des sanitaires sont à disposition ainsi qu'une salle de pause équipée d'un réfrigérateur, d'une machine à café et d'une plaque électrique.	1	3	0,1	0,3	

Unité de travail UT 3 :

Dépôt

Unité de travail : **Dépôt**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **Dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied et zone de travail	Entorse	Le dépôt est nettoyé et rangé régulièrement. Les zones de passage sont dégagées. Port des chaussures de sécurité.	2	2	0,1	0,4	
UT3 02	Chute de hauteur : Déplacement dans les escaliers	Blessures diverses	Les escaliers sont équipés de garde-corps avec main courante.	2	2	0,1	0,4	
UT3 03	Chute de hauteur : Chute en descendant du véhicule	Blessures diverses	Les salariés sont vigilants lors de la descente du véhicule. Les véhicules disposent de plusieurs poignées pour se tenir.	2	3	0,5	3	Sensibiliser au respect des trois points d'appuis.
UT3 04	Chute de hauteur: travaux d'entretien des véhicules (graissage, nettoyage...)	Blessures diverses	Pas de travail isolé. Un collègue maintien l'échelle lorsqu'un agent monte pour le graissage.	3	2	0,5	3	Voir possibilité d'améliorer ce type d'opération : l'échelle est un moyen d'accès. Prévoir l'achat d'une PIRL adaptée.
UT3 05	Chute de hauteur : Déplacement au niveau de la mezzanine	Contusions multiples	La mezzanine est équipée de garde-corps.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Dépôt**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 06	Circulation et déplacements: piétons et véhicules	Ecrasement, heurt	Les véhicules de collecte sont équipés de caméras. Le site possède un sens de circulation. Conduite à faible allure. Marquage au sol dans le dépôt et bandes jaunes et noires aux entrées du dépôt.	4	2	0,5	4	Prévoir de définir des voies de circulation pour les piétons. Rappel de ne pas hésiter à se faire guider pour les manœuvres.
UT3 07	Effondrements et chutes d'objets: Objets stockés en hauteur	Chocs	Utilisation de racks et d'étagères en bon état et non surchargées.	2	2	0,1	0,4	
UT3 08	Effondrements et chutes d'objets: portes sectionnelles	Ecrasement		3	3	0,5	4,5	Prévoir le contrôle annuel des portes sectionnelles par une entreprise spécialisée.
UT3 09	Manutention manuelle : Chargement et déchargement de container dans le trafic	TMS, mal de dos	Le trafic est équipé d'un haillon. Entraide entre collègues. Le haillon est contrôlé annuellement par une entreprise spécialisée.	2	3	0,5	3	
UT3 10	Machines et outils: Utilisation outillage électroportatif	Projections, surdit�, inhalation de poussi�res, coupures...	Utilisation de mat�riel conforme et en bon �tat. Les EPI sont � disposition des salari�s. Zone de travail a�r�e si poussi�res.	2	2	0,5	2	Rappel de l'importance de contr�ler les outils avant utilisation.

Unité de travail : **Dépôt**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 11	Machines et outils: Utilisation compresseur	Projections, bruit...		2	2	0,5	2	Prévoir la mise en place d'un contrôle du compresseur par un organisme certifié (tous les 40 mois). Prévoir la mise à disposition des salariés de la notice d'utilisation.
UT3 12	Produits et déchets: Utilisation de différents produits (graisse, lubrifiant, carburant...)	Asphyxie, brûlures, irritations...	EPI à disposition.	2	3	0,5	3	Rechercher les fiches de données de sécurité. Rappeler les règles d'hygiène pour l'utilisation de produits chimiques.
UT3 13	Electrique, incendie, explosion: Utilisation d'un matériel électrique	Electrisation, électrocution	Les rallonges endommagées sont remplacées. Vigilance de ne pas endommager les câbles lors de l'utilisation du matériel électrique.	2	2	0,5	2	Sensibiliser les salariés au risque électrique et leur rappeler les consignes de prévention.
UT3 14	Electrique, incendie, explosion: Stockage des produits	Incendie, explosion	Des produits sont disposés sur rétention. Les locaux sont équipés d'extincteurs. Peu de produits utilisés. Les produits sont éloignés de l'établi.	2	2	0,5	2	Prévoir de mettre en place plus de bacs de rétention. Rappel de l'importance de disposer d'un kit anti-pollution. Prévoir de faire contrôler l'installation électrique annuellement.

Unité de travail : **Dépôt**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 15	Electrique, incendie, explosion: coffret électrique à proximité de la zone de lavage	Electrisation, électrocution		3	3	0,5	4,5	Rappel : le coffret électrique doit être protégé, rendu étanche (IP44).
UT3 16	Machines et outils: utilisation d'un laveur haute pression	Projections accidentelle sur corps ou visage : blessures et contusions diverses.	Le jet est manipulé avec précaution.	1	3	0,5	1,5	Prévoir de mettre des vêtements de pluie à disposition et des lunettes de sécurité.
UT3 17	Conditions de travail: travail dans la pénombre	Heurt	Eclairage suffisant sur l'ensemble du site. Véhicules équipés d'éclairage performant.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail UT 4 :

Déchetterie de Laruns

Unité de travail : **Déchetterie de Laruns**

Fonctions ou personnes concernées : **Agents travaillant sur la déchetterie**

Espaces concernés : **Déchetterie de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied et zone de travail	Entorse	Nettoyage et rangement régulier de la déchetterie. Les agents disposent de temps avant l'ouverture et après la fermeture pour réaliser ces tâches en l'absence d'utilisateurs.	2	2	0,1	0,4	
UT4 02	Chute de hauteur: circulation à proximité des quais et des bennes	Blessures diverses	Le règlement intérieur interdit la récupération d'objets dans les bennes. Présence d'un muret entre le quai et la benne.	3	2	0,5	3	Rappel du fait que le portillon doit rester fermé.
UT4 03	Manutention manuelle : Chargement et déchargement ou manutention de pièces, aide de l'utilisateur	TMS, mal de dos	Port de gants. L'utilisateur est invité à approcher au plus près les éléments à éliminer.	2	2	0,5	2	Prévoir une formation gestes et postures. Voir si possibilité de mettre à disposition des aides à la manutention de type diable ou charriot à roulette.

Unité de travail : **Déchetterie de Laruns**Fonctions ou personnes concernées : **Agents travaillant sur la déchetterie**Espaces concernés : **Déchetterie de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 04	Manutention manuelle : reprise d'un élément mal trié dans une benne	TMS, coupures, blessures liées à une chute	Port des EPI.	3	2	0,5	3	Prévoir de vérifier si les agents ont bien une perche pour ramasser les éléments mal triés. Avoir un système d'attache pour accrocher l'échelle. Prévoir de mettre en place un moyen de baliser et de fermer l'accès aux bennes si un agent est dedans.
UT4 05	Circulations et déplacements: circulation de l'agent entre les voitures des usagers	Ecrasement	Port d'un vêtement haute visibilité. Un sens de circulation et une vitesse limite de circulation sont définis. L'opérateur rappellent les consignes si besoin.	3	3	0,5	4,5	Rappel de l'importance du port du vêtement haute visibilité.
UT4 06	Machines et outils: Utilisation d'objets coupants, glissants...	Coupures, blessures	Port des gants.	1	2	0,1	0,2	
UT4 07	Machines et outils: entretien des espaces verts...	TMS, coupures	Port des EPI. Equipement en bon état.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Déchetterie de Laruns**Fonctions ou personnes concernées : **Agents travaillant sur la déchetterie**Espaces concernés : **Déchetterie de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 08	Produits et déchets: Manipulation des produits chimiques déposés par les clients	Asphyxie, brûlures, irritations...	EPI à disposition. Vigilance à ce que le contenant soit identifié, en bon état et bien fermé. Respect du tri des produits par catégorie.	3	2	0,5	3	Prévoir d'acheter de l'absorbant/kit anti- pollution et le mettre à disposition à proximité. Rappeler les règles d'hygiène pour l'utilisation de produits chimiques. Porter les EPI pour manipuler les produits. Installer une douche de sécurité. Envoyer vers une filière adaptée les produits qui ont été déposé malgré l'interdiction (produit non identifié, extincteur...). Ne pas les manipuler à la main.
UT4 09	Produits et déchets: Emission de poussières	Irritation des voies respiratoires	Travail en espace ventilé.	3	3	0,1	0,9	

Unité de travail : **Déchetterie de Laruns**Fonctions ou personnes concernées : **Agents travaillant sur la déchetterie**Espaces concernés : **Déchetterie de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 10	Electrique, incendie, explosion: stockage des produits	Incendie, explosion	Produits sur rétention dans des bacs séparés par catégories.	2	2	0,5	2	Prévoir de former sur la compatibilité des produits. Etudier le risque ATEX. Prévoir d'améliorer la signalisation et l'identification de chaque zone. Rappel d'avoir de l'absorbant en cas de déversement accidentel. Vérifier la mise à la terre du local de stockage. Vérifier si la ventilation est suffisante. Prévoir d'afficher à l'extérieur : l'affichage des dangers associés aux produits stockés, les numéros d'urgence, l'interdiction d'accès au public et de flamme nue, les EPI obligatoires, le plan du local et des différentes zones.
UT4 11	Risques biologiques: DASRI	Infection, contamination par une maladie	C'est l'usager qui manipule ses déchets dans des contenants adaptés et bien fermés. Le stock de boite DASRI est suffisant. Un local est dédié pour les DASRI.	2	2	0,5	2	Vérifier la performance des gants utilisés au risque de coupure et de perforation.

Unité de travail : **Déchetterie de Laruns**Fonctions ou personnes concernées : **Agents travaillant sur la déchetterie**Espaces concernés : **Déchetterie de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 12	Risques biologiques: présence d'animaux pouvant amener des maladie (leptospirose)	Maladie		2	2	0,5	2	S'assurer de la mise à jour des vaccinations recommandées par le médecin de prévention (hépatite B, leptospirose...). Sensibilisation aux risques biologiques.
UT4 13	Risques biologiques: Manipulation de déchets coupants, piquants souillés ou rouillés	Maladie	C'est l'usager qui manipule ses déchets en priorité. Port de gants.	2	2	0,5	2	Prévoir de s'assurer de la mise à jour des vaccinations recommandées par le médecin de prévention (tétanos). Vérifier la performance des gants utilisés au risque de coupure et de perforation. Vérifier le matériel de premier secours.

Unité de travail : **Déchetterie de Laruns**Fonctions ou personnes concernées : **Agents travaillant sur la déchetterie**Espaces concernés : **Déchetterie de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 14	Intervention d'entreprises extérieures: collecte des déchets par les centres de traitement	Blessures diverses	Les entreprises sont accompagnées par un agent. Connaissance des lieux et de la méthode.	2	2	0,5	2	Prévoir de rédiger des protocoles de sécurité.
UT4 15	Intervention d'entreprises extérieures: broyage des végétaux	Blessures diverses	Les entreprises sont accompagnées par un agent. Connaissance des lieux et de la méthode.	2	2	0,5	2	Prévoir de rédiger des protocoles de sécurité.
UT4 16	Bruit: manipulations des bennes, élimination de déchets métalliques, collecte du verre...	Perte d'audition, acouphène...	Eloignement de l'agent de la source de bruit.	2	2	0,5	2	Rappel de l'importance de porter les protections auditives.
UT4 17	Conditions de travail: travail isolé	Décès	Présence des usagers de la déchetterie. Téléphone à disposition.	4	2	0,5	4	Prévoir d'équiper l'agent d'un PTI.

Unité de travail : **Déchetterie de Laruns**Fonctions ou personnes concernées : **Agents travaillant sur la déchetterie**Espaces concernés : **Déchetterie de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 18	Conditions de travail: relation conflictuelle avec l'utilisateur, agression verbale/physique	RPS	Les agents ont généralement de bonnes relations avec les usagers.	3	1	0,5	1,5	Mettre en place une formation "relation aux usagers". Mise à disposition de règlements intérieurs. Prévenir la hiérarchie.
UT4 19	Conditions de travail: intempéries, exposition au chaud ou froid	Malaise,TMS	L'agent dispose d'un espace abrité avec un sanitaire, un point d'eau. Un chauffage est à disposition ainsi qu'un micro-onde, une machine à café, un réfrigérateur. Les agents sont équipés de vêtements de travail. Les horaires sont adaptés en fonction des conditions climatiques.	3	2	0,1	0,6	
UT4 20	Conditions de travail: hygiène	Infection	L'agent est responsable de l'entretien de son local.	1	2	0,5	1	Rappel de porter les EPI lors de l'entretien du local.

Unité de travail UT 5 :

Déchetterie de Louvie-Juzon

Unité de travail : **Déchetterie de Louvie**

Fonctions ou personnes concernées : **Agent travaillant sur la déchetterie**

Espaces concernés : **Déchetterie de Louvie**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied et zone de travail	Entorse	Nettoyage et rangement régulier de la déchetterie. Les agents disposent de temps avant l'ouverture et après la fermeture pour réaliser ces tâches en l'absence d'utilisateurs.	2	2	0,1	0,4	
UT5 02	Chute de hauteur: circulation à proximité des quais et des bennes	Blessures diverses	Le règlement intérieur interdit la récupération d'objets dans les bennes. La benne gravats est équipée d'un portillon à maintenir fermé lorsqu'elle n'est pas utilisée. Positionnement de la benne au plus près du quai. Présence d'un muret entre le quai et la benne.	3	2	0,5	3	Rappel du fait que le portillon doit rester fermé.
UT5 03	Manutention manuelle : Chargement et déchargement ou manutention de pièces, aide de l'utilisateur	TMS, mal de dos	Port de gants. L'utilisateur est invité à approcher au plus près les éléments à éliminer.	2	2	0,5	2	Prévoir une formation gestes et postures.

Unité de travail : **Déchetterie de Louvie**Fonctions ou personnes concernées : **Agent travaillant sur la déchetterie**Espaces concernés : **Déchetterie de Louvie**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 04	Manutention manuelle : reprise d'un élément mal trié dans une benne	TMS, coupures, blessures liées à une chute	Port des EPI.	3	2	0,5	3	Prévoir de vérifier si les agents ont bien une perche pour ramasser les éléments mal triés. Avoir un système d'attache pour accrocher l'échelle. Prévoir de mettre en place un moyen de baliser et de fermer l'accès aux bennes si un agent est dedans.
UT5 05	Manutentions mécaniques: pelle mécanique	Ecrasement, décès	Seul le personnel habilité et disposant de l'autorisation de conduite peut utiliser la pelle. La vérification générale périodique est à jour. Vérification préventive de l'engin avant de l'utiliser. Pas de passage de charge au-dessus d'une personne. Vigilance sur les personnes ou les éléments qui se trouvent à proximité de la phase d'exécution.	3	3	0,5	4,5	Rappel d'éviter les interventions pendant les horaires d'ouvertures. Reprendre la signalisation sur le site. Prévoir de mettre à jour le sens de circulation sur le site.
UT5 06	Machines et outils: Utilisation d'objets coupants, glissants...	Coupures, blessures	Port des gants.	1	2	0,1	0,2	

Unité de travail : **Déchetterie de Louvie**Fonctions ou personnes concernées : **Agent travaillant sur la déchetterie**Espaces concernés : **Déchetterie de Louvie**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 07	Machines et outils: entretien des espaces verts...	TMS, coupures	Port des EPI. Equipement en bon état.	2	2	0,1	0,4	
UT5 08	Circulations et déplacements: circulation de l'agent entre les voitures des usagers	Ecrasement	Port d'un vêtement haute visibilité. Un sens de circulation et une vitesse limite de circulation sont définis. L'opérateur rappellent les consignes si besoin.	3	3	0,5	4,5	Prévoir de mettre en place le port de vêtement haute visibilité. Prévoir de revoir l'agencement de la déchetterie.
UT5 09	Produits et déchets: Manipulation des produits chimiques déposés par les clients	Asphyxie, brûlures, irritations...	EPI à disposition. Vigilance à ce que le contenant soit identifié, en bon état et bien fermé. Respect du tri des produits par catégorie.	3	2	0,5	3	Prévoir d'acheter de l'absorbant/kit anti-pollution et le mettre à disposition à proximité. Rappeler les règles d'hygiène pour l'utilisation de produits chimiques. Porter les EPI pour manipuler les produits. Prévoir d'installer une douche de sécurité et un rince-œil. Prévoir de revoir les armoires à DMS, mettre en place les pictogrammes sur les étagères. Formation sur les risques.
UT5 10	Produits et déchets: Emission de poussières	Irritation des voies respiratoires	Travail en espace ventilée.	3	3	0,1	0,9	

Unité de travail : **Déchetterie de Louvie**Fonctions ou personnes concernées : **Agent travaillant sur la déchetterie**Espaces concernés : **Déchetterie de Louvie**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 11	Electrique, incendie, explosion: stockage des produits	Incendie, explosion	Produits sur rétention dans des bacs séparés par catégories.	2	2	0,5	2	Prévoir de former sur la compatibilité des produits. Etudier le risque ATEX. Prévoir d'améliorer la signalisation et l'identification de chaque zone. Rappel d'avoir de l'absorbant en cas de déversement accidentel. Vérifier la mise à la terre du local de stockage. Vérifier si la ventilation est suffisante. Prévoir d'afficher à l'extérieur : l'affichage des dangers associés aux produits stockés, les numéros d'urgence, l'interdiction d'accès au public et de flamme nue, les EPI obligatoires, le plan du local et des différentes zones.
UT5 12	Risques biologiques: DASRI	Infection, contamination par une maladie	C'est l'usager qui manipule ses déchets dans des contenants adaptés et bien fermés. Le stock de boite DASRI est suffisant. Un local est dédié pour les DASRI.	2	2	0,5	2	Vérifier la performance des gants utilisés au risque de coupure et de perforation.

Unité de travail : **Déchetterie de Louvie**Fonctions ou personnes concernées : **Agent travaillant sur la déchetterie**Espaces concernés : **Déchetterie de Louvie**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 13	Risques biologiques: présence d'animaux pouvant amener des maladie (leptospirose)	Maladie		2	2	0,5	2	Prévoir de s'assurer de la mise à jour des vaccinations recommandées par le médecin de prévention (hépatite B, leptospirose...). Sensibilisation aux risques biologiques. Voir RH.
UT5 14	Risques biologiques: Manipulation de déchets coupants, piquants souillés ou rouillés	Maladie	C'est l'usager qui manipule ses déchets en priorité. Port de gants.	2	2	0,5	2	Rappel de s'assurer de la mise à jour des vaccinations recommandées par le médecin de prévention (tétanos). Prévoir de vérifier la performance des gants utilisés au risque de coupure et de perforation. Prévoir de vérifier le matériel de premier secours.

Unité de travail : **Déchetterie de Louvie**Fonctions ou personnes concernées : **Agent travaillant sur la déchetterie**Espaces concernés : **Déchetterie de Louvie**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 15	Intervention d'entreprises extérieures: collecte des déchets par les centres de traitement	Blessures diverses	Les entreprises sont accompagnées par un agent. Connaissance des lieux et de la méthode.	2	2	0,5	2	Prévoir de rédiger des protocoles de sécurité.
UT5 16	Intervention d'entreprises extérieures: broyage des végétaux	Blessures diverses	Les entreprises sont accompagnées par un agent. Connaissance des lieux et de la méthode.	2	2	0,5	2	Prévoir de rédiger des protocoles de sécurité.
UT5 17	Conditions de travail: travail isolé	Décès	Présence des usagers de la déchetterie. Téléphone à disposition.	4	2	0,5	4	Prévoir d'équiper l'agent d'un PTI.
UT5 18	Conditions de travail: relation conflictuelle avec l'usager, agression verbale/physique	RPS	Les agents ont généralement de bonnes relations avec les usagers.	3	1	0,5	1,5	Mettre en place une formation "relation aux usagers". Mise à disposition de règlements intérieurs. Prévenir la hiérarchie.

Unité de travail : **Déchetterie de Louvie**Fonctions ou personnes concernées : **Agent travaillant sur la déchetterie**Espaces concernés : **Déchetterie de Louvie**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 19	Conditions de travail: intempéries, exposition au chaud ou froid	Malaise,TMS	L'agent dispose d'un espace abrité avec un sanitaire, un point d'eau. Un chauffage est à disposition ainsi qu'un micro-onde, une machine à café, un réfrigérateur. Les agents sont équipés de vêtements de travail. Présence d'un ventilateur. Horaires adaptés en fonction des conditions climatiques	3	2	0,1	0,6	
UT5 20	Conditions de travail: hygiène	Infection	L'agent est responsable de l'entretien de son local.	1	2	0,5	1	Rappel de porter les EPI lors de l'entretien du local.
UT5 21	Conditions de travail: travail dans la pénombre	Heurt		3	3	0,5	4,5	Prévoir la mise en place d'un éclairage.

Unité de travail UT 6 :

Transport des déchetterie vers les centres de traitement

Unité de travail : **Transport des déchetterie vers les centres de traitement**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel ayant la FCO/FIMO à jour**Espaces concernés : **Déchetteries et centres de traitement des déchets**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 01	Chute de plain-pied: zone de circulation encombrée	Entorse	Rangement et nettoyage régulier des zones de stockage. Port des chaussures de sécurité.	2	2	0,1	0,4	
UT6 02	Effondrements et chutes d'objets: renversement des matériaux transportés	Blessures diverses, contusions	Les bennes sont couvertes avec des filets. Vérification de l'arrimage avant de prendre la route. Rotations régulières pour éviter une surcharge de bennes. Adaptation de la vitesse.	2	2	0,5	2	Prévoir l'achat de benne à DIB avec filet. Réflexion à l'achat d'un pont à bascule. Prévoir la mise à disposition d'un casque normé EN 397 avec jugulaire.
UT6 03	Circulation et déplacements: circulation routière	Fractures, contusions diverses pouvant entraîner la mort	Le conducteur est à jour du permis et de la FCO/FIMO. Réalisation d'une vérification préventive du véhicule. Respect du code de la route. Respect de la capacité de charge du véhicule.	4	2	0,5	4	Réflexion à l'achat d'un pont à bascule.
UT6 04	Chute de hauteur : Chute en descendant du véhicule	Blessures diverses	Les salariés ne sautent pas pour descendre du véhicule.	1	2	0,1	0,2	

Unité de travail : **Transport des déchetterie vers les centres de traitement**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel ayant la FCO/FIMO à jour**Espaces concernés : **Déchetteries et centres de traitement des déchets**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 05	Chute de hauteur : Chute en bâchant les bennes	Blessures diverses	Port des chaussures de sécurité.	3	3	0,5	4,5	Lors des renouvellements des bennes prévoir des bennes avec bâche intégrée. Si achat de filet, veiller à les prendre assez grand pour permettre un bâchage au sol. Rappel de l'importance de porter un casque normé EN 397 avec jugulaire.
UT6 06	Manutentions manuelles: passage dans les bennes pour le bâchage	Blessures diverses	Port des chaussures de sécurité. Port des gants.	3	3	0,5	4,5	Lors des renouvellements des bennes prévoir des bennes avec bâche intégrée. Si achat de filet, veiller à les prendre assez grand pour permettre un bâchage au sol. Rappel de l'importance de porter un casque normé EN 397 avec jugulaire.
UT6 07	Conditions de travail: Co-activité	Blessures diverses	Grande vigilance lors des phases de coactivité avec une autre entreprise. Respect des consignes des entreprises. Port des EPI requis. A minima, port des chaussures de sécurité et gilet haute visibilité.	3	3	0,5	4,5	Prévoir de rédiger des protocoles de sécurité.

Unité de travail : **Transport des déchetterie vers les centres de traitement**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel ayant la FCO/FIMO à jour**Espaces concernés : **Déchetteries et centres de traitement des déchets**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 08	Circulations et déplacements: circulation d'engins et de piétons	Ecrasement	Port d'un vêtement haute visibilité. Respect des plans de circulation des sites. Vigilance aux piétons. Circulation à allure modérée.	3	3	0,1	0,9	
UT6 09	Vibrations: transmises à l'ensemble du corps	TMS	Alternance des tâches. Utilisation de véhicules récents et en bon état.	3	3	0,1	0,9	

Unité de travail UT 7 :

Collecte des déchets

Unité de travail : **Collecte des déchets**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de la collecte**Espaces concernés : **Zone de collecte**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT7 01	Chute de plain-pied: chute de plain-pied	Entorse	Port des chaussures de sécurité adaptées selon les saisons. La collectivité dispose d'une fraise à neige si besoin.	2	1	0,1	0,2	
UT7 02	Chute de hauteur: chute du marchepied	Contusions multiples	Les agents sont sensibilisés à l'importance des trois points d'appuis et à descendre/monter du véhicule seulement lorsqu'il est arrêté. Le chauffeur visualise sur un écran si les agents sont bien sur les marchepieds. Vigilance particulière lorsque le sol est gelé. Les agents préviennent les nouveaux agents.	4	2	0,1	0,8	
UT7 03	Chute de hauteur: chute en descendant de véhicules	Blessures diverses	Respect des trois points d'appui pour monter et descendre des véhicules.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Collecte des déchets**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de la collecte**Espaces concernés : **Zone de collecte**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT7 04	Effondrements et chutes d'objets: chute d'un container	Ecrasement, chocs, fractures	Les containers en mauvais état sont remplacés par des neufs. Les agents sont vigilants et ne restent pas sous le container. Les camions sont équipés de protections latérales entre la benne et les marchepieds qui protègent les agents. Le levage des containers est automatique.	3	2	0,1	0,6	
UT7 05	Effondrements et chutes d'objets: utilisation d'une élingue pour maintenir les gros containers ouverts	Ecrasement, chocs, fractures	Les agents maintiennent le container ouvert avec une élingue lors du levage par la benne. Les agents veillent à utiliser une élingue en bon état et à s'éloigner de la zone.	3	3	0,5	4,5	Rappel de l'importance de porter un casque normé EN 397 avec jugulaire lors de cette opération.
UT7 06	Manutention manuelle	TMS, mal de dos	Les agents se mettent à deux. Port des gants. Le levage des containers est automatique.	2	3	0,1	0,6	
UT7 07	Manutention manuelle: chargement/déchargement des containers dans le fourgon pour le quartier du Bagé	TMS, mal de dos	Le véhicule est équipé d'un haillon. Les agents connaissent la zone.	2	2	0,5	2	Prévoir de mettre des points de collectes à des endroits stratégiques afin d'optimiser la collecte de ce quartier.

Unité de travail : **Collecte des déchets**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de la collecte**Espaces concernés : **Zone de collecte**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT7 08	Manutention manuelle: manipulation des sacs poubelles	Coupures, blessures	Port de gants. Chargement occasionnel à la main de sacs fermés seulement sinon le container est directement vidé dans la benne. Les usagers sont sensibiliser sur le tri des déchets. Si présence d'un déchet non identifiable, les agents ne manipulent pas le sac.	2	2	0,1	0,4	
UT7 09	Manutention manuelle: manipulation des containers de 360L	Choc, heurt, écrasement	Les containers ne sont pas maintenus lors de la descente et sont "éjectés". Les opérateurs sont vigilants et veillent à garder une distance de sécurité. Les nouvelles personnes sont systématiquement alertées sur ce point. Les containers sont renouvelés.	3	3	0,1	0,9	

Unité de travail : **Collecte des déchets**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de la collecte**Espaces concernés : **Zone de collecte**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT7 10	Manutention manuelle: maintien des gros containers avec le bras pour levage automatique de la benne	Pincement, écrasement du bras entre le panneau latéral protection et la benne	Port des gants. L'espace est assez grand pour ne pas complètement entrainer le bras.	2	2	0,1	0,4	
	Manutention manuelle: difficulté pour vider les caissette dans la benne	Choc, pincement, écrasement	Les agents réalisent la manutention à deux et portent des gants.	2	2	0,1	0,4	
UT7 11	Manutention manuelle: ramassage et chargement des cartons récupérés dans le petit local à Laruns à même le sol	TMS	Organisation avec certains commerçants pour faciliter la collecte.	3	3	0,5	4,5	Etudier les possibilités de collecter différemment ces déchets ou de les collecter à un autre endroit.

Unité de travail : **Collecte des déchets**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de la collecte**Espaces concernés : **Zone de collecte**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT7 12	Circulation et déplacements: circulation routière (camions)	Fractures, contusions diverses pouvant entraîner la mort	Le conducteur est à jour du permis. Le service RH se charge de vérifier les permis. Les conducteurs signalent tout défaut observé. Respect du code de la route. Contrat d'entretien avec la SEMAT. Les camions sont amenés au garage à minima une fois par an avant le passage aux mines.	4	4	0,5	8	Sensibiliser au risque routier.
UT7 13	Circulation et déplacements: circulation routière (utilitaire et voiture)	Fractures, contusions diverses pouvant entraîner la mort	Le conducteur est à jour du permis. Le service RH se charge de vérifier les permis. Les conducteurs signalent tout défaut observé. Respect du code de la route. Un camion de location en bon état est à disposition des agents.	4	3	0,5	6	Le fourgon va être remplacé.
UT7 14	Circulation et déplacements: écrasement d'un agent par le camion de collecte	Fractures, contusions diverses pouvant entraîner la mort	Le conducteur visualise les agents à l'arrière grâce à un écran. Il voit également grâce à des alertes si les agents sont sur les marchepieds. La marche arrière des camions est bloquée dès qu'un agent est sur le marchepied. Port de vêtements haute visibilité. Communication entre les agents au sol et le conducteur.	4	1	0,1	0,4	

Unité de travail : **Collecte des déchets**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de la collecte**Espaces concernés : **Zone de collecte**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT7 15	Circulation et déplacements: circulation routière sur route de montagne (neige, verglas)	Fractures, contusions diverses pouvant entraîner la mort	Les véhicules sont équipés de pneus adaptés et de chaînes. Les routes sont déneigées. Si la route est trop dangereuse, les agents ne prennent pas la route. Une vigilance est observée sur les conditions météo.	4	2	0,5	4	Etudier la possibilité de moduler différemment les horaires pour limiter le risque de conduite aux heures les plus froides de la journée.
UT7 16	Circulation et déplacements: circulation à contre-sens pour monter à Gourette	Fractures, contusions diverses pouvant entraîner la mort	Un salarié organise la circulation des véhicules le temps du passage du camion. Le département a été prévenu de la situation.	4	2	0,5	4	Prévoir de prendre contact avec le département pour mettre en place un feu tricolore activable avec une télécommande.
UT7 17	Circulation et déplacements: un agent fait la circulation	Fractures, contusions diverses pouvant entraîner la mort	L'agent porte des vêtements haute visibilité.	4	2	0,5	4	Trouver une solution pour éviter qu'un agent descende à pied pour faire la circulation. Etudier la possibilité de mettre en place un feu de circulation activable à distance.
UT7 18	Manutentions mécaniques: vibrations liées à la conduite d'engins	Pathologie du dos	Alternance des tâches et des postes. Les engins sont récents et équipés de sièges avec amortisseurs.	3	2	0,5	3	Un siège du camion benne est détérioré côté passager, voir pour le réparer/remplacer.

Unité de travail : **Collecte des déchets**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de la collecte**Espaces concernés : **Zone de collecte**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT7 19	Bruit: bruit du véhicule, du vidage des containers	Acouphène, surdit�		2	1	0,5	1	Rappel de l'importance de porter des protections auditives lors de cette phase de travail.

Unité de travail : **Collecte des déchets**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de la collecte**Espaces concernés : **Zone de collecte**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT7 20	Produits et déchets: fuite de produits, mauvais tri du particulier	Irritation, brûlure	Pas de manipulation des déchets. Les containers sont directement accrochés au camion. Les agents ne restent pas derrière le camion lors du vidage des containers. Possibilité de manipuler un sac mais seulement si sac fermé.	3	1	0,5	1,5	Prévoir d'avoir un stock de gants plus important.
UT7 21	Conditions de travail: Travail sur ou à proximité d'un espace routier	Chocs, heurts	Port de vêtements haute visibilité. Vigilance. Les agents restent à proximité du camion.	3	4	0,1	1,2	
UT7 22	Conditions de travail: Postures contraignantes	TMS	Alternance des tâches entre les opérateurs. La manutention mécanique est privilégiée à la manutention manuelle.	3	3	0,1	0,9	
UT7 23	Conditions de travail: Coactivité lors de collecte en entreprise	Blessures diverses	Grande vigilance lors des phases de coactivité avec une autre entreprise. Respect des règles de circulation et règles de sécurité du site. Port de vêtements haute visibilité.	3	2	0,1	0,6	
UT7 24	Risques biologiques: contamination par un agent biologique	Infection, parasite, maladie, décès		4	1	0,5	2	Vérifier avec le médecin du travail les obligations de vaccinations.

Unité de travail : **Collecte des déchets**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de la collecte**Espaces concernés : **Zone de collecte**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT7 25	Conditions de travail: travail avec des températures élevées	Malaise, insolation, déshydratation	Port de vêtements de travail adaptés. Eau à disposition. Travail aux heures les plus fraîches.	2	1	0,5	1	Voir pour entretenir les climatisations des véhicules.
UT7 26	Conditions de travail: travail avec des températures faibles, des intempéries	Engelure, crevasse	Port de vêtement de travail adaptés. Chauffage dans le camion.	2	2	0,1	0,4	
UT7 27	Infection, maladie, parasite: tenues de travail sales	Contamination, intoxication	Les tenues de travail sont fournies par l'entreprise. Les locaux comprennent des vestiaires et une douche.	1	3	0,1	0,3	

Unité de travail UT 8 :

Ramassage et entretien des colonnes enterrées

Unité de travail : **Ramassage et entretien des colonnes enterrées**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Zone de collecte avec colonne**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT8 01	Chute de plain-pied: chute de plain-pied	Entorse	Port des chaussures de sécurité adaptées selon les saisons. La collectivité dispose d'une fraise à neige si besoin. Intervention à deux l'hiver.	2	1	0,1	0,2	
UT8 02	Chute de hauteur: chute en descendant de véhicules	Blessures diverses	Respect des trois points d'appui pour monter et descendre des véhicules.	2	2	0,1	0,4	
UT8 03	Chute de hauteur: utilisation d'une échelle pour descendre dans la fosse	Blessures diverses	Port des chaussures de sécurité, d'une tenue de travail, de gants anti coupure.	3	1	0,5	1,5	Mettre en place un protocole pour sécuriser l'intervention. Etudier possibilité d'équiper l'agent d'un PTI.
UT8 04	Chute de hauteur: intervention sur la benne pour débloquer les éléments ou manipuler le crochet	Blessures diverses	Cette opération est très peu fréquente, les agents prennent le temps de réaliser cette opération à deux.	3	2	0,5	3	Voir pour sécuriser l'accès. Etudier la possibilité de pouvoir s'attacher.

Unité de travail : **Ramassage et entretien des colonnes enterrées**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Zone de collecte avec colonne**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT8 05	Effondrements et chutes d'objets: intervention sur la benne pour débloquer les éléments ou manipuler le crochet	Ecrasement de la tête	Cette opération est très peu fréquente, les agents prennent le temps de réaliser cette opération à deux.	4	2	0,5	4	Etudier cette tâche avec les agents pour trouver une solution.
UT8 06	Effondrements et chutes d'objets: chute d'une colonne lors du vidage	Ecrasement, chocs, fractures	L'agent se tient à distance. Le camion grue est régulièrement vérifié.	3	1	0,5	1,5	Fournir un casque normé EN 397 avec jugulaire à l'agent.
UT8 07	Effondrements et chutes d'objets: ouverture d'une colonne lors du levage	Ecrasement, chocs	L'agent se tient à distance. Si la colonne s'ouvre cela se fait généralement avant ou juste au début de l'opération de levage donc pas de chute de déchets au-dessus de l'agent.	2	2	0,1	0,4	
UT8 08	Manutention manuelle	Coupure, pincement	Port des gants.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Ramassage et entretien des colonnes enterrées**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Zone de collecte avec colonne**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT8 09	Manutention manuelle: ramassage des déchets manuellement suite à l'ouverture de la colonne	Coupures, blessures	Port de gants anti-coupure. Intervention à deux. Port de chaussures de sécurité.	2	2	0,5	2	Prévoir de sensibiliser sur le fait de ne plus jeter certains déchets dans la colonne car cela bloque.
UT8 10	Manutention manuelle: manipulation du crochet pour attraper la colonne	Coupures, blessures, fractures	Port de gants anti coupure. Le camion de la commune est équipé d'un système automatisé qui attrape le crochet sans le manipuler. Seul le camion de location nécessite cette manipulation. L'agent a le CACES grue auxiliaire et est expérimenté.	2	2	0,1	0,4	
UT8 11	Circulation et déplacements: circulation routière	Fractures, contusions diverses pouvant entrainer la mort	Le conducteur est à jour du permis. Réalisation d'une vérification préventive du véhicule. Respect du code de la route.	4	4	0,1	1,6	
UT8 12	Circulation et déplacements: circulation routière sur route de montagne (neige, verglas)	Fractures, contusions diverses pouvant entrainer la mort	Les véhicules sont équipés de pneus adaptés et de chaines. Les routes sont déneigées.	4	2	0,5	4	Etudier la possibilité de moduler différemment les horaires pour limiter le risque de conduite aux heures les plus froides de la journée.

Unité de travail : **Ramassage et entretien des colonnes enterrées**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Zone de collecte avec colonne**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT8 13	Circulation et déplacements: un agent fait la circulation	Fractures, contusions diverses pouvant entraîner la mort	L'agent porte des vêtements haute visibilité.	4	2	0,5	4	Trouver une solution pour éviter qu'un agent descende à pied pour faire la circulation. Etudier la possibilité de mettre en place un feu de circulation activable à distance.
UT8 14	Manutentions mécaniques: vibrations liées à la conduite d'engins	Pathologie du dos	Alternance des tâches et des postes. Les engins sont récents et équipés de sièges avec amortisseurs.	3	2	0,1	0,6	
UT8 15	Bruit: bruit du véhicule, du vidage des containers	Acouphène, surdité		2	1	0,5	1	Voir si besoin d'équipements de protection contre le bruit.
UT8 16	Produits et déchets: fuite de produits, mauvais tri du particulier	Irritation, brûlure	Manipulation de déchets seulement si ouverture involontaire de la colonne dans sa base. La plupart des sacs sont fermés. Gants anti coupures à disposition.	3	1	0,5	1,5	Prévoir des gants adaptés au déversement chimique à la suite d'un mauvais tri (norme ISO 21420).
UT8 17	Conditions de travail: Travail sur ou à proximité d'un espace routier	Chocs, heurts	Port de vêtements haute visibilité. Les agents restent à proximité du camion.	3	4	0,1	1,2	

Unité de travail : **Ramassage et entretien des colonnes enterrées**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Zone de collecte avec colonne**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT8 18	Conditions de travail: Postures contraignantes	TMS	Alternance des tâches entre les opérateurs. La manutention mécanique est privilégiée à la manutention manuelle.	3	3	0,1	0,9	
UT8 19	Conditions de travail: Coactivité lors de collecte en entreprise	Blessures diverses	Grande vigilance lors des phases de coactivité avec une autre entreprise. Respect des règles de circulation et règles de sécurité du site. Port de vêtements haute visibilité.	3	2	0,1	0,6	
UT8 20	Risques biologiques: contamination par un agent biologique	Infection, parasite, maladie, décès	Port des gants et des vêtements couvrants.	4	1	0,5	2	Vérifier avec le médecin du travail les obligations de vaccinations.
UT8 21	Conditions de travail: travail avec des températures élevées	Malaise, insolation, déshydratation	Port de vêtement de travail adaptés. Eau à disposition. Travail aux heures les plus fraîches.	2	1	0,5	1	Voir pour entretenir les climatisations des véhicules.
UT8 22	Conditions de travail: travail avec des températures faibles, des intempéries	Engelure, crevasse	Port de vêtement de travail adaptés. Chauffage dans le véhicule.	2	2	0,1	0,4	
UT8 23	Infection, maladie, parasite: tenues de travail sales	Contamination, intoxication	Les tenues de travail sont fournies par l'entreprise. Les locaux comprennent des vestiaires et une douche.	1	3	0,1	0,3	

Unité de travail : **Ramassage et entretien des colonnes enterrées**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Zone de collecte avec colonne**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT8 24	Conditions de travail: travail isolé	Décès	Téléphone à disposition.	4	3	0,5	6	Prévoir d'équiper l'agent d'un PTI. Prévoir de mettre en place des procédures pour les travaux risqués.
UT8 25	Conditions de travail: travail dans la pénombre	Accident	Présence d'éclairage.	3	2	0,5	3	Prévoir d'améliorer l'éclairage sur le camion grue pour les opérations au sol.

PLAN D' ACTIONS

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 01	Risques généraux	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Rappel du fait que l'installation électrique doit être contrôlée une fois par an par un organisme spécialisé. Prévoir de faire réparer la prise à côté de la cuve d'Adblue. Prévoir de protéger le coffret électrique au local de nettoyage des camions (le coffret doit avoir un capôt IP44 pour le protéger de l'eau).				
UT1 02	Risques généraux	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Prévoir d'améliorer l'accessibilité des extincteurs au niveau des déchetteries. Prévoir de vérifier si les BAES et la trappe de désenfumage sont contrôlés. Prévoir de former les agents à l'utilisation d'un extincteur. Prévoir de renforcer l'affichage interdiction de fumer au niveau des déchetteries.				
UT1 04	Risques généraux	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Prévoir de formaliser l'accueil sécurité au poste.				
UT1 05	Risques généraux	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Prévoir d'équiper les locaux et les véhicules de trousse de premiers secours. Prévoir une formation sauveteur secouriste du travail.				
UT1 06	Risques généraux	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Prévoir la mise en place d'une étude sur les RPS.				
UT1 07	Risques généraux	Conditions de travail: Gestion des conflits	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 09	Risques généraux	Conditions de travail : Travailleur isolé	Mettre en place une protection du travailleur isolé (PTI). 19/10/2025 : Étudier la possibilité de mettre en place l'application BEEPIZ sur les téléphones professionnels des agents, sous réserve d'une couverture réseau suffisante. 18/12/2025 : Devis et étude technique demandés à SECURITAS TECHNOLOGY afin d'équiper les salariés d'un dispositif de travailleur isolé adapté à toutes les situations (port à la ceinture ou montre). Proposition reçue le 22/12/2025.				
UT1 11	Risques généraux	Utilisation de sanitaires, des locaux	Prévoir un nettoyage plus régulier.				
UT2 03	Administratif	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Prévoir d'étudier l'ergonomie du poste de travail.				
UT3 03	Dépôt	Chute de hauteur : Chute en descendant du véhicule	Sensibiliser au respect des trois points d'appuis.				
UT3 04	Dépôt	Chute de hauteur: travaux d'entretien des véhicules (graissage, nettoyage...)	Voir possibilité d'améliorer ce type d'opération : l'échelle est un moyen d'accès. Prévoir l'achat d'une PIRL adaptée.				
UT3 06	Dépôt	Circulation et déplacements: piétons et véhicules	Prévoir de définir des voies de circulation pour les piétons. Rappel de ne pas hésiter à se faire guider pour les manœuvres.				
UT3 08	Dépôt	Effondrements et chutes d'objets: portes sectionnelles	Prévoir le contrôle annuel des portes sectionnelles par une entreprise spécialisée.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT3 10	Dépôt	Machines et outils: Utilisation outillage électroportatif	Rappel de l'importance de contrôler les outils avant utilisation.				
UT3 11	Dépôt	Machines et outils: Utilisation compresseur	Prévoir la mise en place d'un contrôle du compresseur par un organisme certifié (tous les 40 mois). Prévoir la mise à disposition des salariés de la notice d'utilisation.				
UT3 12	Dépôt	Produits et déchets: Utilisation de différents produits (graisse, lubrifiant, carburant...)	Rechercher les fiches de données de sécurité. Rappeler les règles d'hygiène pour l'utilisation de produits chimiques.				
UT3 13	Dépôt	Electrique, incendie, explosion: Utilisation d'un matériel électrique	Sensibiliser les salariés au risque électrique et leur rappeler les consignes de prévention.				
UT3 14	Dépôt	Electrique, incendie, explosion: Stockage des produits	Prévoir de mettre en place plus de bacs de rétention. Rappel de l'importance de disposer d'un kit anti-pollution. Prévoir de faire contrôler l'installation électrique annuellement.				
UT3 15	Dépôt	Electrique, incendie, explosion: coffret électrique à proximité de la zone de lavage	Rappel : le coffret électrique doit être protégé, rendu étanche (IP44).				
UT3 16	Dépôt	Machines et outils: utilisation d'un laveur haute pression	Prévoir de mettre des vêtements de pluie à disposition et des lunettes de sécurité.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT4 08	Déchetterie de Laruns	Produits et déchets: Manipulation des produits chimiques déposés par les clients	Prévoir d'acheter de l'absorbant/kit anti- pollution et le mettre à disposition à proximité. Rappeler les règles d'hygiène pour l'utilisation de produits chimiques. Porter les EPI pour manipuler les produits. Installer une douche de sécurité. Envoyer vers une filière adaptée les produits qui ont été déposé malgré l'interdiction (produit non identifié, extincteur...). Ne pas les manipuler à la main.				
UT4 10	Déchetterie de Laruns	Electrique, incendie, explosion: stockage des produits	Prévoir de former sur la compatibilité des produits. Etudier le risque ATEX. Prévoir d'améliorer la signalisation et l'identification de chaque zone. Rappel d'avoir de l'absorbant en cas de déversement accidentel. Vérifier la mise à la terre du local de stockage. Vérifier si la ventilation est suffisante. Prévoir d'afficher à l'extérieur : l'affichage des dangers associés aux produits stockés, les numéros d'urgence, l'interdiction d'accès au public et de flamme nue, les EPI obligatoires, le plan du local et des différentes zones.				
UT4 11	Déchetterie de Laruns	Risques biologiques: DASRI	Vérifier la performance des gants utilisés au risque de coupure et de perforation.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT4 12	Déchetterie de Laruns	Risques biologiques: présence d'animaux pouvant amener des maladie (leptospirose)	S'assurer de la mise à jour des vaccinations recommandées par le médecin de prévention (hépatite B, leptospirose...) Sensibilisation aux risques biologiques.				
UT4 13	Déchetterie de Laruns	Risques biologiques: Manipulation de déchets coupants, piquants souillés ou rouillés	Prévoir de s'assurer de la mise à jour des vaccinations recommandées par le médecin de prévention (tétanos). Vérifier la performance des gants utilisés au risque de coupure et de perforation. Vérifier le matériel de premier secours.				
UT4 14	Déchetterie de Laruns	Intervention d'entreprises extérieures: collecte des déchets par les centres de traitement	Prévoir de rédiger des protocoles de sécurité.				
UT4 15	Déchetterie de Laruns	Intervention d'entreprises extérieures: broyage des végétaux	Prévoir de rédiger des protocoles de sécurité.				
UT4 16	Déchetterie de Laruns	Bruit: manipulations des bennes, élimination de déchets métalliques, collecte du verre...	Rappel de l'importance de porter les protections auditives.				
UT4 17	Déchetterie de Laruns	Conditions de travail: travail isolé	Prévoir d'équiper l'agent d'un PTI.				
UT4 20	Déchetterie de Laruns	Conditions de travail: hygiène	Rappel de porter les EPI lors de l'entretien du local.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT5 09	Déchetterie de Louvie Juzon	Produits et déchets: Manipulation des produits chimiques déposés par les clients	Prévoir d'acheter de l'absorbant/kit anti- pollution et le mettre à disposition à proximité. Rappeler les règles d'hygiène pour l'utilisation de produits chimiques. Porter les EPI pour manipuler les produits. Prévoir d'installer une douche de sécurité et un rince-œil. Prévoir de revoir les armoires à DMS, mettre en place les pictogrammes sur les étagères. Formation sur les risques.				
UT5 11	Déchetterie de Louvie Juzon	Electrique, incendie, explosion: stockage des produits	Prévoir de former sur la compatibilité des produits. Etudier le risque ATEX. Prévoir d'améliorer la signalisation et l'identification de chaque zone. Rappel d'avoir de l'absorbant en cas de déversement accidentel. Vérifier la mise à la terre du local de stockage. Vérifier si la ventilation est suffisante. Prévoir d'afficher à l'extérieur : l'affichage des dangers associés aux produits stockés, les numéros d'urgence, l'interdiction d'accès au public et de flamme nue, les EPI obligatoires, le plan du local et des différentes zones.				
UT5 12	Déchetterie de Louvie Juzon	Risques biologiques: DASRI	Vérifier la performance des gants utilisés au risque de coupure et de perforation.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT5 13	Déchetterie de Louvie Juzon	Risques biologiques: présence d'animaux pouvant amener des maladie (leptospirose)	Prévoir de s'assurer de la mise à jour des vaccinations recommandées par le médecin de prévention (hépatite B, leptospirose...) Sensibilisation aux risques biologiques. Voir RH.				
UT5 14	Déchetterie de Louvie Juzon	Risques biologiques: Manipulation de déchets coupants, piquants souillés ou rouillés	Rappel de s'assurer de la mise à jour des vaccinations recommandées par le médecin de prévention (tétanos). Prévoir de vérifier la performance des gants utilisés au risque de coupure et de perforation. Prévoir de vérifier le matériel de premier secours.				
UT5 15	Déchetterie de Louvie Juzon	Intervention d'entreprises extérieures: collecte des déchets par les centres de traitement	Prévoir de rédiger des protocoles de sécurité.				
UT5 16	Déchetterie de Louvie Juzon	Intervention d'entreprises extérieures: broyage des végétaux	Prévoir de rédiger des protocoles de sécurité.				
UT5 17	Déchetterie de Louvie Juzon	Conditions de travail: travail isolé	Prévoir d'équiper l'agent d'un PTI.				
UT5 20	Déchetterie de Louvie Juzon	Conditions de travail: hygiène	Rappel de porter les EPI lors de l'entretien du local.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT6 05	Transport des déchetterie vers les centres de traitement	Chute de hauteur : Chute en bâchant les bennes	Lors des renouvellements des bennes prévoir des bennes avec bâche intégrée. Si achat de filet, veiller à les prendre assez grand pour permettre un bâchage au sol. Rappel de l'importance de porter un casque normé EN 397 avec jugulaire.				
UT6 06	Transport des déchetterie vers les centres de traitement	Manutentions manuelles: passage dans les bennes pour le bâchage	Lors des renouvellements des bennes prévoir des bennes avec bâche intégrée. Si achat de filet, veiller à les prendre assez grand pour permettre un bâchage au sol. Rappel de l'importance de porter un casque normé EN 397 avec jugulaire.				
UT6 07	Transport des déchetterie vers les centres de traitement	Conditions de travail: Co-activité	Prévoir de rédiger des protocoles de sécurité.				
UT7 05	Collecte des déchets	Effondrements et chutes d'objets: utilisation d'une élingue pour maintenir les gros containers ouverts	Rappel de l'importance de porter un casque normé EN 397 avec jugulaire lors de cette opération.				
UT7 07	Collecte des déchets	Manutention manuelle: chargement/déchargement des containers dans le fourgon pour le quartier du Bagé	Prévoir de mettre des points de collectes à des endroits stratégiques afin d'optimiser la collecte de ce quartier.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT7 11	Collecte des déchets	Manutention manuelle: ramassage et chargement des cartons récupérés dans le petit local à Laruns à même le sol	Etudier les possibilités de collecter différemment ces déchets ou de les collecter à un autre endroit.				
UT7 12	Collecte des déchets	Circulation et déplacements: circulation routière (camions)	Sensibiliser au risque routier.				
UT7 13	Collecte des déchets	Circulation et déplacements: circulation routière (utilitaire et voiture)	Le fourgon va être remplacé.				
UT7 15	Collecte des déchets	Circulation et déplacements: circulation routière sur route de montagne (neige, verglas)	Etudier la possibilité de moduler différemment les horaires pour limiter le risque de conduite aux heures les plus froides de la journée.				
UT7 16	Collecte des déchets	Circulation et déplacements: circulation à contre-sens pour monter à Gourette	Prévoir de prendre contact avec le département pour mettre en place un feu tricolore activable avec une télécommande.				
UT7 17	Collecte des déchets	Circulation et déplacements: un agent fait la circulation	Trouver une solution pour éviter qu'un agent descende à pied pour faire la circulation. Etudier la possibilité de mettre en place un feu de circulation activable à distance.				
UT7 18	Collecte des déchets	Manutentions mécaniques: vibrations liées à la conduite d'engins	Un siège du camion benne est détérioré côté passager, voir pour le réparer/remplacer.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT7 19	Collecte des déchets	Bruit: bruit du véhicule, du vidage des containers	Rappel de l'importance de porter des protections auditives lors de cette phase de travail.				
UT7 20	Collecte des déchets	Produits et déchets: fuite de produits, mauvais tri du particulier	Prévoir d'avoir un stock de gants plus important.				
UT7 24	Collecte des déchets	Risques biologiques: contamination par un agent biologique	Vérifier avec le médecin du travail les obligations de vaccinations.				
UT7 25	Collecte des déchets	Conditions de travail: travail avec des températures élevées	Voir pour entretenir les climatisations des véhicules.				
UT8 04	Ramassage et entretien des colonnes enterrées	Chute de hauteur: intervention sur la benne pour débloquer les éléments ou manipuler le crochet	Voir pour sécuriser l'accès. Etudier la possibilité de pouvoir s'attacher.				
UT8 05	Ramassage et entretien des colonnes enterrées	Effondrements et chutes d'objets: intervention sur la benne pour débloquer les éléments ou manipuler le crochet	Etudier cette tâche avec les agents pour trouver une solution.				
UT8 06	Ramassage et entretien des colonnes enterrées	Effondrements et chutes d'objets: chute d'une colonne lors du vidage	Fournir un casque normé EN 397 avec jugulaire à l'agent.				
UT8 09	Ramassage et entretien des colonnes enterrées	Manutention manuelle: ramassage des déchets manuellement suite à l'ouverture de la colonne	Prévoir de sensibiliser sur le fait de ne plus jeter certains déchets dans la colonne car cela bloque.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT8 12	Ramassage et entretien des colonnes enterrées	Circulation et déplacements: circulation routière sur route de montagne (neige, verglas)	Etudier la possibilité de moduler différemment les horaires pour limiter le risque de conduite aux heures les plus froides de la journée.				
UT8 13	Ramassage et entretien des colonnes enterrées	Circulation et déplacements: un agent fait la circulation	Trouver une solution pour éviter qu'un agent descende à pied pour faire la circulation. Etudier la possibilité de mettre en place un feu de circulation activable à distance.				
UT8 15	Ramassage et entretien des colonnes enterrées	Bruit: bruit du véhicule, du vidage des containers	Voir si besoin d'équipements de protection contre le bruit.				
UT8 20	Ramassage et entretien des colonnes enterrées	Risques biologiques: contamination par un agent biologique	Vérifier avec le médecin du travail les obligations de vaccinations.				
UT8 21	Ramassage et entretien des colonnes enterrées	Conditions de travail: travail avec des températures élevées	Voir pour entretenir les climatisations des véhicules.				
UT8 24	Ramassage et entretien des colonnes enterrées	Conditions de travail: travail isolé	Prévoir d'équiper l'agent d'un PTI. Prévoir de mettre en place des procédures pour les travaux risqués.				

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Par sa signature, le président de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau atteste de la véracité des informations figurant dans le présent document. Il certifie que les mesures préventives décrites sont effectivement mises en oeuvre au sein de la collectivité et valide les mesures correctives à déployer.

Le Président :

Date:

Signature:

Services techniques et entretien et plan local de randonnées

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels



Date : **28/01/2026**

A mettre à jour, au plus tard, le : 28/01/2027

Le Document Unique

Article R.4121-1 : « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. »

Article R.4121-2 : « La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée : 1° Au moins chaque année ; 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ; 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Le Document Unique retranscrit l'évaluation des risques visant à réduire les risques d'AT et MP pour les salariés. Elle constitue la première étape d'une politique de prévention. La mise en place de ce document, doit être un outil pour une politique d'amélioration continue.

Méthode utilisée : Identification des dangers, identification des risques associés, cotation des risques, de la maîtrise, priorisation des risques, mise en place d'un plan d'actions.

Cotation des risques

Le risque est caractérisé par une fréquence et une gravité. Le croisement de ces deux critères donne une note qui est pondérée par la maîtrise afin de donner une priorité.

Les différents critères sont définis comme suit:

Fréquence (F):

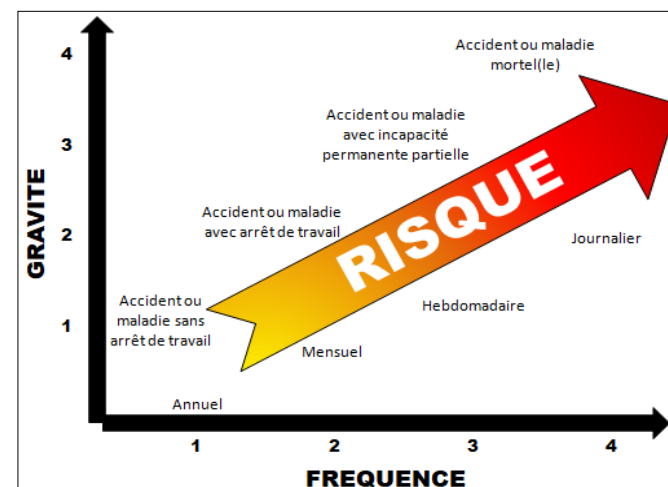
- 1 annuel
- 2 mensuel
- 3 hebdomadaire
- 4 journalier

Gravité (G):

- 1 accident ou maladie sans arrêt de travail
- 2 accident ou maladie avec arrêt de travail
- 3 accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
- 4 accident ou maladie mortelle

Maîtrise (M):

- 0,1 maîtrise complète et efficace
- 0,5 maîtrise incomplète
- 1 absence de maîtrise du risque



		MAITRISE			
		0,1	0,5	1	
FREQUENCE X GRAVITE	1	0,1	0,5	1	← Priorité faible
	2	0,2	1	2	
	3	0,3	1,5	3	
	4	0,4	2	4	← Priorité moyenne
	6	0,6	3	6	
	8	0,8	4	8	
	9	0,9	4,5	9	← Priorité haute
	12	1,2	6	12	
	16	1,6	8	16	

$$\text{Priorité} = \text{Fréquence} \times \text{Gravité} \times \text{Maîtrise}$$

Les unités de travail étudiées :

Risques généraux
Administratif
Atelier
Services Techniques
Gestion des chemins de randonnées
Epareuse
Entretien des locaux

Les dangers étudiés :

Chute de plain-pied
Chute de hauteur
Effondrements et chutes d'objets
Manutentions manuelles
Manutentions mécaniques
Circulations et déplacements
Machines et outils
Bruit
Produits et déchets
Electrique, incendie, explosion
Conditions de travail
Intervention d'entreprises extérieures
Infection, parasite, maladie

Unité de travail UT 1 :

Risques généraux

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **chantier, dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 01	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Electrisation, électrocution,	Les réparations et la maintenance de l'installation électrique sont réalisées par un électricien. Deux agents ont suivi une formation pour l'habilitation électrique H0B0. L'installation électrique est récente.	3	1	0,5	1,5	Rappel : L'installation électrique doit être contrôlée une fois par an par un organisme certifié. Prévoir ensuite d'analyser le rapport et de faire corriger les observations par un électricien.
UT1 02	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Brûlures		3	2	0,5	3	Prévoir de mettre en place des extincteurs. Prévoir de former les salariés à l'utilisation des extincteurs.

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **chantier, dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 03	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire des agents lors de leur prise de poste. Réalisation d'une vérification préventive du véhicule en contrôlant que les niveaux sont bons, qu'il n'y a pas de voyants lumineux allumés et que les pneus sont en bon état. Respect du code de la route. Si arrimage, contrôle de la conformité des sangles, du serrage et vérification que les objets transportés ne peuvent pas se détacher. Respect de la capacité de charge du véhicule. Les véhicules sont récents, en bon état et entretenus dans des garages.	4	3	0,5	6	Prévoir une sensibilisation au risque routier.
UT1 04	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Incident, blessures diverses, aggravation des aléas.	Le nouveau personnel est accompagné d'une personne d'expérience. Une dérogation aux travaux dangereux est demandée si le jeune travailleur est mineur. L'entreprise fait appel à un consultant sécurité externe, ne pas hésiter à le contacter. Le supérieur hiérarchique est disponible pour répondre aux questions des nouveaux salariés.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place un accueil sécurité au poste pour les nouveaux salariés.

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **chantier, dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 05	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Aggravation du danger	Deux salariés ont la formation SST. Les véhicules sont équipés d'une trousse à pharmacie.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de former plus d'agents SST. Prévoir de mettre en place des produits de premiers secours dans l'épaveuse et dans les sacs des agents pour la gestion des chemins de randonnées. Prévoir de mettre en place une trousse à pharmacie dans les véhicules des agents d'entretien.
UT1 06	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Stress	Les agents réalisent un entretien annuel avec leur supérieur.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de réalisation d'une étude sur les RPS.
UT1 07	Conditions de travail: Gestion des conflits	Stress	Accompagnement des salariés lors des réunions avec les mairies ou les usagers. Soutien entre collègues. La direction ne génère pas de pression supplémentaire. Déculpabilisation : l'agent n'est pas responsable de l'événement.	2	2	0,5	2	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **chantier, dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 08	Conditions de travail: Événement important lié à une situation indépendante du travail	Stress, dégradation du travail, mal-être	Entretien avec un responsable. Interdiction de reprise « à chaud ». Orientation vers un professionnel de santé. Procédure de déclaration et de traçabilité. Accompagnement psychologique si nécessaire. Aménagement temporaire ou changement de poste.	2	1	0,1	0,2	
UT1 09	Conditions de travail : Travailleur isolé	Pas de possibilité de recours, aggravation de l'aléa.	Le travail en équipe est privilégié. Le travailleur est joignable en permanence par téléphone.	3	3	0,5	4,5	Mettre en place une protection du travailleur isolé (PTI). 19/10/2025 : Étudier la possibilité de mettre en place l'application BEEPIZ sur les téléphones professionnels des agents, sous réserve d'une couverture réseau suffisante. 18/12/2025 : Devis et étude technique demandés à SECURITAS TECHNOLOGY afin d'équiper les salariés d'un dispositif de travailleur isolé adapté à toutes les situations (port à la ceinture ou montre). <i>Proposition reçue le 22/12/2025.</i>

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **chantier, dépôt**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 10	Infection, maladie, parasite: pandémie	Infection, parasite, maladie, décès	Un point d'eau est à disposition avec du savon et/ou du gel hydroalcoolique. Nettoyage des mains avant de manger, boire, en fin de poste. Respect des préconisations des autorités sanitaires. La CCVO met à disposition les équipements de protection nécessaires. Arrêt provisoire de l'activité si nécessaire.	2	1	0,1	0,2	
UT1 11	Utilisation de sanitaires, des locaux	Contamination, intoxication	Les locaux sont régulièrement nettoyés.	1	3	0,1	0,3	

Unité de travail UT 2 :

Administratif

Unité de travail : **Administratif**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Bureau**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT2 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Le bureau est propre et bien rangé.	2	2	0,1	0,4	
UT2 02	Chute de hauteur: utilisation de l'escalier	Blessures diverses	L'escalier est équipé d'une main courante.	2	3	0,1	0,6	
UT2 03	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, blessures diverses	Le matériel informatique est récent. Le bureau dispose d'un éclairage naturel et d'une lampe d'appoint. Alternance des tâches.	2	2	0,5	2	Prévoir d'équiper le bureau d'une chaise de bureau.
UT2 04	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Le bureau est équipé d'un chauffage et d'une climatisation. Un point d'eau est à disposition.	1	2	0,1	0,2	
UT2 05	Conditions de travail: Hygiène	Contamination, virus...	Des sanitaires communs (douche et WC) sont à disposition dans le bâtiment attenant.	1	2	0,5	1	Etudier la possibilité d'améliorer l'accès aux sanitaires (réduire la distance et éviter de passer par l'extérieur).

Unité de travail UT 3 :

Atelier

Unité de travail : **Atelier**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Atelier**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied et zone de travail	Entorse	Nettoyage de sa zone de travail à la fin de l'intervention. L'atelier est nettoyé et rangé chaque semaine. Port des chaussures de sécurité. Zone de passage dégagée.	2	2	0,1	0,4	
UT3 02	Chute de hauteur : Déplacement dans les escaliers	Blessures diverses	Les escaliers sont équipés d'une main-courante.	2	2	0,1	0,4	
UT3 03	Chute de hauteur : Chute en descendant du véhicule	Blessures diverses	Vigilance.	2	1	0,1	0,2	
UT3 04	Chute de hauteur : Déplacement au niveau de la mezzanine	Contusions multiples	La mezzanine sert de stockage.	2	1	0,5	1	Prévoir de sécuriser la mezzanine et son accès. Réflexion à la possibilité d'agrandir la mezzanine pour augmenter l'espace de stockage.
UT3 05	Chute de hauteur : utilisation d'une échelle pour accéder en hauteur, attraper du matériel	Contusions multiples	Echelle et escabeaux en bon état.	2	1	0,5	1	Prévoir de fixer le matériel en l'attachant. Prévoir d'utiliser du matériel sécurisé type PIRL. Installer un escalier pour accéder à la mezzanine.

Unité de travail : **Atelier**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Atelier**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 06	Manutentions mécaniques : utilisation de la pelle mécanique	Ecrasement, choc, décès	Seul le personnel formé peut utiliser la pelle mécanique. La vérification générale périodique est à jour. Une vérification préventive de l'engin est réalisée avant de l'utiliser. Pas de guidage à la main. Une personne guide le conducteur lors des phases de manœuvres.	3	1	0,5	1,5	Rappel de l'importance de rédiger une autorisation de conduite.
UT3 07	Effondrements et chutes d'objets : porte sectionnelle	Ecrasement, choc, décès		3	1	0,5	1,5	Prévoir de faire contrôler la porte sectionnelle annuellement par une entreprise spécialisée.
UT3 08	Effondrements et chutes d'objets : Objets stockés en hauteur	Chocs	Utilisation de racks de rangement en bon état et non surchargés.	3	2	0,5	3	Prévoir de fixer les racks au sol.
UT3 09	Manutention manuelle : Chargement et déchargement ou manutention de pièces	TMS, mal de dos	Gants de manutention et transpalette à disposition. Entraide entre collègues. Utilisation de la pelle mécanique si charge à manutentionner importante.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Atelier**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Atelier**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 10	Machines et outils: Utilisation outillage électroportatif	Projections, surdité, inhalation de poussières, coupures...	L'outillage est récent et en bon état. Le responsable est informé des problèmes observés sur les équipements. Les EPI sont à disposition des salariés.	2	3	0,1	0,6	
UT3 11	Machines et outils: Utilisation d'un poste à souder	Brûlures, explosion, incendie, inhalation de fumées nocives (toux, asthme...)	EPI à disposition : gants, écran de soudure. Travail en espace ventilé.	3	2	0,5	3	Rappel de l'importance d'avoir un extincteur à proximité pour cette phase de travail.
UT3 12	Machines et outils: Utilisation de la perceuse à colonne	Coupures, projections, ...	La perceuse est récente et en bon état.	3	2	0,5	3	Prévoir de mettre un casque anti-bruit à disposition sur la zone de travail. Prévoir de mettre un affichage en place pour rappeler les principales consignes de sécurité.
UT3 13	Machines et outils: Utilisation de l'affuteuse	Coupures, projections, ...	La machine est récente et en bon état. Port des lunettes de sécurité.	3	2	0,5	3	Prévoir de mettre un casque anti-bruit et un masque de protection respiratoire à disposition sur la zone de travail. Prévoir de mettre un affichage en place pour rappeler les principales consignes de sécurité.

Unité de travail : **Atelier**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Atelier**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 14	Machines et outils: Utilisation de la scie radiale	Coupures, projections, ...	La machine est récente et en bon état. La scie est sur pieds réglables. Elle est équipée d'un carter de protection. Un filtre retient une partie des poussières émises.	3	2	0,5	3	Prévoir de mettre un casque anti-bruit et un masque de protection respiratoire à disposition sur la zone de travail. Prévoir de mettre un affichage en place pour rappeler les principales consignes de sécurité.
UT3 15	Machines et outils: Utilisation de la raboteuse	Coupures, projections, ...	La machine est récente et équipée d'une aspiration mobile. Présence d'un bouton d'arrêt d'urgence. Acquisition récente, jamais utilisée pour le moment.	3	1	0,5	1,5	Rappel de l'importance du port de lunettes et de bouchons d'oreille. Prévoir de mettre un affichage en place pour rappeler les principales consignes de sécurité.
UT3 16	Machines et outils: Utilisation d'objets coupants, glissants...	Coupures, blessures	Port des gants.	1	1	0,1	0,1	
UT3 17	Bruit: Utilisation d'outils ou engins émettant du bruit	Acouphène, surdité	Bouchons d'oreille à disposition.	2	3	0,5	3	Rappel de l'importance de porter des protections auditives pour l'utilisation des machines. Prévoir de mettre un casque à disposition dans la zone de travail.
UT3 18	Produits et déchets: Utilisation de différents produits (silicone, colle...)	Asphyxie, brûlures, irritations...		3	1	0,5	1,5	Prévoir de rechercher les fiches de données de sécurité. Rappeler les règles d'hygiène pour l'utilisation de produits chimiques. Mettre à disposition les EPI adaptés.

Unité de travail : **Atelier**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Atelier**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 19	Produits et déchets: Inhalation de fumées lors de l'utilisation du poste à souder	Asthme, toux, cancer...	Aération de la zone d'intervention.	3	1	0,5	1,5	Rappel de l'importance d'aérer la zone de travail et de limiter l'exposition aux fumées de soudure. Achat de masque.
UT3 20	Produits et déchets: Emission de poussières	Irritation des voies respiratoires	Aération de la zone de travail.	3	2	0,5	3	Prévoir l'achat de masque de protection respiratoire.
UT3 21	Electrique, incendie, explosion: Utilisation d'un matériel électrique	Electrisation, électrocution	Vérification préventive de l'outillage avant de l'utiliser. Les rallonges endommagées sont remplacées. Vigilance de ne pas endommager les câbles lors de l'utilisation du matériel électrique.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Atelier**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Atelier**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 22	Electrique, incendie, explosion: Utilisation du poste à souder	Incendie, explosion	Les sources inflammables sont éloignées.	2	1	0,5	1	Prévoir d'installer des extincteurs dans les locaux.
UT3 23	Electrique, incendie, explosion: Stockage des produits	Incendie, explosion	Vigilance sur les produits stockés, l'absence de fuite.	2	1	0,5	1	Prévoir la mise en place d'une fiche sur la compatibilité des produits. Prévoir la mise en place de bacs de rétention.

Unité de travail UT 4 :

Services techniques

Unité de travail : **Services techniques**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **locaux et espaces extérieurs gérés par la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 01	Chute de plain-pied: zone de circulation encombrée	Entorse	Le chantier est maintenu propre et rangé. Les circulations sont dégagées. Port des chaussures de sécurité.	2	2	0,1	0,4	
UT4 02	Chute de hauteur: utilisation d'une échelle	Contusions multiples, mort	Pas de travail en hauteur si les conditions météorologiques ne le permettent pas. L'état de l'échelle est contrôlé avant de l'utiliser. L'échelle est conforme et en bon état. Si besoin, un agent maintient l'échelle en bas. Respect des trois points d'appui.	4	2	0,5	4	Rappel de limiter au maximum l'utilisation des échelles. L'échelle doit être fixée et reste un moyen d'accès. Prévoir l'achat d'équipements de protection pour le travail en hauteur. Prévoir une formation au travail en hauteur.
UT4 03	Chute de hauteur: utilisation d'un escabeau	Contusions	L'état de l'escabeau est contrôlé avant utilisation. Le travail en hauteur est limité. L'utilisation de l'escabeau en poste de travail est interdite mais peut être tolérée en cas de contrainte technique ou pour une tâche courte et non répétitive. Un maximum d'opération est réalisé au sol.	2	2	0,5	2	Réflexion pour l'achat d'une PIRL ou d'un échafaudage roulant.

Unité de travail : **Services techniques**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **locaux et espaces extérieurs gérés par la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 04	Chute de hauteur: intervention sur toiture	Contusions multiples, mort	La toiture est contrôlée avant de se déplacer dessus.	4	1	0,5	2	Prévoir l'achat d'équipements de protection pour le travail en hauteur. Prévoir une formation au travail en hauteur.
UT4 05	Chute de hauteur: travail à proximité d'un vide	Blessures diverses, mort	Pas de travail en hauteur par mauvais temps.	4	1	0,5	2	Prévoir l'achat d'équipements de protection pour le travail en hauteur. Prévoir une formation au travail en hauteur.
UT4 06	Chute de hauteur: chute en descendant de véhicules	Blessures diverses	Respect des trois points d'appui pour monter et descendre des véhicules.	2	1	0,1	0,2	
UT4 07	Manutention manuelle	TMS, mal de dos	Se mettre à deux si nécessaire. Utilisation de la pelle mécanique si la charge est trop importante. Gants à disposition. Un transpalette est à disposition.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Services techniques**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **locaux et espaces extérieurs gérés par la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 08	Manutentions mécaniques: utilisation de la pelle mécanique	Ecrasement, choc, décès	Seul le personnel formé peut utiliser la pelle mécanique. La vérification générale périodique est à jour. Une vérification préventive de l'engin est réalisée avant de l'utiliser. Pas de guidage à la main. Si besoin, une personne guide le conducteur lors des phases de manœuvres.	3	2	0,5	3	Prévoir de rédiger une autorisation de conduite aux personnes formées qui utilisent la pelle.
UT4 09	Manutentions mécaniques: réalisation de fouilles en tranchée à l'aide d'un engin de chantier	Eboulement, chute de hauteur, chute d'objets, électrisation, électrocution	Reconnaissance du terrain. Les fouilles n'excèdent pas les 50 cm de profondeur. Réalisation d'une DICT si besoin. Un agent a l'AIPR.	3	2	0,1	0,6	
UT4 10	Manutentions mécaniques: vibrations liées à la conduite d'engins	Pathologie du dos	Alternance des tâches. Les engins sont récents et équipés de sièges avec amortisseurs.	3	1	0,1	0,3	

Unité de travail : **Services techniques**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **locaux et espaces extérieurs gérés par la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 11	Machines et outils: utilisation d'une bétonnière	Ecrasement, arrachage	Vérification préventive de la bétonnière avant de l'utiliser. La bétonnière est installée sur une surface plate et horizontale. Les parties mobiles sont protégées et la bétonnière est équipée d'un bouton d'arrêt d'urgence.	2	2	0,1	0,4	
UT4 12	Machines et outils: utilisation d'un laveur haute pression	Projections accidentelle sur corps ou visage : blessures et contusions diverses.	Le jet est manipulé avec précaution.	1	2	0,1	0,2	
UT4 13	Machines et outils: utilisation d'objets coupants (ex : cutter)	Coupures, blessures	Utilisation de matériel récent et en bon état.	1	2	0,1	0,2	

Unité de travail : **Services techniques**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **locaux et espaces extérieurs gérés par la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 14	Machines et outils: utilisation d'outils de taille (tronçonneuse, débrousailleuse...)	Coupures, projections, surdité...	L'outillage est en bon état. Il est contrôlé visuellement régulièrement. Les lames et chaînes sont régulièrement affutées. Port des EPI suivant les situations de travail : protections auditives, masque de protection pour le visage, gants.	2	4	0,1	0,8	
UT4 15	Machines et outils: utilisation d'outillage électroportatif (perceuse, perforateur)	Coupures, projections, surdité...	L'outillage est en bon état. Il est contrôlé visuellement régulièrement. Les défauts sont remontés au responsable de l'entreprise. Port des EPI suivant les situations de travail : protections auditives, lunettes de protection, gants...	2	2	0,1	0,4	
UT4 16	Machines et outils: utilisation d'outils coupants (rotofil tronçonneuse)	Coupures, blessures	Le matériel est vérifié avant utilisation. Port de gants anti coupure. Le matériel est régulièrement affuté.	2	4	0,1	0,8	
UT4 17	Machines et outils: utilisation de matériel électroportatif vibrant	Pathologies des articulations des bras et des mains	Changements de tâches réguliers. L'outillage est récent.	3	2	0,1	0,6	

Unité de travail : **Services techniques**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **locaux et espaces extérieurs gérés par la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 18	Bruit: utilisation d'outils ou engins émettant du bruit	Acouphène, surdité	Protections auditives à disposition.	2	3	0,5	3	Rappel de porter les protections auditives.
UT4 19	Produits et déchets: utilisation de différents produits	Asphyxie, brûlures, irritations...	Aération de la zone de travail Utilisation de produits homologués.	3	2	0,5	3	Prévoir de rechercher les fiches de données de sécurité des produits utilisés. Sensibiliser les agents aux risques et aux bonnes pratiques pour utiliser les produits chimiques.
UT4 20	Produits et déchets: émission de poussières	Irritation des voies respiratoires	Aération de la zone de travail.	3	2	0,5	3	Prévoir l'achat de masque de protection contre la poussière.
UT4 21	Electrique, incendie, explosion: travail sur ou à proximité d'un réseau électrique	Electrisation, électrocution	Deux agents ont passé la formation H0B0. Travail réalisé hors tension.	2	2	0,1	0,4	
UT4 22	Electrique, incendie, explosion: utilisation d'un matériel électrique	Electrisation, électrocution	Le matériel électrique est utilisé avec soin après avoir été vérifié visuellement. Les rallonges endommagées sont remplacées.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Services techniques**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **locaux et espaces extérieurs gérés par la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 23	Electrique, incendie, explosion: travail à proximité d'une ligne électrique aérienne	Electrisation, électrocution	La ligne électrique est mise hors tension en amont du chantier. Les DICT sont établis en amont du chantier. Une personne au sol guide la personne en hauteur. Vigilance selon les conditions météorologiques.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de former les agents à l'AIPR.
UT4 24	Electrique, incendie, explosion: utilisation du poste à souder	Incendie, explosion	Les sources inflammables sont éloignées. Les soudures sont généralement réalisées à l'atelier.	2	1	0,5	1	Rappel de l'importance d'avoir un extincteur à disposition.
UT4 25	Conditions de travail: Travail sur ou à proximité d'un espace routier	Chocs, heurts	Mise en place de panneaux de chantier.	3	1	0,5	1,5	Rappel : Une autorisation doit être demandée à la mairie avec consignation de voie et déviation si besoin.
UT4 26	Conditions de travail: Postures contraignantes	TMS (Tendinite du coude, du poignet, de l'épaule, hygroma du genou, atteinte méniscale...).	Alternance des tâches entre les agents, la polyvalence des tâches. La manutention mécanique est privilégiée à la manutention manuelle.	3	2	0,5	3	Prévoir l'achat de genouillères ou de tapis pour le travail à genoux.

Unité de travail : **Services techniques**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **locaux et espaces extérieurs gérés par la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 27	Conditions de travail: Travail à proximité de l'eau ou dans l'eau	Noyade	Vigilance particulière sur les périodes de crues. Intervention seulement lorsque le niveau de l'eau est bas. Un point météo est fait avant ce travail. Travail à deux.	3	1	0,1	0,3	
UT4 28	Conditions de travail: Coactivité	Heurt	Grande vigilance lors des phases de coactivité avec des personnes extérieures au chantier. Les agents signalent, aux personnes se trouvant sous ou à proximité de la zone d'intervention, leur présence (balisage, dialogue...). Les phases de coactivité sont limitées au maximum.	3	1	0,1	0,3	
UT4 29	Conditions de travail: travail avec des températures élevées	Malaise, insolation, déshydratation	Port de vêtement de travail adaptés. Les agents essaient d'organiser les interventions selon la météo dès que possible.	2	1	0,1	0,2	
UT4 30	Conditions de travail: travail avec des températures faibles, des intempéries	Engelure, crevasse	Port de vêtement de travail adaptés. Les agents essaient d'organiser les interventions selon la météo dès que possible.	2	1	0,1	0,2	

Unité de travail : **Services techniques**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **locaux et espaces extérieures gérés par la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 31	Infection, maladie, parasite: tenues de travail sales	Contamination, intoxication	Les tenues de travail sont fournies par l'entreprise. Les locaux comprennent des vestiaires et une douche. Les vêtements de tonte sont amenés au pressing.	1	3	0,1	0,3	

Unité de travail UT 5 :

Gestion des chemins de randonnée

Unité de travail : **Gestion des chemins de randonnées**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de l'entretien des chemins de randonnées**Espaces concernés : **chemins de randonnées**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 01	Chute de plain-pied: zone de circulation accidentée	Entorse	Port des chaussures de randonnée.	2	4	0,1	0,8	
UT5 02	Effondrements et chutes d'objets : tronçonnage	Ecrasement, choc, décès	L'abattage des arbres est confié à une entreprise spécialisée. Un collègue reste en surveillance pour signaler la zone de tronçonnage.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de renforcer les mesures de sécurité pour ces opérations avec mise en place d'un périmètre de sécurité signalé visuellement par du balisage.
UT5 03	Manutentions mécaniques: utilisation de la pelle mécanique	Ecrasement, choc, décès	Seul le personnel formé peut utiliser la pelle mécanique. La vérification générale périodique est à jour. Une vérification préventive de l'engin est réalisée avant de l'utiliser. Pas de guidage à la main. Si besoin, une personne guide le conducteur lors des phases de manœuvres.	3	2	0,5	3	Prévoir de rédiger une autorisation de conduite aux personnes formées qui utilisent la pelle.

Unité de travail : **Gestion des chemins de randonnées**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de l'entretien des chemins de randonnées**Espaces concernés : **chemins de randonnées**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 04	Manutentions mécaniques: réalisation de fouilles en tranchée à l'aide d'un engin de chantier	Eboulement, chute de hauteur, chute d'objets, électrisation, électrocution	Reconnaissance du terrain. Les fouilles n'excèdent pas les 50 cm de profondeur. Réalisation d'une DICT si besoin. Un agent possède la formation AIPR.	3	2	0,1	0,6	
UT5 05	Manutentions mécaniques: vibrations liées à la conduite d'engins	Pathologie du dos	Alternance des tâches. Les engins sont récents et équipés de sièges avec amortisseurs.	3	1	0,1	0,3	
UT5 06	Machines et outils: utilisation d'une bétonnière	Ecrasement, arrachage	Vérification préventive de la bétonnière avant de l'utiliser. La bétonnière est installée sur une surface plate et horizontale. Les parties mobiles sont protégées et la bétonnière est équipée d'un bouton d'arrêt d'urgence.	2	2	0,1	0,4	
UT5 07	Machines et outils: utilisation d'objets coupants (ex : cutter)	coupures, blessures	Utilisation de matériel récent et en bon état.	1	2	0,1	0,2	

Unité de travail : **Gestion des chemins de randonnées**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de l'entretien des chemins de randonnées**Espaces concernés : **chemins de randonnées**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 08	Machines et outils: utilisation d'outils de taille (tronçonneuse, débroussailleuse...)	coupuress, projections, surdité...	L'outillage est en bon état. Il est contrôlé visuellement régulièrement. Les lames et chaînes sont régulièrement affutées. Port des EPI suivant les situations de travail : protections auditives, masque de protection pour le visage, gants.	2	4	0,1	0,8	
UT5 09	Machines et outils: utilisation d'outillage électroportatif (perceuse, perforateur)	coupuress, projections, surdité...	L'outillage est en bon état. Il est contrôlé visuellement régulièrement. Les défauts sont remontés au responsable de l'entreprise. Port des EPI suivant les situations de travail : protections auditives, lunettes de protection, gants...	2	2	0,1	0,4	
UT5 10	Machines et outils: utilisation d'outils coupants (rotofil tronçonneuse)	coupuress, blessures	Le matériel est vérifié avant utilisation. Port de gants anti coupures. Le matériel est régulièrement affuté. Port des EPI anti coupures	2	4	0,1	0,8	
UT5 11	Machines et outils: utilisation de matériel électroportatif vibrant	Pathologies des articulations des bras et des mains	Changements de tâches réguliers. L'outillage est récent.	3	2	0,1	0,6	

Unité de travail : **Gestion des chemins de randonnées**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de l'entretien des chemins de randonnées**Espaces concernés : **chemins de randonnées**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 12	Bruit: utilisation d'outils ou engins émettant du bruit	Acouphène, surdité	Protections auditives à disposition.	2	3	0,5	3	Rappel de l'importance de porter les protections auditives.
UT5 13	Produits et déchets: utilisation de différents produits	Asphyxie, brûlures, irritations...	Aération de la zone de travail Utilisation de produits homologués. Utilisation de peinture à l'eau principalement.	3	2	0,5	3	Prévoir de rechercher les fiches de données de sécurité des produits utilisés. Sensibiliser les agents aux risques et aux bonnes pratiques pour utiliser les produits chimiques.
UT5 14	Produits et déchets: émission de poussières	Irritation des voies respiratoires	Travail en extérieur.	3	2	0,1	0,6	
UT5 15	Electrique, incendie, explosion: utilisation du poste à souder	Incendie, explosion	Les sources inflammables sont éloignées. Les soudures sont généralement réalisées à l'atelier.	2	1	0,5	1	Rappel de l'importance d'avoir un extincteur à disposition.

Unité de travail : **Gestion des chemins de randonnées**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de l'entretien des chemins de randonnées**Espaces concernés : **chemins de randonnées**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 16	Conditions de travail: Postures contraignantes	TMS (Tendinite du coude, du poignet, de l'épaule, hygroma du genou, atteinte méniscale...).	Alternance des tâches entre les agents, polyvalence des tâches. La manutention mécanique est privilégiée à la manutention manuelle.	3	2	0,5	3	

Unité de travail : **Gestion des chemins de randonnées**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de l'entretien des chemins de randonnées**Espaces concernés : **chemins de randonnées**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 17	Conditions de travail: Port des EPI, chaussures de sécurité	coupures, confort de travail adapté à la marche, aux conditions météo	Les agents possèdent des EPI pour toutes les tâches.	3	3	0,5	4,5	Suite à notre échange du 18/12/2025 : Les recommandations ci-dessous s'appuient sur les pratiques en vigueur au sein de l'ONF, ainsi que sur les exigences réglementaires applicables aux travaux avec outils coupants motorisés. Chaussures de sécurité anti-coupures : Port obligatoire de chaussures ou bottes anti-coupures conformes à la norme EN ISO 17249 – Classe 1 (20 m/s). Les modèles doivent assurer : une protection anti-coupures frontale, une bonne stabilité de la cheville, une semelle antidérapante adaptée aux terrains accidentés et humides. Le choix du modèle doit intégrer un équilibre entre niveau de protection, confort et poids, afin de limiter la fatigue lors des déplacements prolongés sur sentiers. Retour ONF : le confort est un facteur déterminant de port effectif. Des chaussures plus lourdes mais ergonomiques sont souvent mieux acceptées sur la durée que des modèles légers mais

Unité de travail : **Gestion des chemins de randonnées**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de l'entretien des chemins de randonnées**Espaces concernés : **chemins de randonnées**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 18	Conditions de travail: Port des EPI, pantalon anti-coupures	coupures, confort de travail adapté à la marche, aux conditions météo	Les agents possèdent des EPI pour toutes les tâches.	3	3	0,5	4,5	Suite à notre échange du 18/12/2025 : Les recommandations ci-dessous s'appuient sur les pratiques en vigueur au sein de l'ONF, ainsi que sur les exigences réglementaires applicables aux travaux avec outils coupants motorisés. Pantalon anti-coupures. Port obligatoire d'un pantalon anti-coupures conforme à la norme EN ISO 11393 – Classe 1. Deux configurations sont possibles selon l'organisation du travail : Pantalon anti-coupures classique, recommandé lorsque l'agent utilise la tronçonneuse de manière régulière ou prolongée. Les modèles "été" offrent une meilleure respirabilité mais une protection limitée contre le froid et l'humidité.

Unité de travail : **Gestion des chemins de randonnées**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de l'entretien des chemins de randonnées**Espaces concernés : **chemins de randonnées**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 19	Conditions de travail: Port des EPI, sur- pantalon anti-coupures	coupures, confort de travail adapté à la marche, aux conditions météo	Les agents possèdent des EPI pour toutes les tâches.	3	3	0,5	4,5	Suite à notre échange du 18/12/2025 : Les recommandations ci-dessous s'appuient sur les pratiques en vigueur au sein de l'ONF, ainsi que sur les exigences réglementaires applicables aux travaux avec outils coupants motorisés. Sur-pantalon anti-coupures Adapté aux situations où le tronçonnage est ponctuel, avec de nombreux déplacements et phases d'approche. Avantages : possibilité de ne le porter qu'au moment du tronçonnage. Limites : nécessite une organisation rigoureuse (transport dans le sac, consignes claires de mise en place systématique avant utilisation de la tronçonneuse). Point de vigilance identifié à l'ONF : le sur-pantalon n'est efficace que si son port est strictement respecté. Des rappels réguliers et des consignes écrites sont indispensables.

Unité de travail : **Gestion des chemins de randonnées**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de l'entretien des chemins de randonnées**Espaces concernés : **chemins de randonnées**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 20	Conditions de travail: Port des EPI, casque forestier	coupures, confort de travail adapté à la marche, aux conditions météo	Les agents possèdent des EPI pour toutes les tâches.	3	3	0,5	4,5	Suite à notre échange du 18/12/2025 : Les recommandations ci-dessous s'appuient sur les pratiques en vigueur au sein de l'ONF, ainsi que sur les exigences réglementaires applicables aux travaux avec outils coupants motorisés. Casque forestier : Port obligatoire d'un casque forestier complet comprenant : casque de sécurité, visière grillagée ou écran facial, protection auditive intégrée. Les équipements d'entrée de gamme répondant aux normes en vigueur offrent un niveau de protection satisfaisant, sous réserve d'un entretien régulier et d'un remplacement en cas de choc.

Unité de travail : **Gestion des chemins de randonnées**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de l'entretien des chemins de randonnées**Espaces concernés : **chemins de randonnées**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 21	Conditions de travail: Port des EPI, Port des gants	coupures, confort de travail adapté à la marche, aux conditions météo	Les agents possèdent des EPI pour toutes les tâches.	3	3	0,5	4,5	Suite à notre échange du 18/12/2025 : Les recommandations ci-dessous s'appuient sur les pratiques en vigueur au sein de l'ONF, ainsi que sur les exigences réglementaires applicables aux travaux avec outils coupants motorisés. Port de gants de travail classiques, résistants et adaptés à la préhension de la tronçonneuse. Les gants anti-coupures sont déconseillés pour le tronçonnage : perte de dextérité, gêne à la manipulation, faible valeur ajoutée en situation réelle de travail. Pratique ONF : des gants standards de bonne qualité assurent un compromis optimal entre protection, confort et efficacité gestuelle.

Unité de travail : **Gestion des chemins de randonnées**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de l'entretien des chemins de randonnées**Espaces concernés : **chemins de randonnées**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 22	Conditions de travail: intervention difficile en zone montagnaise	Aggravation du danger, difficultés à réaliser le travail	Les agents planifient les tâches par secteur. Les agents échangent sur les besoins et la direction sait mettre d'autres agents en renfort.	2	2	0,5	2	Prévoir de planifier des journées de reconnaitances visuelles par les agents afin d'optimiser le déplacement notamment avec du matériel lourd et adapté à une situation de travail précise.
UT5 23	Conditions de travail: Transport des outils sur le lieu du chantier	Aggravation du danger, difficultés à réaliser le travail	Les agents amènent au plus proche de la zone de travail les outils.	2	2	0,5	2	Réflexion à avoir afin d'aider les agents au transport du matériel : âne, quad, véhicule adapté.
UT5 24	Conditions de travail: Travail isolé	Décès	Intervention à deux même si souvent hors de vue ou d'ouïe. Un agent est sauveteur secouriste du travail. Une trousse à pharmacie est dans le véhicule. Le responsable est prévenu du planning de la journée. Pas de travail isolé lors de l'utilisation de la tronçonneuse.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place un système d'alerte de type PTI (protection du travailleur isolé). Avoir systématiquement une trousse à pharmacie sur soi (si éloigné du véhicule).

Unité de travail : **Gestion des chemins de randonnées**Fonctions ou personnes concernées : **Agents chargés de l'entretien des chemins de randonnées**Espaces concernés : **chemins de randonnées**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 25	Conditions de travail: Coactivité	Heurt	Grande vigilance lors des phases de coactivité avec des personnes extérieures au chantier. L'entreprise signale, aux personnes se trouvant sous ou à proximité de la zone d'intervention, leur présence (balisage, dialogue...). Les phases de coactivité sont limitées au maximum.	3	1	0,5	1,5	Rappel de l'importance de renforcer l'affichage auprès des usagers lors du tronçonnage sur les sentiers.

Unité de travail UT 6 :

Epareuse

Unité de travail : **Epareuse**Fonctions ou personnes concernées : **conducteur de l'épareuse**Espaces concernés : voie verte et autres **espaces verts entretenus par la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 01	Circulations et déplacements: circulation à proximité d'autres usagers (vélos, piétons, voitures)	Blessures diverses liées à un heurt	L'épareuse est équipée d'un tri flash. Circulation à faible allure.	3	3	0,5	4,5	Prévoir l'achat de panneaux de signalisation pour prévenir les usagers de la présence de l'épareuse.
UT6 02	Circulations et déplacements: retournement	Blessures diverses	L'épareuse est équipée d'une ceinture de sécurité. La vitre arrière fait office de sortie de secours si besoin.	3	3	0,5	4,5	Rappel de l'importance de mettre la ceinture de sécurité. Fixer la caisse à outil pour éviter tout choc en cas de renversement.
UT6 03	Conditions de travail: position inconfortable maintenue (buste tourné)	TMS	Le siège tourne pour limiter le besoin de torsion du buste du conducteur. L'épareuse est neuve, le siège pneumatique est confortable. L'accoudoir glisse également d'avant en arrière pour s'adapter à la position du conducteur. Alternance des tâches. Climatisation et chauffage.	3	3	0,1	0,9	

Unité de travail : **Epareuse**Fonctions ou personnes concernées : **conducteur de l'épareuse**Espaces concernés : voie verte et autres **espaces verts entretenus par la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 04	Manutention manuelle: changement des couteaux	Choc	Port de gants de manutention, des chaussures de sécurité. Le bras est replié à l'arrière de l'épareuse, en hauteur pour faciliter la manutention, travailler à hauteur et sur du plat.	2	2	0,1	0,4	
UT6 05	Manutentions mécaniques: projection de débris	Choc, coupure	La vitre de l'épareuse est blindée. Travail cabine fermée.	2	3	0,1	0,6	
UT6 06	Manutentions mécaniques: conduite de l'épareuse	Ecrasement, choc, décès	Le conducteur de l'épareuse a le CACES. L'épareuse est neuve. La vérification générale périodique est à jour. Une vérification préventive de l'engin est réalisée avant de l'utiliser.	2	3	0,5	3	Prévoir la rédaction d'une autorisation de conduite.
UT6 07	Machines et outils: utilisation d'outillage	Projections, surdité, inhalation de poussières, coupures...	L'épareuse est neuve. Un contrat d'entretien est en place. Port de gants de manutention.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Epareuse**Fonctions ou personnes concernées : **conducteur de l'épareuse**Espaces concernés : voie verte et autres **espaces verts entretenus par la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 08	Machines et outils: utilisation d'un laveur haute pression	Projections accidentelle sur corps ou visage : blessures et contusions diverses.	Le jet est manipulé avec précaution.	1	1	0,1	0,1	
UT6 09	Bruit: utilisation d'outils ou engins émettant du bruit	Acouphène, surdit�	Travail cabine ferm�e.	2	2	0,1	0,4	
UT6 10	Produits et d�chets: �mission de poussi�res	Irritation des voies respiratoires	Travail cabine ferm�e. Climatisation et chauffage.	3	2	0,1	0,6	
UT6 11	Electrique, incendie, explosion: travail � proximit� d'une ligne �lectrique a�rienne	Electrisation, �lectrocution		3	1	0,5	1,5	Pr�voir de former les agents � l'AIPR.
UT6 12	Conditions de travail: Travail sur ou � proximit� d'un espace routier	Chocs, heurts	Tri flash sur l'�pareuse.	3	1	0,5	1,5	Rappel de l'importance de la mise en place de panneaux de signalisation.

Unité de travail : **Epareuse**Fonctions ou personnes concernées : **conducteur de l'épareuse**Espaces concernés : voie verte et autres **espaces verts entretenus par la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 13	Conditions de travail: travail en régie	accident	Respect des consignes.	3	1	0,5	1,5	Rappel de l'importance de la mise en place de panneaux de signalisation.
UT6 14	Conditions de travail: travail avec des températures élevées	Malaise, insolation, déshydratation	L'agent prend ses repas en salle de pause dans les locaux du service. L'engin est équipé de la climatisation. Travail cabine fermée. La cabine est équipée de stores au plafond et côté droit.	2	1	0,1	0,2	
UT6 15	Conditions de travail: travail avec des températures faibles, des intempéries	Engelure, crevasse	Port de vêtements de travail adaptés. L'épareuse est équipée du chauffage. Travail cabine fermée.	2	1	0,1	0,2	
UT6 16	Infection, maladie, parasite: tenues de travail sales	Contamination, intoxication	Les tenues de travail sont fournies par l'entreprise. Les locaux comprennent des vestiaires et une douche.	1	3	0,1	0,3	

Unité de travail UT 7 :

Entretien des locaux

Unité de travail : **Entretien des locaux**Fonctions ou personnes concernées : **agents d'entretien**Espaces concernés : **locaux de la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT7 01	Chute de plain-pied: sol glissant	Entorse	Vigilance. Passage sur les zones mouillées évité.	2	2	0,5	2	Prévoir, si besoin de chaussures antidérapantes.
UT7 02	Manutention manuelle	TMS, mal de dos	Les agents ne transportent pas le matériel (balai, aspirateur, seau). Il reste sur les sites. Utilisation d'un aspirateur sans fil au siège.	2	3	0,5	3	Réflexion sur la prise en compte des critères de confort et de sécurité au travail lors des achats de matériel : matériel réglable pour l'adapter à la morphologie du salarié, réduction des efforts à exercer, du niveau de bruit, des vibrations.
UT7 03	Travail en hauteur: nettoyage des vitres		Travail à deux pour s'aider. Vérification de la stabilité du support.	3	1	0,5	1,5	Prévoir l'achat d'un système avec manche télescopique ou a défaut d'un équipement d'accès en hauteur sécurisé.

Unité de travail : **Entretien des locaux**Fonctions ou personnes concernées : **agents d'entretien**Espaces concernés : **locaux de la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT7 04	Produits et déchets: utilisation de différents produits	Asphyxie, brûlures, irritations, allergie...	Les agents choisissent les produits utilisés. Gants à disposition.	3	3	0,5	4,5	Prévoir de rechercher les fiches de données de sécurité des produits utilisés. Vérifier la compatibilité des gants utilisés. Prévoir de voir si besoin d'EPI complémentaire. Voir si besoin de fournir une tenue de travail. Sensibiliser les agents aux risques des produits manipulés, à la lecture des étiquettes.
UT7 05	Produits et déchets: émission de poussières	Irritation des voies respiratoires	Aération de la zone de travail.	3	2	0,1	0,6	
UT7 06	Electrique, incendie, explosion: utilisation d'un matériel électrique	Electrisation, électrocution	Le matériel électrique est utilisé avec soin après avoir été vérifié visuellement.	2	3	0,5	3	Rappel de l'importance de signaler tout problème (câble abimé...)
UT7 07	Conditions de travail: intervention tard ou tôt, avec la nuit	stress, agression		4	3	0,5	6	Etudier la possibilité d'avoir un système d'éclairage au niveau du siège (système de détection de mouvement ou de minuterie)

Unité de travail : **Entretien des locaux**Fonctions ou personnes concernées : **agents d'entretien**Espaces concernés : **locaux de la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT7 08	Conditions de travail: travail isolé	Blessures diverses, malaise, décès	En cas de problème, les agents peuvent joindre un responsable par téléphone.	4	3	0,5	6	Etudier la possibilité d'équiper les agents d'un système de protection du travail isolé (PTI). Fournir une trousse de 1er secours que l'agent pourra faire suivre dans son véhicule.
UT7 09	Conditions de travail: Postures contraignantes	TMS	Alternance des tâches.	3	3	0,1	0,9	
UT7 10	Conditions de travail: Coactivité	Chocs	Grande vigilance lors des phases de coactivité avec une autre entreprise ou avec des personnes extérieures au chantier. L'entreprise signale, aux personnes se trouvant sous ou à proximité de la zone d'intervention, sa présence (balisage, dialogue...). Les phases de coactivité sont limitées au maximum grâce à des horaires décalés.	3	2	0,1	0,6	
UT7 11	Conditions de travail: travail avec des températures élevées	Malaise, insolation, déshydratation	Un point d'eau est à disposition. Travail en intérieur. Pas de tenue de travail imposée.	2	1	0,1	0,2	

PLAN D' ACTIONS

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 01	Risques généraux	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Rappel : L'installation électrique doit être contrôlée une fois par an par un organisme certifié. Prévoir ensuite d'analyser le rapport et de faire corriger les observations par un électricien.				
UT1 02	Risques généraux	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Prévoir de mettre en place des extincteurs. Prévoir de former les salariés à l'utilisation des extincteurs.				
UT1 03	Risques généraux	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Prévoir une sensibilisation au risque routier.				
UT1 04	Risques généraux	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Prévoir de mettre en place un accueil sécurité au poste pour les nouveaux salariés.				
UT1 05	Risques généraux	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Prévoir de former plus d'agents SST. Prévoir de mettre en place des produits de premiers secours dans l'épaveuse et dans les sacs des agents pour la gestion des chemins de randonnées. Prévoir de mettre en place une trousse à pharmacie dans les véhicules des agents d'entretien.				
UT1 06	Risques généraux	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Prévoir de réalisation d'une étude sur les RPS.				
UT1 07	Risques généraux	Conditions de travail: Gestion des conflits	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 09	Risques généraux	Conditions de travail : Travailleur isolé	Mettre en place une protection du travailleur isolé (PTI). 19/10/2025 : Étudier la possibilité de mettre en place l'application BEEPIZ sur les téléphones professionnels des agents, sous réserve d'une couverture réseau suffisante. 18/12/2025 : Devis et étude technique demandés à SECURITAS TECHNOLOGY afin d'équiper les salariés d'un dispositif de travailleur isolé adapté à toutes les situations (port à la ceinture ou montre). Proposition reçue le 22/12/2025.				
UT2 03	Administratif	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Prévoir d'équiper le bureau d'une chaise de bureau.				
UT2 05	Administratif	Conditions de travail: Hygiène	Etudier la possibilité d'améliorer l'accès aux sanitaires (réduire la distance et éviter de passer par l'extérieur).				
UT3 04	Atelier	Chute de hauteur : Déplacement au niveau de la mezzanine	Prévoir de sécuriser la mezzanine et son accès. Réflexion à la possibilité d'agrandir la mezzanine pour augmenter l'espace de stockage.				
UT3 05	Atelier	Chute de hauteur : utilisation d'une échelle pour accéder en hauteur, attraper du matériel	Prévoir de fixer le matériel en l'attachant. Prévoir d'utiliser du matériel sécurisé type PIRL. Installer un escalier pour accéder à la mezzanine.				
UT3 06	Atelier	Manutentions mécaniques: utilisation de la pelle mécanique	Rappel de l'importance de rédiger une autorisation de conduite.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT3 07	Atelier	Effondrements et chutes d'objets : porte sectionnelle	Prévoir de faire contrôler la porte sectionnelle annuellement par une entreprise spécialisée.				
UT3 08	Atelier	Effondrements et chutes d'objets : Objets stockés en hauteur	Prévoir de fixer les racks au sol.				
UT3 11	Atelier	Machines et outils: Utilisation d'un poste à souder	Rappel de l'importance d'avoir un extincteur à proximité pour cette phase de travail.				
UT3 12	Atelier	Machines et outils: Utilisation de la perceuse à colonne	Prévoir de mettre un casque anti-bruit à disposition sur la zone de travail. Prévoir de mettre un affichage en place pour rappeler les principales consignes de sécurité.				
UT3 13	Atelier	Machines et outils: Utilisation de l'affuteuse	Prévoir de mettre un casque anti-bruit et un masque de protection respiratoire à disposition sur la zone de travail. Prévoir de mettre un affichage en place pour rappeler les principales consignes de sécurité.				
UT3 14	Atelier	Machines et outils: Utilisation de la scie radiale	Prévoir de mettre un casque anti-bruit et un masque de protection respiratoire à disposition sur la zone de travail. Prévoir de mettre un affichage en place pour rappeler les principales consignes de sécurité.				
UT3 15	Atelier	Machines et outils: Utilisation de la raboteuse	Rappel de l'importance du port de lunettes et de bouchons d'oreille. Prévoir de mettre un affichage en place pour rappeler les principales consignes de sécurité.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT3 17	Atelier	Bruit: Utilisation d'outils ou engins émettant du bruit	Rappel de l'importance de porter des protections auditives pour l'utilisation des machines. Prévoir de mettre un casque à disposition dans la zone de travail.				
UT3 18	Atelier	Produits et déchets: Utilisation de différents produits (silicone, colle...)	Prévoir de rechercher les fiches de données de sécurité. Rappeler les règles d'hygiène pour l'utilisation de produits chimiques. Mettre à disposition les EPI adaptés.				
UT3 19	Atelier	Produits et déchets: Inhalation de fumées lors de l'utilisation du poste à souder	Rappel de l'importance d'aérer la zone de travail et de limiter l'exposition aux fumées de soudure. Achat de masque.				
UT3 20	Atelier	Produits et déchets: Emission de poussières	Prévoir l'achat de masque de protection respiratoire.				
UT3 22	Atelier	Electrique, incendie, explosion: Utilisation du poste à souder	Prévoir d'installer des extincteurs dans les locaux.				
UT3 23	Atelier	Electrique, incendie, explosion: Stockage des produits	Prévoir la mise en place d'une fiche sur la compatibilité des produits. Prévoir la mise en place de bacs de rétention.				
UT4 02	Services Techniques	Chute de hauteur: utilisation d'une échelle	Rappel de limiter au maximum l'utilisation des échelles. L'échelle doit être fixée et reste un moyen d'accès. Prévoir l'achat d'équipements de protection pour le travail en hauteur. Prévoir une formation au travail en hauteur.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT4 03	Services Techniques	Chute de hauteur: utilisation d'un escabeau	Réflexion pour l'achat d'une PIRL ou d'un échafaudage roulant.				
UT4 04	Services Techniques	Chute de hauteur: intervention sur toiture	Prévoir l'achat d'équipements de protection pour le travail en hauteur. Prévoir une formation au travail en hauteur.				
UT4 05	Services Techniques	Chute de hauteur: travail à proximité d'un vide	Prévoir l'achat d'équipements de protection pour le travail en hauteur. Prévoir une formation au travail en hauteur.				
UT4 08	Services Techniques	Manutentions mécaniques: utilisation de la pelle mécanique	Prévoir de rédiger une autorisation de conduite aux personnes formées qui utilisent la pelle.				
UT4 18	Services Techniques	Bruit: utilisation d'outils ou engins émettant du bruit	Rappel de porter les protections auditives.				
UT4 19	Services Techniques	Produits et déchets: utilisation de différents produits	Prévoir de rechercher les fiches de données de sécurité des produits utilisés. Sensibiliser les agents aux risques et aux bonnes pratiques pour utiliser les produits chimiques.				
UT4 20	Services Techniques	Produits et déchets: émission de poussières	Prévoir l'achat de masque de protection contre la poussière.				
UT4 23	Services Techniques	Electrique, incendie, explosion: travail à proximité d'une ligne électrique aérienne	Prévoir de former les agents à l'AIPR.				
UT4 24	Services Techniques	Electrique, incendie, explosion: utilisation du poste à souder	Rappel de l'importance d'avoir un extincteur à disposition.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT4 25	Services Techniques	Conditions de travail: Travail sur ou à proximité d'un espace routier	Rappel : Une autorisation doit être demandée à la mairie avec consignation de voie et déviation si besoin.				
UT5 02	Gestion des chemins de randonnées	Effondrements et chutes d'objets : tronçonnage	Prévoir de renforcer les mesures de sécurité pour ces opérations avec mise en place d'un périmètre de sécurité signalé visuellement par du balisage.				
UT5 03	Gestion des chemins de randonnées	Manutentions mécaniques: utilisation de la pelle mécanique	Prévoir de rédiger une autorisation de conduite aux personnes formées qui utilisent la pelle.				
UT5 12	Gestion des chemins de randonnées	Bruit: utilisation d'outils ou engins émettant du bruit	Rappel de l'importance de porter les protections auditives.				
UT5 13	Gestion des chemins de randonnées	Produits et déchets: utilisation de différents produits	Prévoir de rechercher les fiches de données de sécurité des produits utilisés. Sensibiliser les agents aux risques et aux bonnes pratiques pour utiliser les produits chimiques.				
UT5 15	Gestion des chemins de randonnées	Electrique, incendie, explosion: utilisation du poste à souder	Rappel de l'importance d'avoir un extincteur à disposition.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT5 17	Gestion des chemins de randonnées	Conditions de travail: Port des EPI, chaussures de sécurité	Suite à notre échange du 18/12/2025 : Les recommandations ci-dessous s'appuient sur les pratiques en vigueur au sein de l'ONF, ainsi que sur les exigences réglementaires applicables aux travaux avec outils coupants motorisés. Chaussures de sécurité anti-coupures : Port obligatoire de chaussures ou bottes anti-coupures conformes à la norme EN ISO 17249 – Classe 1 (20 m/s). Les modèles doivent assurer : une protection anti-coupures frontale, une bonne stabilité de la cheville, une semelle antidérapante adaptée aux terrains accidentés et humides. Le choix du modèle doit intégrer un équilibre entre niveau de protection, confort et poids, afin de limiter la fatigue lors des déplacements prolongés sur sentiers. Retour ONF : le confort est un facteur déterminant de port effectif. Des chaussures plus lourdes mais ergonomiques sont souvent mieux acceptées sur la durée que des modèles légers mais inconfortables.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT5 18	Gestion des chemins de randonnées	Conditions de travail: Port des EPI, pantalon anti- coupures	Suite à notre échange du 18/12/2025 : Les recommandations ci-dessous s'appuient sur les pratiques en vigueur au sein de l'ONF, ainsi que sur les exigences réglementaires applicables aux travaux avec outils coupants motorisés. Pantalon anti-coupures. Port obligatoire d'un pantalon anti-coupures conforme à la norme EN ISO 11393 – Classe 1. Deux configurations sont possibles selon l'organisation du travail : Pantalon anti- coupures classique, recommandé lorsque l'agent utilise la tronçonneuse de manière régulière ou prolongée. Les modèles "été" offrent une meilleure respirabilité mais une protection limitée contre le froid et l'humidité.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT5 19	Gestion des chemins de randonnées	Conditions de travail: Port des EPI, sur-pantalon anti- coupures	Suite à notre échange du 18/12/2025 : Les recommandations ci-dessous s'appuient sur les pratiques en vigueur au sein de l'ONF, ainsi que sur les exigences réglementaires applicables aux travaux avec outils coupants motorisés. Sur-pantalon anti-coupures Adapté aux situations où le tronçonnage est ponctuel, avec de nombreux déplacements et phases d'approche. Avantages : possibilité de ne le porter qu'au moment du tronçonnage. Limites : nécessite une organisation rigoureuse (transport dans le sac, consignes claires de mise en place systématique avant utilisation de la tronçonneuse). Point de vigilance identifié à l'ONF : le sur-pantalon n'est efficace que si son port est strictement respecté. Des rappels réguliers et des consignes écrites sont indispensables.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT5 20	Gestion des chemins de randonnées	Conditions de travail: Port des EPI, casque forestier	Suite à notre échange du 18/12/2025 : Les recommandations ci-dessous s'appuient sur les pratiques en vigueur au sein de l'ONF, ainsi que sur les exigences réglementaires applicables aux travaux avec outils coupants motorisés. Casque forestier : Port obligatoire d'un casque forestier complet comprenant : casque de sécurité, visière grillagée ou écran facial, protection auditive intégrée. Les équipements d'entrée de gamme répondant aux normes en vigueur offrent un niveau de protection satisfaisant, sous réserve d'un entretien régulier et d'un remplacement en cas de choc.				
UT5 21	Gestion des chemins de randonnées	Conditions de travail: Port des EPI, Port des gants	Suite à notre échange du 18/12/2025 : Les recommandations ci-dessous s'appuient sur les pratiques en vigueur au sein de l'ONF, ainsi que sur les exigences réglementaires applicables aux travaux avec outils coupants motorisés. Port de gants de travail classiques, résistants et adaptés à la préhension de la tronçonneuse. Les gants anti-coupures sont déconseillés pour le tronçonnage : perte de dextérité, gêne à la manipulation, faible valeur ajoutée en situation réelle de travail. Pratique ONF : des gants standards de bonne qualité assurent un compromis optimal entre protection, confort et efficacité gestuelle.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT5 22	Gestion des chemins de randonnées	Conditions de travail: intervention difficile en zone montagneuse	Prévoir de planifier des journées de reconnaissances visuelles par les agents afin d'optimiser le déplacement notamment avec du matériel lourd et adapté à une situation de travail précise.				
UT5 23	Gestion des chemins de randonnées	Conditions de travail: Transport des outils sur le lieu du chantier	Réflexion à avoir afin d'aider les agents au transport du matériel : âne, quad, véhicule adapté.				
UT5 24	Gestion des chemins de randonnées	Conditions de travail: Travail isolé	Prévoir de mettre en place un système d'alerte de type PTI (protection du travailleur isolé). Avoir systématiquement une trousse à pharmacie sur soi (si éloigné du véhicule).				
UT5 24	Gestion des chemins de randonnées	Conditions de travail: Travail isolé	Prévoir de mettre en place un système d'alerte de type PTI (protection du travailleur isolé). Avoir systématiquement une trousse à pharmacie sur soi (si éloigné du véhicule).				
UT5 25	Gestion des chemins de randonnées	Conditions de travail: Coactivité	Rappel de l'importance de renforcer l'affichage auprès des usagers lors du tronçonnage sur les sentiers.				
UT6 01	Epareuse	Circulations et déplacements: circulation à proximité d'autres usagers (vélos, piétons, voitures)	Prévoir l'achat de panneaux de signalisation pour prévenir les usagers de la présence de l'épareuse.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT6 02	Epareuse	Circulations et déplacements: retournement	Rappel de l'importance de mettre la ceinture de sécurité. Fixer la caisse à outil pour éviter tout choc en cas de renversement.				
UT6 06	Epareuse	Manutentions mécaniques: conduite de l'épareuse	Prévoir la rédaction d'une autorisation de conduite.				
UT6 11	Epareuse	Electrique, incendie, explosion: travail à proximité d'une ligne électrique aérienne	Prévoir de former les agents à l'AIPR.				
UT6 12	Epareuse	Conditions de travail: Travail sur ou à proximité d'un espace routier	Rappel de l'importance de la mise en place de panneaux de signalisation.				
UT6 13	Epareuse	Conditions de travail: travail en régie	Rappel de l'importance de la mise en place de panneaux de signalisation.				
UT7 01	Entretien des locaux	Chute de plain-pied: sol glissant	Prévoir, si besoin de chaussures antidérapantes.				
UT7 02	Entretien des locaux	Manutention manuelle	Réflexion sur la prise en compte des critères de confort et de sécurité au travail lors des achats de matériel : matériel réglable pour l'adapter à la morphologie du salarié, réduction des efforts à exercer, du niveau de bruit, des vibrations.				
UT7 03	Entretien des locaux	Travail en hauteur: nettoyage des vitres	Prévoir l'achat d'un système avec manche télescopique ou à défaut d'un équipement d'accès en hauteur sécurisé.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT7 04	Entretien des locaux	Produits et déchets: utilisation de différents produits	Prévoir de rechercher les fiches de données de sécurité des produits utilisés. Vérifier la compatibilité des gants utilisés. Prévoir de voir si besoin d'EPI complémentaire. Voir si besoin de fournir une tenue de travail. Sensibiliser les agents aux risques des produits manipulés, à la lecture des étiquettes.				
UT7 06	Entretien des locaux	Electrique, incendie, explosion: utilisation d'un matériel électrique	Rappel de l'importance de signaler tout problème (câble abimé...)				
UT7 07	Entretien des locaux	Conditions de travail: intervention tard ou tôt, avec la nuit	Etudier la possibilité d'avoir un système d'éclairage au niveau du siège (système de détection de mouvement ou de minuterie)				
UT7 08	Entretien des locaux	Conditions de travail: travail isolé	Etudier la possibilité d'équiper les agents d'un système de protection du travail isolé (PTI). Fournir une trousse de 1er secours que l'agent pourra faire suivre dans son véhicule.				

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Par sa signature, le président de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau atteste de la véracité des informations figurant dans le présent document. Il certifie que les mesures préventives décrites sont effectivement mises en oeuvre au sein de la collectivité et valide les mesures correctives à déployer.

Le Président :

Date:

Signature:

Pôle services de solidarité et de proximité

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels



Date : **28/01/2026**

A mettre à jour, au plus tard, le : 28/01/2027

Le Document Unique

Article R.4121-1 : « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. »

Article R.4121-2 : « La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée : 1° Au moins chaque année ; 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ; 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Le Document Unique retranscrit l'évaluation des risques visant à réduire les risques d'AT et MP pour les salariés. Elle constitue la première étape d'une politique de prévention. La mise en place de ce document, doit être un outil pour une politique d'amélioration continue.

Méthode utilisée : Identification des dangers, identification des risques associés, cotation des risques, de la maîtrise, priorisation des risques, mise en place d'un plan d'actions.

Cotation des risques

Le risque est caractérisé par une fréquence et une gravité. Le croisement de ces deux critères donne une note qui est pondérée par la maîtrise afin de donner une priorité.

Les différents critères sont définis comme suit:

Fréquence (F):

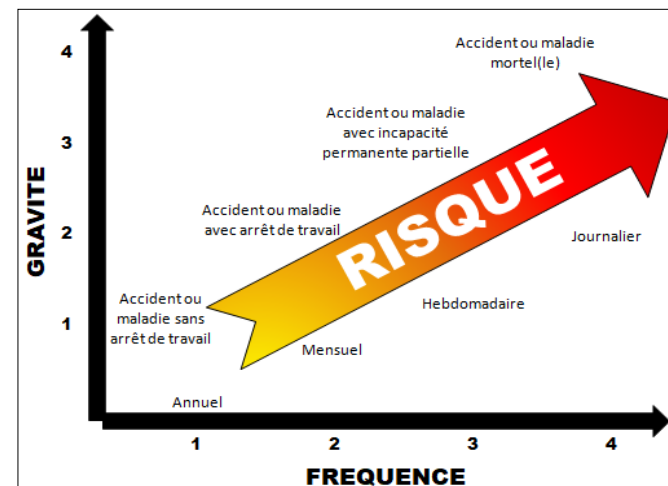
- 1 annuel
- 2 mensuel
- 3 hebdomadaire
- 4 journalier

Gravité (G):

- 1 accident ou maladie sans arrêt de travail
- 2 accident ou maladie avec arrêt de travail
- 3 accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
- 4 accident ou maladie mortelle

Maîtrise (M):

- 0,1 maîtrise complète et efficace
- 0,5 maîtrise incomplète
- 1 absence de maîtrise du risque



		MAITRISE			
		0,1	0,5	1	
FREQUENCE X GRAVITE	1	0,1	0,5	1	← Priorité faible
	2	0,2	1	2	
	3	0,3	1,5	3	
	4	0,4	2	4	← Priorité moyenne
	6	0,6	3	6	
	8	0,8	4	8	
	9	0,9	4,5	9	← Priorité haute
	12	1,2	6	12	
	16	1,6	8	16	

$$\text{Priorité} = \text{Fréquence} \times \text{Gravité} \times \text{Maîtrise}$$

Les unités de travail étudiées :

Risques généraux
Responsable de pôle
Animation CTG
Conseiller numérique
Maison des services au public
Relais petit enfance

Les dangers étudiés :

Chute de plain-pied
Chute de hauteur
Effondrements et chutes d'objets
Manutentions manuelles
Manutentions mécaniques
Circulations et déplacements
Machines et outils
Bruit
Risque chimique
Electrique,incendie, explosion
Entreprise extérieures

Addictions
Risques psychosociaux
Amiante
Risque biologique
Champs électromagnétiques
Environnements spécifiques de travail
Rayonnements (optique, ionisant)
Condition de travail
Vibrations
Risque informatique
Risque biologique

Unité de travail UT 1 :

Risques généraux

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 01	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Electrisation, électrocution,	Les réparations ou la maintenance de l'installation électrique sont réalisées par un électricien qualifié.	3	1	0,1	0,3	
UT1 02	Chute de hauteur: utilisation de l'escalier	Blessures diverses	L'escalier est équipé d'une main courante et les marches sont larges.	2	3	0,1	0,6	
UT1 03	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Brûlures	Un plan d'évacuation est affiché dans les locaux. Le bâtiment est équipé d'un système d'alarme incendie. Présence d'extincteurs contrôlés annuellement et de BAES.	3	2	0,5	3	Rappel d'éviter le stockage de produits inflammables au niveau du TGBT, des armoires électriques et de la salle serveurs.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 04	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Vérification des permis de conduire par le service RH lors de la prise de poste. Utilisation des véhicules de la CCVO ou, occasionnellement, du véhicule personnel. Carnet de suivi dans chaque véhicule. Entretien régulier en garage. Véhicules équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route.	4	3	0,5	6	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.
UT1 05	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Incident, blessures diverses, aggravation des aléas.	Accompagnement du nouveau personnel par une personne expérimentée. Possibilité de solliciter un consultant sécurité externe. Disponibilité du supérieur hiérarchique.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de formaliser un accueil sécurité.
UT1 06	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Aggravation du danger		3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place une trousse à pharmacie dans chaque véhicule de la CCVO.
UT1 07	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Stress	Les agents réalisent un entretien annuel avec leur supérieur.	3	1	0,5	1,5	Mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 08	Conditions de travail: Gestion des conflits	Stress	Accompagnement des salariés lors des réunions avec les mairies ou les usagers. Soutien entre collègues. La direction ne génère pas de pression supplémentaire. Déculpabilisation : l'agent n'est pas responsable de l'événement.	2	2	0,5	2	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.
UT1 09	Conditions de travail: Événement important lié à une situation indépendante du travail	Stress, dégradation du travail, mal-être	Entretien avec un responsable. Interdiction de reprise « à chaud ». Orientation vers un professionnel de santé. Procédure de déclaration et de traçabilité. Accompagnement psychologique si nécessaire. Aménagement temporaire ou changement de poste.	2	1	0,1	0,2	
UT1 10	Conditions de travail: Utilisation de sanitaires, des locaux	Contamination, intoxication	Les locaux sont régulièrement nettoyés.	1	3	0,1	0,3	

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 11	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Le bureau est équipé d'un chauffage et d'une climatisation. Une salle de pause permet de boire une boisson chaude ou fraîche. Un micro-onde et un réfrigérateur sont à disposition.	1	1	0,1	0,1	
UT1 12	Infection, maladie, parasite: pandémie	Infection, parasite, maladie, décès	Un point d'eau est à disposition avec du savon et/ou du gel hydroalcoolique. Nettoyage des mains régulier. Respect des préconisations des autorités sanitaires. Possibilité de télétravailler. La CCVO met à disposition les équipements de protection nécessaires. Arrêt provisoire de l'activité si nécessaire.	2	1	0,1	0,2	

Unité de travail UT 2 :

Responsable de pôle

Unité de travail : **Responsable de pôle**Fonctions ou personnes concernées : **Le responsable de pôle**Espaces concernés : **Bureau, crèches, maison des services et autres locaux de la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT2 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Le bureau est propre et bien rangé. Les voies de circulation sont dégagées. En déplacement sur les sites, respect des consignes.	2	2	0,1	0,4	Prévoir le port de chaussures de sécurité sur les chantiers.
UT2 02	Circulations et déplacements: déplacement à vélo électrique	Ecrasement, heurt, chute	Vigilance. Respect du code de la route et des pistes cyclables. Les vélos sont entretenus.	2	2	0,1	0,4	Achat d'un casque en cours.
UT2 03	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, blessures diverses	Le matériel informatique est récent. Le bureau dispose d'un éclairage naturel et d'une lampe d'appoint. Travail sur poste fixe.	2	2	0,5	2	
UT2 04	Circulations et déplacements: circulation sur les différents sites et chantier de la CCVO	Ecrasement, heurt, chute	Respect des consignes des personnes du service concerné, du chef de chantier, conducteur de travaux... Respect des voies de circulation.	3	2	0,5	3	Prévoir le port de chaussures de sécurité sur les chantiers, d'un casque et éventuellement d'un gilet haute visibilité.
UT2 05	Risque psychosociaux: tension avec les usagers	RPS	Réalisation d'un entretien avec le supérieur hiérarchique.	3	2	1	6	

Unité de travail : **Responsable de pôle**Fonctions ou personnes concernées : **Le responsable de pôle**Espaces concernés : **Bureau, crèches, maison des services et autres locaux de la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT2 06	Conditions climatiques	TMS, fatigue		2	1	1	2	Réflexion à avoir sur le mode de chauffage et/ou l'isolation et la possibilité d'ouvrir les fenêtres lorsque des travaux seront envisagés.
UT2 07	Conditions de travail: ambiance lumineuse	Fatigue oculaire	Les bureaux sont équipés d'un variateur de lumière. Eclairage naturel avec la fenêtre.	1	1	0,1	0,1	

Unité de travail UT 3 :

Animation CTG

Unité de travail : **Animation CTG**Fonctions ou personnes concernées : **Chargée de coopération territoriale**Espaces concernés : **bureau, déplacements, chantiers de la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Le bureau est propre et bien rangé. Les voies de circulation sont dégagées.	2	2	0,1	0,4	
UT3 02	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, TMS	Le matériel informatique est récent. Le bureau dispose d'un éclairage naturel et d'une lampe d'appoint. Travail sur poste fixe.	2	3	0,5	3	Prévoir de réaliser des sensibilisations TMS pour les bureaux, Réflexion à avoir si la médecine du travail peut faire intervenir un ergonome.
UT3 03	Circulations et déplacements: visite de chantier	Ecrasement, chute	L'agent suit les différents chantiers engagés avec les chefs de chantiers concernés. Respect des consignes et de la signalisation en place.	2	1	0,5	1	Prévoir de fournir un gilet haute visibilité, des chaussures de sécurité et un casque.
UT3 04	Conditions de travail: tâche interrompue	RPS	L'agent dispose d'une journée de télétravail.	2	2	0,5	2	Rappel de l'importance de réserver la salle de réunion pour les rendez-vous.

Unité de travail UT 4 :

Conseiller numérique

Unité de travail : **Conseiller numérique**Fonctions ou personnes concernées : **Conseiller numérique**Espaces concernés : **bureaux (CCVO, espace Laprade, maison des services de Laruns)**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Le bureau est propre et bien rangé. Les voies de circulation sont dégagées.	2	2	0,1	0,4	
UT4 02	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, TMS, mal de dos		3	4	0,5	6	Prévoir d'équiper l'agent d'un réhausseur d'écran pliable et d'un petit clavier. Prévoir de réaliser des sensibilisations TMS pour les bureaux, Réflexion à avoir si la médecine du travail peut faire intervenir un ergonome.
UT4 03	Conditions de travail : télétravail	TMS	Une journée de télétravail par semaine.	2	2	0,5	2	Prévoir d'équiper l'agent d'un réhausseur d'écran pliable et d'un petit clavier.
UT4 04	Manutentions manuelles: port de charges (matériel informatique)	TMS	L'agent dispose d'une sacoche à roulettes.	2	3	0,1	0,6	
UT4 05	Conditions de travail: isolement	RPS	Tous les deux mois le réseau des médiateurs numériques se réunit.	2	3	0,5	3	Prévoir de réaliser une évaluation des risques psychosociaux.

Unité de travail UT 5 :

Maison des services au public

Unité de travail : **Maison des Services au public**Fonctions ou personnes concernées : **agents de la maison des Services au public**Espaces concernés : **bureau de la CCVO, Maison des Services de Laruns, itinérance chez les usagers**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Le bureau est propre et bien rangé. Les voies de circulation sont dégagées.	2	2	0,1	0,4	
UT5 02	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, TMS, mal de dos	Travail sur ordinateur portable avec une souris ergonomique. Un agent dispose d'un double écran seulement sur un site.	3	4	0,5	6	Les agents ont demandé des repos pieds, une galette de siège. Prévoir d'équiper les agents d'un réhausseur d'écran pliable et d'un clavier. Prévoir de réaliser des sensibilisations TMS pour les bureaux, Réflexion à avoir si la médecine du travail peut faire intervenir un ergonome.
UT5 03	Manutentions manuelles: port de charges (matériel informatique)	TMS	Les agents disposent de sacoches.	2	3	0,5	3	Lors du renouvellement des équipements, privilégier un sac sur roulette ou un sac à dos.
UT5 04	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Le bureau est équipé d'un chauffage et d'une climatisation. Une salle de pause permet de boire une boisson chaude ou fraîche. Un micro-onde et un réfrigérateur sont à disposition.	1	1	0,5	0,5	Pour le bureau de Laruns, prévoir un chauffage d'appoint ou améliorer la pièce pour qu'il fasse moins froid.

Unité de travail : **Maison des Services au public**

Fonctions ou personnes concernées : **agents de la maison des Services au public**

Espaces concernés : **bureau de la CCVO, Maison des Services de Laruns, itinérance chez les usagers**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 05	Conditions de travail: travail en itinérance	RPS, agression	Le rendez-vous, l'heure et le lieu sont précisés sur l'agenda. L'agent en itinérance a son portable professionnel pour être joignable. Les visites à domicile sont réservées aux cas particuliers avec un problème de mobilité.	2	2	0,1	0,4	
UT5 06	Conditions de travail: accueil de public	RPS	Les agents sont à deux et entourées d'autres services ou entreprises qu'elles peuvent alerter en cas de problème.	1	1	0,5	0,5	Prévoir de réaliser une évaluation des risques psychosociaux. Prévoir de réaliser une formation sur la gestion des conflits.

Unité de travail UT 6 :

Relais petite enfance

Unité de travail : **Relais petite enfance**Fonctions ou personnes concernées : **agent du Relais petite enfance**Espaces concernés : **Relais petit enfance à Louvie Juzon, lieux d'animations (dojo, médiathèque, école de musique)**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Le bureau est propre et bien rangé. Les voies de circulation sont dégagées.	2	2	0,1	0,4	
UT6 02	Chute de hauteur: déplacement dans les escaliers, les bras chargés	Blessures diverses liées à une chute de hauteur	L'agent privilégie les éléments les plus légers. Une partie des modules est stockée sur place.	2	2	0,5	2	Prévoir l'achat d'un caddie ou diable trois roues pour faciliter le déplacement des éléments pour les animations itinérantes et au dojo.
UT6 03	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, TMS, mal de dos	Le bureau est bien éclairé.	3	3	0,5	4,5	Vigilance à la position de travail. Prévoir un support pour l'ordinateur portable, une souris et un clavier. Les nouveaux locaux devraient permettre à l'agent d'avoir un bureau séparé des salles de jeu/d'accueil des assistantes maternelles.
UT6 04	Manutentions manuelles: port des jeux et supports pour les animations	TMS	L'agent veille à privilégier le matériel léger ou démontable. Utilisation d'une valise à roulette.	2	3	0,5	3	Prévoir l'achat d'un caddie ou diable 3 roues pour faciliter le déplacement des éléments pour les animations itinérantes et au dojo.

Unité de travail : **Relais petite enfance**Fonctions ou personnes concernées : **agent du Relais petite enfance**Espaces concernés : **Relais petit enfance à Louvie Juzon, lieux d'animations (dojo, médiathèque, école de musique)**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 05	Manutentions manuelles: chargement/déchargement du matériel dans les véhicules	TMS	L'agent veille à privilégier le matériel léger ou démontable.	2	3	0,5	3	Privilégier l'utilisation d'un fourgon ou d'un utilitaire qui facilite le transport des éléments.
UT6 06	Manutentions manuelles: ménage	TMS		2	2	0,5	2	Privilégier du matériel compact et léger.
UT6 07	Conditions de travail: condition climatique	Rhume, TMS malaise...	Le bâtiment est ancien, il y fait frais l'été. Les pièces sont lumineuses. Des fenêtres permettent d'aérer. Une salle de pause avec point d'eau et machine à café, permet de prendre un café ou un thé.	2	3	0,5	3	Prévoir de réparer/remplacer la chaudière. Prévoir des fenêtres qui s'ouvrent au prochain bâtiment. Vigilance au chauffage pour les nouveaux locaux.
UT6 08	Effondrements et chutes d'objets	RPS	Les objets lourds et encombrants sont rangés à hauteur ou au sol. Les étagères sont en bon état et non surchargées.	1	1	0,1	0,1	

Unité de travail : **Relais petite enfance**Fonctions ou personnes concernées : **agent du Relais petite enfance**Espaces concernés : **Relais petit enfance à Louvie Juzon, lieux d'animations (dojo, médiathèque, école de musique)**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 09	Risques psychosociaux: gestion des conflits entre les assistantes maternelles et les parents	RPS	L'agent veille à rester la plus neutre possible.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de réaliser une évaluation des risques psychosociaux. Réflexion à avoir pour une formation sur la gestion des conflits. Réflexion à avoir sur la possibilité de consulter un psychologue pour une analyse de pratique. Etudier la possibilité d'équiper l'agent d'un dispositif d'alerte de type PTI (l'application type Beepiz est suffisante car il y'a du réseau). Le nouveau bâtiment devrait être équipé d'une porte sécurisée avec interphone ou caméra.
UT6 10	Conditions de travail: isolement	RPS		2	3	0,5	3	Voir si possible de mettre en place une réunion de service (périodicité à définir). Etudier la possibilité de mettre en place une application de type "Teams" sur la CCVO pour faciliter les échanges.
UT6 11	Bruit	Fatigue, stress	Des panneaux phoniques ont été installés dans les locaux.	2	2	0,5	2	Penser à l'acoustique pour les futurs locaux.

Unité de travail : **Relais petite enfance**Fonctions ou personnes concernées : **agent du Relais petite enfance**Espaces concernés : **Relais petit enfance à Louvie Juzon, lieux d'animations (dojo, médiathèque, école de musique)**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 12	Conditions de travail : Accident, incident	Aggravation du danger	Une trousse à pharmacie est disponible.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de former l'agent au SST.

PLAN D' ACTIONS

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 03	Risques généraux	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Rappel d'éviter le stockage de produits inflammables au niveau du TGBT, des armoires électriques et de la salle serveurs.				
UT1 04	Risques généraux	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.				
UT1 05	Risques généraux	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Prévoir de formaliser un accueil sécurité.				
UT1 06	Risques généraux	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Prévoir de mettre en place une trousse à pharmacie dans chaque véhicule de la CCVO.				
UT1 07	Risques généraux	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.				
UT2 01	Responsable de pôle	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Prévoir le port de chaussures de sécurité sur les chantiers.				
UT2 02	Responsable de pôle	Circulations et déplacements: déplacement à vélo électrique	Achat d'un casque en cours.				
UT2 04	Responsable de pôle	Circulations et déplacements: circulation sur les différents sites et chantier de la CCVO	Prévoir le port de chaussures de sécurité sur les chantiers, d'un casque et éventuellement d'un gilet haute visibilité.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT2 06	Responsable de pôle	Conditions climatiques	Réflexion à avoir sur le mode de chauffage et/ou l'isolation et la possibilité d'ouvrir les fenêtres lorsque des travaux seront envisagés.				
UT3 02	Animation CTG	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Prévoir de réaliser des sensibilisations TMS pour les bureaux, Réflexion à avoir si la médecine du travail peut faire intervenir un ergonome.				
UT3 03	Animation CTG	Circulations et déplacements: visite de chantier	Prévoir de fournir un gilet haute visibilité, des chaussures de sécurité et un casque.				
UT3 04	Animation CTG	Conditions de travail: tâche interrompue	Rappel de l'importance de réserver la salle de réunion pour les rendez-vous.				
UT4 02	Conseiller numérique	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Prévoir d'équiper l'agent d'un réhausseur d'écran pliable et d'un petit clavier. Prévoir de réaliser des sensibilisations TMS pour les bureaux, Réflexion à avoir si la médecine du travail peut faire intervenir un ergonome.				
UT4 03	Conseiller numérique	Conditions de travail : télétravail	Prévoir d'équiper l'agent d'un réhausseur d'écran pliable et d'un petit clavier.				
UT4 05	Conseiller numérique	Conditions de travail: isolement	Prévoir de réaliser une évaluation des risques psychosociaux.				
UT5 02	Maison des services au public	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Les agents ont demandé des repose pieds, une galette de siège. Prévoir d'équiper les agents d'un réhausseur d'écran pliable et d'un clavier. Prévoir de réaliser des sensibilisations TMS pour les bureaux, Réflexion à avoir si la médecine du travail peut faire intervenir un ergonome.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT5 03	Maison des services au public	Manutentions manuelles: port de charges (matériel informatique)	Lors du renouvellement des équipements, privilégier un sac sur roulette ou un sac à dos.				
UT5 04	Maison des services au public	Conditions de travail: conditions climatiques	Pour le bureau de Laruns, prévoir un chauffage d'appoint ou améliorer la pièce pour qu'il fasse moins froid.				
UT5 06	Maison des services au public	Conditions de travail: accueil de public	Prévoir de réaliser une évaluation des risques psychosociaux. Prévoir de réaliser une formation sur la gestion des conflits.				
UT6 02	Relais petit enfance	Chute de hauteur: déplacement dans les escaliers, les bras chargés	Prévoir l'achat d'un caddie ou diable trois roues pour faciliter le déplacement des éléments pour les animations itinérantes et au dojo.				
UT6 03	Relais petit enfance	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Vigilance à la position de travail. Prévoir un support pour l'ordinateur portable, une souris et un clavier. Les nouveaux locaux devraient permettre à l'agent d'avoir un bureau séparé des salles de jeu/d'accueil des assistantes maternelles.				
UT6 04	Relais petit enfance	Manutentions manuelles: port des jeux et supports pour les animations	Prévoir l'achat d'un caddie ou diable 3 roues pour faciliter le déplacement des éléments pour les animations itinérantes et au dojo.				
UT6 05	Relais petit enfance	Manutentions manuelles: chargement/ déchargement du matériel dans les véhicules	Privilégier l'utilisation d'un fourgon ou d'un utilitaire qui facilite le transport des éléments.				
UT6 06	Relais petit enfance	Manutentions manuelles: ménage	Privilégier du matériel compact et léger.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT6 07	Relais petit enfance	Conditions de travail: condition climatique	Prévoir de réparer/remplacer la chaudière. Prévoir des fenêtres qui s'ouvrent au prochain bâtiment. Vigilance au chauffage pour les nouveaux locaux.				
UT6 09	Relais petit enfance	Risques psychosociaux: gestion des conflits entre les assistantes maternelles et les parents	Prévoir de réaliser une évaluation des risques psychosociaux. Réflexion à avoir pour une formation sur la gestion des conflits. Réflexion à avoir sur la possibilité de consulter un psychologue pour une analyse de pratique. Etudier la possibilité d'équiper l'agent d'un dispositif d'alerte de type PTI (l'application type Beepiz est suffisante car il y'a du réseau). Le nouveau bâtiment devrait être équipé d'une porte sécurisée avec interphone ou caméra.				
UT6 10	Relais petit enfance	Conditions de travail: isolement	Voir si possible de mettre en place une réunion de service (périodicité à définir). Etudier la possibilité de mettre en place une application de type "Teams" sur la CCVO pour faciliter les échanges.				
UT6 11	Relais petit enfance	Bruit	Penser à l'acoustique pour les futurs locaux.				
UT6 12	Relais petit enfance	Conditions de travail : Accident, incident	Prévoir de former l'agent au SST.				

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Par sa signature, le président de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau atteste de la véracité des informations figurant dans le présent document. Il certifie que les mesures préventives décrites sont effectivement mises en oeuvre au sein de la collectivité et valide les mesures correctives à déployer.

Le Président :

Date:

Signature:

Accueil de loisirs sans hébergement

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels



Date : **28/01/2026**

A mettre à jour, au plus tard, le : 28/01/2027

Le Document Unique

Article R.4121-1 : « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. »

Article R.4121-2 : « La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée : 1° Au moins chaque année ; 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ; 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Le Document Unique retranscrit l'évaluation des risques visant à réduire les risques d'AT et MP pour les salariés. Elle constitue la première étape d'une politique de prévention. La mise en place de ce document, doit être un outil pour une politique d'amélioration continue.

Méthode utilisée : Identification des dangers, identification des risques associés, cotation des risques, de la maîtrise, priorisation des risques, mise en place d'un plan d'actions.

Cotation des risques

Le risque est caractérisé par une fréquence et une gravité. Le croisement de ces deux critères donne une note qui est pondérée par la maîtrise afin de donner une priorité.

Les différents critères sont définis comme suit:

Fréquence (F):

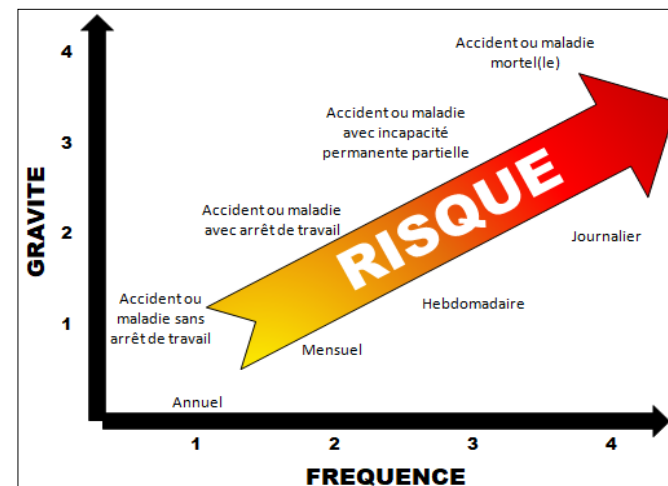
- 1 annuel
- 2 mensuel
- 3 hebdomadaire
- 4 journalier

Gravité (G):

- 1 accident ou maladie sans arrêt de travail
- 2 accident ou maladie avec arrêt de travail
- 3 accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
- 4 accident ou maladie mortelle

Maîtrise (M):

- 0,1 maîtrise complète et efficace
- 0,5 maîtrise incomplète
- 1 absence de maîtrise du risque



		MAITRISE			
		0,1	0,5	1	
FREQUENCE X GRAVITE	1	0,1	0,5	1	Priorité faible
	2	0,2	1	2	Priorité moyenne
	3	0,3	1,5	3	Priorité haute
	4	0,4	2	4	
	6	0,6	3	6	
	8	0,8	4	8	
	9	0,9	4,5	9	
	12	1,2	6	12	
	16	1,6	8	16	

$$\text{Priorité} = \text{Fréquence} \times \text{Gravité} \times \text{Maîtrise}$$

Les unités de travail étudiées :

Risques généraux
Bureau
Période scolaire
Camps d'été
Entretien des locaux

Les dangers étudiés :

Chute de plain-pied
Chute de hauteur
Effondrements et chutes d'objets
Manutentions manuelles
Manutentions mécaniques
Circulations et déplacements
Machines et outils
Bruit
Risque chimique
Electrique,incendie, explosion
Entreprise extérieures

Addictions
Risques psychosociaux
Amiante
Risque biologique
Champs électromagnétiques
Environnements spécifiques de travail
Rayonnements (optique, ionisant)
Condition de travail
Vibrations
Risque informatique

Unité de travail UT 1 :

Risques généraux

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureau CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 01	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Electrisation, électrocution,	Les réparations ou la maintenance de l'installation électrique sont réalisées par un électricien qualifié. Le service technique de la ville est contacté en cas de problème.	3	1	0,1	0,3	
UT1 02	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Brûlures	Présence d'extincteurs contrôlés annuellement et de BAES.	4	1	0,5	2	Prévoir de former le personnel à l'utilisation des extincteurs. Prévoir un exercice incendie pour les futurs locaux.
UT1 03	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire lors de la prise de poste. Utilisation des véhicules de la CCVO ou, occasionnellement, du véhicule personnel. Chaque véhicule dispose d'un carnet de suivi. Les véhicules sont entretenus en garage. Les véhicules sont équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route. Les déplacements avec les enfants sont réalisés par des prestataires externes.	4	2	0,5	4	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureau CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 04	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Incident, blessures diverses, aggravation des aléas.	Accompagnement du nouveau personnel par une personne expérimentée. Possibilité de faire appel à un consultant sécurité externe. Disponibilité du supérieur hiérarchique. Organisation de réunions préparatoires (plusieurs pour les camps d'été).	3	1	0,5	1,5	Prévoir de formaliser un accueil sécurité.
UT1 05	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Aggravation du danger	Présence systématique d'une trousse de premiers secours sur les sites. Une responsable est formée PSC1.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de former les agents aux premiers secours.
UT1 06	Conditions de travail: Risques psychosociaux	RPS	Entretiens annuels avec le supérieur hiérarchique.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.
UT1 07	Conditions de travail: Gestion des conflits	Stress	Accompagnement des salariés lors des réunions avec les mairies ou les usagers. Soutien entre collègues. La direction ne génère pas de pression supplémentaire. Déculpabilisation : l'agent n'est pas responsable de l'événement.	2	2	0,5	2	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureau CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 08	Conditions de travail: Événement important lié à une situation indépendante du travail	Stress, dégradation du travail, mal-être	Entretien avec un responsable. Interdiction de reprise « à chaud ». Orientation vers un professionnel de santé. Procédure de déclaration et de traçabilité. Accompagnement psychologique si nécessaire. Aménagement temporaire ou changement de poste.	2	1	0,1	0,2	
UT1 09	Infection, maladie, parasite: pandémie, épidémie	Infection, parasite, maladie, décès	Point d'eau avec savon et/ou gel hydroalcoolique. Respect des règles d'hygiène. Application des consignes sanitaires. Mise à disposition des EPI nécessaires. Arrêt provisoire de l'activité si nécessaire.	2	1	0,1	0,2	
UT1 10	Conditions de travail: Utilisation de sanitaires, des locaux	Maladie	Nettoyage quotidien des locaux.	1	4	0,1	0,4	
UT1 11	Conditions de travail: Hygiène	Contamination, virus...	Sanitaires disponibles sur chaque site.	1	2	0,1	0,2	

Unité de travail UT 2 :

Bureau

Unité de travail : **Bureau**

Fonctions ou personnes concernées : **Coordinatrice**

Espaces concernés : **bureaux de la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT2 01	Chute de plain-pied	Fracture, entorse, contusion	Bureau rangé, absence d'encombrement au sol.	3	1	0,1	0,3	
UT2 02	Condition de travail: travail sur écran	TMS	Siège récent et confortable. Poste de travail fixe.	3	2	0,1	0,6	
UT2 03	Condition de travail: conditions climatiques	TMS	Bureau équipé d'un chauffage et d'une climatisation.	3	2	0,1	0,6	

Unité de travail UT 3 :

Période scolaire

Unité de travail : **Période scolaire**

Fonctions ou personnes concernées : **coordonatrices, coordinateurs, animatrices/animateurs**

Espaces concernés : **site de Sévignacq Meyracq (école et salle communale)**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 01	Chute de plain-pied: sol encombré	Entorse, fracture liée à une chute	Un moment de rangement est organisé avec les enfants en fin de matinée et en fin de journée.	2	2	0,1	0,4	
UT3 02	Chute de hauteur: utilisation d'un échelle pour attraper les ballons coincés	Entorse, fracture liée à une chute	Action toujours réalisée à deux personnes, avec une personne qui maintient l'échelle en bas.	2	2	0,1	0,4	
UT3 03	Chute de hauteur: escalier (écoles de Sévignacq-Meyracq et Arudy)	Entorse, fracture liée à une chute	Les escaliers sont équipés de mains courantes.	3	2	0,5	3	Les futurs locaux seront de plain-pied.
UT3 04	Effondrements et chutes d'objets	Choc	Peu de stockage en hauteur et, lorsque c'est le cas, il s'agit d'éléments légers.	2	1	0,1	0,2	
UT3 05	Manutentions manuelles: port des enfants	TMS	Les enfants sont autonomes. Atlernance des tâches.	3	2	0,1	0,6	
UT3 06	Manutentions manuelles: port de charges	Mal de dos, contracture liée à un faux mouvement...	Les équipements sont légers. Entraide entre collègues si besoin. Les lits déplacés de site à site sont très légers et empilables.	2	3	0,1	0,6	

Unité de travail : **Période scolaire**

Fonctions ou personnes concernées : **coordonatrices, coordinateurs, animatrices/animateurs**

Espaces concernés : **site de Sévignacq Meyracq (école et salle communale)**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 07	Bruit	Fatigue, stress	Les enfants vont à l'extérieur dès que possible. Le site de Sévignacq comporte une salle de motricité couverte avec des dalles amortissantes.	2	2	0,5	2	Prévoir d'intégrer une bonne isolation acoustique au futur bâtiment et étudier la possibilité de moduler les espaces avec des cloisons amovibles. Proposer des activités en petits groupes. Créer des moments d'activités silencieuses (jeux, lecture). Prévoir de limiter la densité d'enfants dans un espace donné.
UT3 08	Bruit à la cantine	Fatigue, stress		2	2	0,5	2	Prévoir d'intégrer une bonne isolation acoustique au futur bâtiment et étudier la possibilité de créer des petits groupes (cloisons modulables).
UT3 09	Risques psychosociaux: tensions avec les parents	Stress	Présence d'un règlement de fonctionnement et d'un projet pédagogique connus des agents et des parents.	2	1	0,1	0,2	
UT3 10	Condition de travail: postures pénibles pour être à niveau des enfants	TMS, mal de dos	Les enfants sont autonomes. Alternance des tâches.	3	1	0,1	0,3	

Unité de travail : **Période scolaire**

Fonctions ou personnes concernées : **coordonatrices, coordinateurs, animatrices/animateurs**

Espaces concernés : **site de Sévignacq Meyracq (école et salle communale)**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 11	Condition de travail: postures pénibles pour surveiller les enfants pendant la sieste	TMS		2	3	0,1	0,6	Prévoir un siège/lit adapté et confortable pour l'adulte présent pendant la sieste.
UT3 12	Risque biologique: contamination par un enfant malade	Contamination, virus...	Lavage régulier des mains (eau et savon ou gel hydroalcoolique). La trousse de premiers secours contient du gel hydroalcoolique et des gants. Les vaccinations sont vérifiées.	1	2	0,1	0,2	
UT3 13	Risque biologique: tique	Maladie de lyme	La trousse de premiers secours contient une pince à tiques et du gel hydroalcoolique.	3	1	0,5	1,5	Rappel de l'importance d'informer les agents des symptômes à surveiller et des mesures de prévention.
UT3 14	Circulation et déplacements sur la chaussée	Fractures	Le nombre d'accompagnateurs est réglementé. Port de gilets haute visibilité. Respect des voies de circulation piétonnes.	3	1	0,1	0,3	

Unité de travail : **Période scolaire**

Fonctions ou personnes concernées : **coordonatrices, coordinateurs, animatrices/animateurs**

Espaces concernés : **site de Sévignacq Meyracq (école et salle communale)**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 15	Risque chimique: utilisation de produits de nettoyage, de désinfection	Vinaigre blanc, colle, peinture, liquide vaisselle	Utilisation de produits moins dangereux et en quantités limitées. Les fiches techniques sont à disposition.	1	2	0,5	1	Prévoir de récupérer les fiches de données de sécurité des produits.
UT3 16	Condition de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise, insolation...	En été, application de crème solaire et hydratation régulière. Adaptation des activités aux conditions météorologiques.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail UT 4 :

Cuisine et entretien des locaux

Unité de travail : **Cuisine et entretien des locaux**

Fonctions ou personnes concernées : **la cuisinière et agent d'entretien**

Espaces concernés : **sites de Sévignacq Meyracq, d'Arudy et de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 01	Chute de plain-pied	Fracture, entorse	Absence d'obstacle au sol.	2	2	0,1	0,4	
UT4 02	Manutention manuelle: préparation des plats	Coupure, brûlure	Peu de préparation sur place. Les plats sont livrés froids ; l'agent se contente de les mettre en chauffe. Des gants sont à disposition pour manipuler les plats chauds. Pendant les grandes vacances, la cuisine de l'école d'Arudy et un cuisinier sont mis à disposition. L'été, un(e) cuisinier(e) est embauché(e) pour les camps.	3	3	0,1	0,9	
UT4 03	Manutention manuelle: remplissage, vidage du lave vaisselle	TMS	Le lave-vaisselle est à hauteur, mais fonctionne avec un panier à sortir.	3	3	0,5	4,5	Prévoir un lave-vaisselle à hauteur dans les futurs locaux.
UT4 04	Risque chimique: utilisation de produits d'entretien	Irritation cutanée, brûlure chimique, lésion oculaire, allergie...	La crèche limite le nombre de produits utilisés et privilégie des produits écolabellisés. Les fiches techniques sont à disposition des agents. Les produits transvasés sont correctement étiquetés.	2	3	0,5	3	Prévoir de récupérer les fiches de données de sécurité des produits. Prévoir de sensibiliser au port des EPI (gants, lunettes).

Unité de travail : **Cuisine et entretien des locaux**

Fonctions ou personnes concernées : **la cuisinière et agent d'entretien**

Espaces concernés : **sites de Sévignacq Meyracq, d'Arudy et de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 05	Conditions de travail: postures pénibles	TMS	Aucune problématique particulière identifiée.	2	3	0,5	3	Étudier les hauteurs des éviers, étagères et plans de travail pour les futurs locaux.

Unité de travail UT 5 :

Camps d'été

Unité de travail : **Camps d'été**

Fonctions ou personnes concernées : **coordinatrices, coordinateurs, animatrices/animateurs**

Espaces concernés : **divers**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 01	Chute de plain-pied: sol encombré	Entorse, fracture liée à une chute	Un moment de rangement est organisé avec les enfants en fin de matinée et en fin de journée.	2	2	0,1	0,4	
UT5 02	Manutentions manuelles: port de charges	Mal de dos, contracture liée à un faux mouvement...	Entraide entre collègues.	2	3	0,5	3	Étudier la mise à disposition d'un diable.

Unité de travail : **Camps d'été**

Fonctions ou personnes concernées : **coordinatrices, coordinateurs, animatrices/animateurs**

Espaces concernés : **divers**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 03	Bruit	Fatigue, stress	Les enfants vont à l'extérieur dès que possible.	2	2	0,5	2	Proposer des activités en petits groupes. Prévoir de créer des moments d'activités silencieuses (jeux, lecture). Prévoir de limiter la densité d'enfants dans un espace donné.
UT5 04	Risques psychosociaux: tensions avec les parents	Stress	Présence d'un règlement de fonctionnement et d'un projet pédagogique connus des agents et des parents.	2	1	0,1	0,2	
UT5 05	Risque biologique: contamination par un enfant malade	Contamination, virus...	Lavage régulier des mains (eau et savon ou gel hydroalcoolique). La trousse de premiers secours contient du gel hydroalcoolique et des gants. Les vaccinations sont vérifiées.	1	2	0,1	0,2	
UT5 06	Risque biologique: tique	Maladie de Lyme	La trousse de premiers secours contient une pince à tiques et du gel hydroalcoolique.	3	1	0,5	1,5	Rappel de l'importance d'informer les agents des symptômes à surveiller et des mesures de prévention.
UT5 07	Circulation et déplacements sur la chaussée	Fractures	Le nombre d'accompagnateurs est réglementé. Port de gilets haute visibilité. Respect des voies de circulation piétonnes.	3	1	0,1	0,3	

Unité de travail : **Camps d'été**

Fonctions ou personnes concernées : **coordinatrices, coordinateurs, animatrices/animateurs**

Espaces concernés : **divers**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 08	Risque chimique: utilisation de produits de nettoyage, de désinfection	Vinaigre blanc, colle, peinture, liquide vaisselle	Utilisation de produits moins dangereux et en quantités limitées. Les fiches techniques sont à disposition.	1	2	0,5	1	Prévoir de récupérer les fiches de données de sécurité des produits.
UT5 09	Condition de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise, insolation...	Port de tenues adaptées. En été, application de crème solaire et hydratation régulière. Adaptation des activités aux conditions météorologiques.	2	2	0,1	0,4	
UT5 10	Risques psychosociaux: vigilance permanente, horaires variables, forte amplitude horaire, surcharge de travail, éloignement du domicile	RPS	Travail en équipe. Alternance des tâches. Les camps ont lieu uniquement en semaine. Renforcement du nombre d'encadrants lors des camps d'été et selon les activités (ex. piscine).	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Camps d'été**

Fonctions ou personnes concernées : **coordinatrices, coordinateurs, animatrices/animateurs**

Espaces concernés : **divers**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 11	Risques psychosociaux: comportements difficiles	RPS	Travail en équipe.	2	2	0,1	0,4	
UT5 12	Conditions de travail: pratique d'activité sportive	stress, blessures diverses	Les agents se concertent sur les activités et accompagnent celles pour lesquelles ils se sentent à l'aise.	2	2	0,1	0,4	

PLAN D' ACTIONS

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 02	Risques généraux	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Prévoir de former le personnel à l'utilisation des extincteurs. Prévoir un exercice incendie pour les futurs locaux.				
UT1 03	Risques généraux	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.				
UT1 04	Risques généraux	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Prévoir de formaliser un accueil sécurité.				
UT1 05	Risques généraux	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Prévoir de former les agents aux premiers secours.				
UT1 06	Risques généraux	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.				
UT1 07	Risques généraux	Conditions de travail: Gestion des conflits	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.				
UT3 03	Période scolaire	Chute de hauteur: escalier (écoles de Sévignacq- Meyracq et Arudy)	Les futurs locaux seront de plain-pied.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT3 07	Période scolaire	Bruit	Prévoir d'intégrer une bonne isolation acoustique au futur bâtiment et étudier la possibilité de moduler les espaces avec des cloisons amovibles. Proposer des activités en petits groupes. Créer des moments d'activités silencieuses (jeux, lecture). Prévoir de limiter la densité d'enfants dans un espace donné.				
UT3 08	Période scolaire	Bruit à la cantine	Prévoir d'intégrer une bonne isolation acoustique au futur bâtiment et étudier la possibilité de créer des petits groupes (cloisons modulables).				
UT3 11	Période scolaire	Condition de travail: postures pénibles pour surveiller les enfants pendant la sieste	Prévoir un siège/lit adapté et confortable pour l'adulte présent pendant la sieste.				
UT3 13	Période scolaire	Risque biologique: tique	Rappel de l'importance d'informer les agents des symptômes à surveiller et des mesures de prévention.				
UT3 15	Période scolaire	Risque chimique: utilisation de produits de nettoyage, de désinfection	Prévoir de récupérer les fiches de données de sécurité des produits.				
UT4 03	Entretien des locaux	Manutention manuelle: remplissage, vidage du lave vaisselle	Prévoir un lave-vaisselle à hauteur dans les futurs locaux.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT4 04	Entretien des locaux	Risque chimique: utilisation de produits d'entretien	Prévoir de récupérer les fiches de données de sécurité des produits. Prévoir de sensibiliser au port des EPI (gants, lunettes).				
UT4 05	Entretien des locaux	Conditions de travail: postures pénibles	Étudier les hauteurs des éviers, étagères et plans de travail pour les futurs locaux.				
UT5 02	Camps d'été	Manutentions manuelles: port de charges	Étudier la mise à disposition d'un diable.				
UT5 03	Camps d'été	Bruit	Proposer des activités en petits groupes. Prévoir de créer des moments d'activités silencieuses (jeux, lecture). Prévoir de limiter la densité d'enfants dans un espace donné.				
UT5 06	Camps d'été	Risque biologique: tique	Rappel de l'importance d'informer les agents des symptômes à surveiller et des mesures de prévention.				
UT5 08	Camps d'été	Risque chimique: utilisation de produits de nettoyage, de désinfection	Prévoir de récupérer les fiches de données de sécurité des produits.				

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Par sa signature, le président de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau atteste de la véracité des informations figurant dans le présent document. Il certifie que les mesures préventives décrites sont effectivement mises en oeuvre au sein de la collectivité et valide les mesures correctives à déployer.

Le Président :

Date:

Signature:

CRECHE DE LARUNS

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels



Date : **28/01/2026**

A mettre à jour, au plus tard, le : 28/01/2027

Le Document Unique

Article R.4121-1 : « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. »

Article R.4121-2 : « La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée : 1° Au moins chaque année ; 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ; 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Le Document Unique retranscrit l'évaluation des risques visant à réduire les risques d'AT et MP pour les salariés. Elle constitue la première étape d'une politique de prévention. La mise en place de ce document, doit être un outil pour une politique d'amélioration continue.

Méthode utilisée : Identification des dangers, identification des risques associés, cotation des risques, de la maîtrise, priorisation des risques, mise en place d'un plan d'actions.

Cotation des risques

Le risque est caractérisé par une fréquence et une gravité. Le croisement de ces deux critères donne une note qui est pondérée par la maîtrise afin de donner une priorité.

Les différents critères sont définis comme suit:

Fréquence (F):

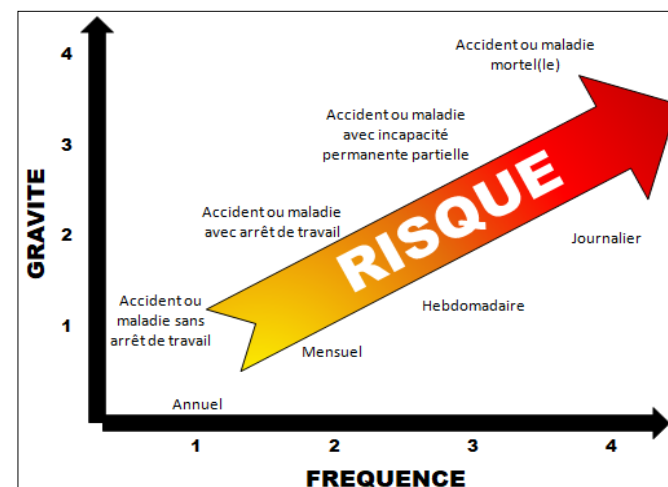
- 1 annuel
- 2 mensuel
- 3 hebdomadaire
- 4 journalier

Gravité (G):

- 1 accident ou maladie sans arrêt de travail
- 2 accident ou maladie avec arrêt de travail
- 3 accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
- 4 accident ou maladie mortelle

Maîtrise (M):

- 0,1 maîtrise complète et efficace
- 0,5 maîtrise incomplète
- 1 absence de maîtrise du risque



		MAITRISE			
		0,1	0,5	1	
FREQUENCE X GRAVITE	1	0,1	0,5	1	← Priorité faible
	2	0,2	1	2	
	3	0,3	1,5	3	
	4	0,4	2	4	← Priorité moyenne
	6	0,6	3	6	
	8	0,8	4	8	
	9	0,9	4,5	9	← Priorité haute
	12	1,2	6	12	
	16	1,6	8	16	

$$\text{Priorité} = \text{Fréquence} \times \text{Gravité} \times \text{Maîtrise}$$

Les unités de travail étudiées :

Risques généraux
Bureau
Accueil des enfants
Cuisine
Entretien des locaux
Sortie des enfants

Les dangers étudiés :

Chute de plain-pied
Chute de hauteur
Effondrements et chutes d'objets
Manutentions manuelles
Manutentions mécaniques
Circulations et déplacements
Machines et outils
Bruit
Risque chimique
Electrique,incendie, explosion
Entreprise extérieures

Addictions
Risques psychosociaux
Amiante
Risque biologique
Champs électromagnétiques
Environnements spécifiques de travail
Rayonnements (optique, ionisant)
Condition de travail
Vibrations
Risque informatique

Unité de travail UT 1 :

Risques généraux

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 01	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Electrisation, électrocution,	Les réparations ou la maintenance de l'installation électrique sont réalisées par un électricien. Le service technique de la ville est contacté en cas de problème.	3	1	0,1	0,3	
UT1 02	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Brûlures	Le bâtiment est équipé d'un système d'alarme incendie. Présence de portes coupe-feu entre les deux principales pièces, au niveau de la cuisine et de l'ancienne buanderie. Présence d'extincteurs contrôlés annuellement et de BAES. Le personnel est formé à l'utilisation des extincteurs (août 2025). Des exercices d'évacuation sont réalisés en interne. Une procédure est en place.	4	1	0,1	0,4	
UT1 03	Chute de hauteur : accès à la baie de brassage pour remettre en marche le système avec la tablette	Blessures	Opération peu fréquente et limitée dans le temps. Moyen d'accès stabilisé au sol.	2	2	0,5	2	Rappel de l'importance d'utiliser un esabeau ou une PIRL.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 04	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire des agents lors de leur prise de poste. Utilisation des véhicules de la CCVO ou, occasionnellement, du véhicule personnel. Chaque véhicule possède un carnet de suivi. Les véhicules sont entretenus en garage. Ils sont équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route.	4	2	0,5	4	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.
UT1 05	Risque électrique : Accès au tableau électrique et à la baie de brassage	Electrisation, électrocution,	Les agents n'interviennent pas au niveau du tableau électrique et à la baie de brassage. Seul les servives techniques ou une entreprise externe intervient sur demande. Si besoin d'intervenir pour remettre en fonction le système lié à la tablette (allume/éteint), l'opération est de courte durée.	2	2	0,5	2	Prévoir de sensibiliser au risque électrique.
UT1 06	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Incident, blessures diverses, aggravation des aléas.	Le nouveau personnel est accompagné par une personne expérimentée. La CCVO fait appel à un consultant sécurité externe ; ne pas hésiter à le contacter. Le supérieur hiérarchique est disponible pour répondre aux questions des nouveaux salariés.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de formaliser un accueil sécurité.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 07	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Aggravation du danger	Le personnel dispose de produits de premiers soins pour les enfants. Des consignes en cas d'accident sont affichées. Des agents sont SST (formation avril 2024). Les gestes des premiers secours sont révisés annuellement par le médecin de la crèche.	3	1	0,1	0,3	
UT1 08	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Stress	Les agents réalisent un entretien annuel avec leur supérieure. Une psychologue intervient mensuellement pour assister le personnel sur ses problématiques. Un bureau est réservé dans la maison des services pour réaliser les entretiens privés.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux. Il manque un espace isolé pour s'entretenir en toute confidentialité avec les salariés : Prévoir de séparer le bureau de la directrice dans les prochains locaux.
UT1 09	Conditions de travail: Gestion des conflits	Stress	Accompagnement des salariés lors des réunions avec les mairies ou les usagers. Soutien entre collègues. La direction ne génère pas de pression supplémentaire. Déculpabilisation : l'agent n'est pas responsable de l'événement.	2	2	0,5	2	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 10	Conditions de travail: Événement important lié à une situation indépendante du travail	Stress, dégradation du travail, mal-être	Entretien avec un responsable. Interdiction de reprise « à chaud ». Orientation vers un professionnel de santé. Procédure de déclaration et de traçabilité. Accompagnement psychologique si nécessaire. Aménagement temporaire ou changement de poste.	2	1	0,1	0,2	
UT1 11	Infection, maladie, parasite: pandémie, épidémie	Infection, parasite, maladie, décès	Un point d'eau est à disposition avec du savon et/ou du gel hydroalcoolique. Le personnel est habitué à respecter les règles d'hygiène. La crèche dispose de protocoles pour limiter la propagation des virus. Nettoyage des mains avant de manger, de boire et en fin de poste. Respect des préconisations des autorités sanitaires. La CCVO met à disposition les équipements de protection nécessaires. Arrêt provisoire de l'activité si nécessaire en cas de pandémie.	2	1	0,1	0,2	

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 12	Infection, maladie : Les enfants malades	Maladie	Des masques sont à disposition. Lavage des mains régulier. Une procédure est en place pour éviter que les agents soient contaminés.	2	2	0,1	0,4	
UT1 13	Conditions de travail: Utilisation de sanitaires, des locaux	Maladie	Les locaux sont nettoyés chaque jour.	1	4	0,1	0,4	
UT1 14	Chute de hauteur: utilisation de l'escalier	Blessures diverses	L'escalier est équipé d'une main courante de chaque côté. Les marches sont larges et pourvues de bandes antidérapantes. La directrice a acheté des seaux permettant de monter des éléments tout en gardant une main libre pour se tenir. Utilisation de sacs à linge pour descendre le linge sale.	3	4	0,5	6	Un projet de nouveaux locaux pour la crèche est envisagé.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 15	Conditions de travail: pauses	Stress, fatigue, malaise...	Une salle de pause est disponible au niveau de la maison intercommunale des services. La pause du matin est réalisée dans l'espace cuisine. La salle de pause comporte un micro-ondes, un évier et une machine à café. Le réfrigérateur est situé dans la cuisine de la crèche. Présence d'une bouilloire et d'une machine à café dans la cuisine de la crèche.	2	2	0,5	2	Envisager l'achat d'un fauteuil confortable pour se reposer.
UT1 16	Conditions de travail: Hygiène	Contamination, virus...	Des sanitaires sont à disposition dans le bâtiment. Chaque agent dispose d'un casier personnel pour déposer ses affaires.	1	2	0,5	1	Prévoir une douche dans les prochains locaux. Pour le futur bâtiment, faire en sorte que les vestiaires soient une pièce à part et non une zone de circulation.
UT1 17	Manutention manuelle: les poubelles	Mal de dos	Les poubelles sont sorties quotidiennement, ce qui limite leur poids. Les bacs sont situés devant l'établissement.	1	4	0,1	0,4	
UT1 18	Conditions de travail: espaces de travail exigus	Choc, écrasement, stress	Les espaces sont optimisés au mieux. Le personnel veille à ranger au fur et à mesure afin de maintenir les circulations dégagées et de conserver de l'espace.	1	3	0,5	1,5	À intégrer dans le projet de nouveaux locaux pour la crèche.

Unité de travail UT 2 :

Bureau

Unité de travail : **Bureau**

Fonctions ou personnes concernées : **Directrice**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT2 01	Chute de plain-pied	Fracture, entorse, contusion	Le bureau est rangé. Absence d'encombrement au sol.	3	1	0,1	0,3	
UT2 02	Entreprise extérieures	Blessures diverses	Peu d'interventions d'entreprises extérieures. Les entreprises externes passent par le service technique.	2	1	0,1	0,2	
UT2 03	Condition de travail: travail sur écran	TMS	Le siège est récent et confortable. Travail sur poste fixe.	3	2	0,5	3	Prévoir un bureau plus large pour l'ordinateur dans les futurs locaux. Envisager l'achat d'un repose-pieds.
UT2 04	Condition de travail: conditions climatiques	TMS	Le bureau est équipé d'un chauffage et d'une climatisation.	3	2	0,1	0,6	
UT2 05	Bruit: bruit des enfants	Fatigue , stress		3	2	0,5	3	Prévoir un bureau isolé, séparé des autres pièces, dans les futurs locaux.
UT2 06	Conditions de travail: bureau non isolé	RPS		3	2	0,5	3	Prévoir un bureau isolé, séparé des autres pièces, dans les futurs locaux.

Unité de travail UT 3 :

Accueil des enfants

Unité de travail : **Accueil des enfants**

Fonctions ou personnes concernées : **Educatrices de jeunes enfants, Accompagnantes éducatives petite enfance**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 01	Chute de plain-pied: sol mouillé glissant	Entorse, fracture liée à une chute	Lorsque cela est possible, l'accès est bloqué (rarement). La zone est signalée oralement à l'ensemble du personnel.	2	2	0,1	0,4	
UT3 02	Chute de hauteur: utilisation d'un escabeau	Entorse, fracture liée à une chute	Equipement en bon état.	2	1	0,5	1	Vigilance quant à la bonne stabilisation de l'équipement. Se faire aider par une collègue si besoin.
UT3 03	Effondrements et chutes d'objets	Choc	Les étagères supérieures sont réservées aux éléments les plus légers. Utilisation d'un escabeau si nécessaire.	2	1	0,1	0,2	
UT3 04	Manutentions manuelles: port des enfants	TMS	L'autonomie est encouragée : les enfants se déplacent seuls dans l'escalier lorsqu'ils en sont capables. La zone de change est équipée d'un escalier permettant à l'enfant de monter seul.	3	3	0,1	0,9	
UT3 05	Manutentions manuelles: port de charges	Mal de dos, contracture liée à un faux mouvement...	Une table de repas est sur roulettes afin de faciliter son déplacement. Entraide entre collègues.	2	2	0,5	2	Prévoir des chaises hautes plus faciles à manipuler et à nettoyer.

Unité de travail : **Accueil des enfants**

Fonctions ou personnes concernées : **Educatrices de jeunes enfants, Accompagnantes éducatives petite enfance**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 06	Manutentions manuelles: installation des sièges auto dans le véhicule 9 places de la collectivité	Mal de dos, contracture liée à un faux mouvement...	Respect des gestes et postures. Entraide avec les collègues. Les agents transportent un seul siège à la fois.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Accueil des enfants**

Fonctions ou personnes concernées : **Educatrices de jeunes enfants, Accompagnantes éducatives petite enfance**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 07	Bruit	Fatigue, stress	Les enfants sortent à l'extérieur dès que possible.	2	2	0,5	2	Intégrer une bonne isolation acoustique dans le futur bâtiment. Proposer des activités en petits groupes. Créer des moments d'activités calmes (jeux, lecture). Prévoir de limiter la densité d'enfants dans un espace donné.
UT3 08	Risques psychosociaux: tensions avec les parents	Stress	Présence d'un règlement de fonctionnement et d'un projet pédagogique connus des agents et des parents. Une psychologue est disponible pour les agents.	2	1	0,1	0,2	
UT3 09	Condition de travail: postures pénibles pour être à niveau des enfants	TMS, mal de dos	Achat de chaises basses à roulettes, confortables et avec dossier pour le maintien du dos. Du matériel adapté a été acheté.	3	4	0,1	1,2	
UT3 10	Condition de travail: postures pénibles pour surveiller les enfants pendant la sieste	TMS	Utilisation de coussins ou d'un matelas.	2	3	0,1	0,6	

Unité de travail : **Accueil des enfants**

Fonctions ou personnes concernées : **Educatrices de jeunes enfants, Accompagnantes éducatives petite enfance**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 11	Condition de travail: membre en extension pour attraper les éléments sur les étagères	TMS, douleur aux épaules		2	4	0,5	4	Anticiper cette problématique dans la conception des futurs bâtiments.

Unité de travail UT 4 :

Cuisine

Unité de travail : **Cuisine**

Fonctions ou personnes concernées : **Educatrices de jeunes enfants, Accompagnantes éducatives petite enfance**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 01	Chute de plain-pied	Fracture, entorse	Absence d'obstacle au sol.	2	2	0,1	0,4	
UT4 02	Manutention manuelle: remplissage, vidage du lave vaisselle	TMS	Le matériel est adapté aux postures contraignantes.	3	3	0,1	0,9	
UT4 03	Risque chimique: utilisation de produits d'entretien	Irritation cutanée, brûlure chimique, lésion oculaire, allergie...	La crèche limite le nombre de produits utilisés et privilégie des produits éco-certifiés. Les fiches techniques sont à disposition des agents. En cas de transvasement, les nouveaux récipients sont étiquetés. Les fiches de données de sécurité des produits chimiques sont à disposition.	2	3	0,5	3	Sensibiliser au port des EPI : gants, lunettes.
UT4 04	Environnement spécifiques de travail: espace de travail exigu	Blessures diverses liées à un choc ou une chute	Rangement de la zone de travail au fur et à mesure. Une seule personne évolue généralement dans cette zone.	2	3	0,5	3	Zone à anticiper et à organiser au mieux lors de la création des nouveaux locaux.
UT4 05	Conditions de travail: postures pénibles	TMS		2	3	0,5	3	Étudier avec attention les hauteurs des éviers, des étagères et des plans de travail pour les futurs locaux.

Unité de travail UT 5 :

Entretien des locaux

Unité de travail : **Entretien des locaux**

Fonctions ou personnes concernées : **agent d'entretien**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 01	Chute de plain-pied	Fracture, entorse	Port de chaussures antidérapantes.	2	2	0,1	0,4	
UT5 02	Chute de hauteur: déplacement dans les escaliers	Fracture	L'escalier est équipé d'une main courante de chaque côté. Les marches sont larges et pourvues de bandes antidérapantes. L'aspirateur est laissé sur les paliers.	3	3	0,1	0,9	
UT5 03	Manutentions manuelles: déplacement des éléments pour le ménage	TMS	Les agents nettoient les chaises, les tables de la cantine ainsi que les tapis. Ils remontent également les éléments afin de permettre le nettoyage des sols. Les tables sont sur roulettes.	2	4	0,1	0,8	
UT5 04	Manutentions manuelles: port de charges	TMS	Le nettoyage se fait par imprégnation, ce qui évite l'utilisation de seaux remplis de produit. L'aspirateur est utilisé uniquement pour les escaliers et les tapis et ne nécessite pas d'être porté.	2	4	0,1	0,8	

Unité de travail : **Entretien des locaux**

Fonctions ou personnes concernées : **agent d'entretien**

Espaces concernés : **crèche de Laruns**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 05	Risque chimique: utilisation de produits d'entretien	Irritation cutanée, brûlure chimique, lésion oculaire, allergie...	La crèche limite le nombre de produits utilisés et privilégie des produits éco-certifiés. Les fiches techniques sont disponibles. Les produits transvasés sont correctement étiquetés. Des gants réutilisables et jetables sont à disposition. Les fiches de données de sécurité des produits chimiques sont disponibles. L'utilisation du nettoyeur vapeur est privilégié. Les agents portent les gants.	2	4	0,1	0,8	

Unité de travail UT 6 :

Sortie des enfants

Unité de travail : **Sortie des enfants**

Fonctions ou personnes concernées : **Educatrices de jeunes enfants, Accompagnantes éducatives petite enfance**

Espaces concernés : **Médiathèque, espace extérieur**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 01	Chute de plain-pied	Fracture, entorse	Vigilance sur l'état des sols.	2	2	0,1	0,4	
UT6 02	Chute de hauteur: Chute en descendant du mini bus	Fracture	Respect des trois points d'appui.	3	3	0,1	0,9	
UT6 03	Manutentions manuelles: déplacement des éléments pour le ménage	TMS	Les agents nettoient les chaises, les tables de la cantine ainsi que les tapis au sol. Ils déplacent et remettent en place les éléments afin de permettre le nettoyage des sols. Les tables sont sur roulettes.	2	4	0,1	0,8	
UT6 04	Manutentions manuelles: port de charges	TMS	Les agents sont à deux pour porter le matériel. Le port des charges est fractionné au maximum.	2	4	0,1	0,8	
UT6 05	Manutentions manuelles: installation des sièges auto dans le véhicule 9 places de la collectivité	Mal de dos, contracture liée à un faux mouvement...	Respect des gestes et postures. Entraide avec les collègues. Les agents transportent un seul siège à la fois.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Sortie des enfants**

Fonctions ou personnes concernées : **Educatrices de jeunes enfants, Accompagnantes éducatives petite enfance**

Espaces concernés : **Médiathèque, espace extérieur**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 06	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire des agents lors de leur prise de poste. Utilisation du mini bus de la CCVO. Chaque véhicule possède un carnet de suivi. Les véhicules sont entretenus en garage. Ils sont équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route. Le moindre défaut est signalé aux services techniques. Présence d'un triangle et d'un gilet. Si besoin de changer un pneu, l'agent fait appel directement aux services techniques. Un sac de sortie contenant une trousse de secours et systématiquement mis à disposition.	4	2	0,5	4	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.
UT6 07	Condition de travail : promenade extérieure avec les enfants	Stress	Les agents sont en nombre suffisant par rapport au nombre d'enfants. Port du gilet haute visibilité. Durée de sortie extérieure limitée et contrôlée.	2	4	0,1	0,8	

PLAN D' ACTIONS

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 03	Risques généraux	Chute de hauteur : accès à la baie de brassage pour remettre en marche le système avec la tablette	Rappel de l'importance d'utiliser un esabeau ou une PIRL.				
UT1 04	Risques généraux	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.				
UT1 05	Risques généraux	Risque électrique : Accès au tableau électrique et à la baie de brassage	Prévoir de sensibiliser au risque électrique.				
UT1 06	Risques généraux	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Prévoir de formaliser un accueil sécurité.				
UT1 08	Risques généraux	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux. Il manque un espace isolé pour s'entretenir en toute confidentialité avec les salariés : Prévoir de séparer le bureau de la directrice dans les prochains locaux.				
UT1 09	Risques généraux	Conditions de travail: Gestion des conflits	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.				
UT1 14	Risques généraux	Chute de hauteur: utilisation de l'escalier	Un projet de nouveaux locaux pour la crèche est envisagé.				
UT1 15	Risques généraux	Conditions de travail: pauses	Envisager l'achat d'un fauteuil confortable pour se reposer.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 16	Risques généraux	Conditions de travail: Hygiène	Prévoir une douche dans les prochains locaux. Pour le futur bâtiment, faire en sorte que les vestiaires soient une pièce à part et non une zone de circulation.				
UT1 18	Risques généraux	Conditions de travail: espaces de travail exigus	À intégrer dans le projet de nouveaux locaux pour la crèche.				
UT2 05	Bureau	Bruit: bruit des enfants	Prévoir un bureau isolé, séparé des autres pièces, dans les futurs locaux.				
UT2 06	Bureau	Conditions de travail: bureau non isolé	Prévoir un bureau isolé, séparé des autres pièces, dans les futurs locaux.				
UT3 02	Accueil des enfants	Chute de hauteur: utilisation d'un escabeau	Vigilance quant à la bonne stabilisation de l'équipement. Se faire aider par une collègue si besoin.				
UT3 05	Accueil des enfants	Manutentions manuelles: port de charges	Prévoir des chaises hautes plus faciles à manipuler et à nettoyer.				
UT3 07	Accueil des enfants	Bruit	Intégrer une bonne isolation acoustique dans le futur bâtiment. Proposer des activités en petits groupes. Créer des moments d'activités calmes (jeux, lecture). Prévoir de limiter la densité d'enfants dans un espace donné.				
UT3 11	Accueil des enfants	Condition de travail: membre en extension pour attraper les éléments sur les étagères	Anticiper cette problématique dans la conception des futurs bâtiments.				
UT4 03	Cuisine	Risque chimique: utilisation de produits d'entretien	Sensibiliser au port des EPI : gants, lunettes.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT4 04	Cuisine	Environnement spécifiques de travail: espace de travail exigu	Zone à anticiper et à organiser au mieux lors de la création des nouveaux locaux.				
UT4 05	Cuisine	Conditions de travail: postures pénibles	Étudier avec attention les hauteurs des éviers, des étagères et des plans de travail pour les futurs locaux.				

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Par sa signature, le président de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau atteste de la véracité des informations figurant dans le présent document. Il certifie que les mesures préventives décrites sont effectivement mises en oeuvre au sein de la collectivité et valide les mesures correctives à déployer.

Le Président :

Date:

Signature:

CRECHE DE LOUVIE-JUZON

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels



Date : **28/01/2026**

A mettre à jour, au plus tard, le : 28/01/2027

Le Document Unique

Article R.4121-1 : « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. »

Article R.4121-2 : « La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée : 1° Au moins chaque année ; 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ; 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Le Document Unique retranscrit l'évaluation des risques visant à réduire les risques d'AT et MP pour les salariés. Elle constitue la première étape d'une politique de prévention. La mise en place de ce document, doit être un outil pour une politique d'amélioration continue.

Méthode utilisée : Identification des dangers, identification des risques associés, cotation des risques, de la maîtrise, priorisation des risques, mise en place d'un plan d'actions.

Cotation des risques

Le risque est caractérisé par une fréquence et une gravité. Le croisement de ces deux critères donne une note qui est pondérée par la maîtrise afin de donner une priorité.

Les différents critères sont définis comme suit:

Fréquence (F):

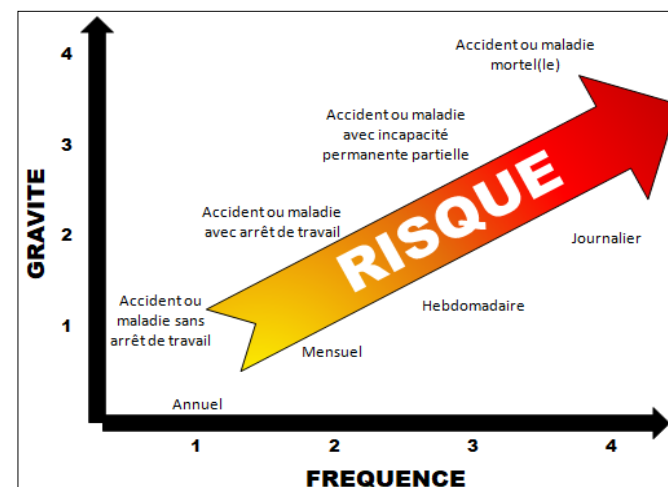
- 1 annuel
- 2 mensuel
- 3 hebdomadaire
- 4 journalier

Gravité (G):

- 1 accident ou maladie sans arrêt de travail
- 2 accident ou maladie avec arrêt de travail
- 3 accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
- 4 accident ou maladie mortelle

Maîtrise (M):

- 0,1 maîtrise complète et efficace
- 0,5 maîtrise incomplète
- 1 absence de maîtrise du risque



		MAITRISE			
		0,1	0,5	1	
FREQUENCE X GRAVITE	1	0,1	0,5	1	Priorité faible
	2	0,2	1	2	Priorité moyenne
	3	0,3	1,5	3	Priorité haute
	4	0,4	2	4	
	6	0,6	3	6	
	8	0,8	4	8	
	9	0,9	4,5	9	
	12	1,2	6	12	
	16	1,6	8	16	

$$\text{Priorité} = \text{Fréquence} \times \text{Gravité} \times \text{Maîtrise}$$

Les unités de travail étudiées :

Risques généraux
Bureau
Accueil des enfants
Cuisine/Lingerie
Entretien des locaux
Sortie des enfants

Les dangers étudiés :

Chute de plain-pied
Chute de hauteur
Effondrements et chutes d'objets
Manutentions manuelles
Manutentions mécaniques
Circulations et déplacements
Machines et outils
Bruit
Risque chimique
Electrique,incendie, explosion
Entreprise extérieures

Addictions
Risques psychosociaux
Amiante
Risque biologique
Champs électromagnétiques
Environnements spécifiques de travail
Rayonnements (optique, ionisant)
Condition de travail
Vibrations
Risque informatique

Unité de travail UT 1 :

Risques généraux

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 01	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Electrisation, électrocution,	Les réparations ou la maintenance de l'installation électrique sont réalisées par un électricien. Le service technique de la ville est contacté en cas de problème.	3	1	0,1	0,3	
UT1 02	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Brûlures	Un plan d'évacuation est affiché dans les locaux. Présence de portes coupe-feu. Le bâtiment est équipé d'un système d'alarme incendie. Présence d'extincteurs contrôlés annuellement et de BAES. Un exercice d'évacuation est réalisé annuellement. Le personnel est formé à l'utilisation des extincteurs (août 2025). Des exercices d'évacuation sont réalisés en interne. Une procédure est en place.	4	1	0,1	0,4	
UT1 03	Chute de hauteur : accès à la baie de brassage pour remettre en marche le système avec la tablette	Blessures	Opération peu fréquente et limitée dans le temps. Moyen d'accès stabilisé au sol.	2	2	0,5	2	Rappel de l'importance d'utiliser un esabeau ou une PIRL.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 04	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire des agents lors de leur prise de poste. Utilisation des véhicules de la CCVO ou, occasionnellement, du véhicule personnel. Chaque véhicule possède un carnet de suivi. Les véhicules sont entretenus en garage. Ils sont équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route.	4	2	0,5	4	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.
UT1 05	Risque électrique : Accès au tableau électrique et à la baie de brassage	Electrisation, électrocution,	Les agents n'interviennent pas au niveau du tableau électrique et à la baie de brassage. Seul les servives techniques ou une entreprise externe intervient sur demande. Si besoin d'intervenir pour remettre en fonction le système lié à la tablette (allume/éteint), l'opération est de courte durée.	2	2	0,5	2	Prévoir de sensibiliser au risque électrique.
UT1 06	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Incident, blessures diverses, aggravation des aléas.	Le nouveau personnel est accompagné par une personne expérimentée. La CCVO fait appel à un consultant sécurité externe ; ne pas hésiter à le contacter. Le supérieur hiérarchique est disponible pour répondre aux questions des nouveaux salariés.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de formaliser un accueil sécurité au poste.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 07	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Aggravation du danger	Le personnel dispose de produits de premiers soins pour les enfants. La cuisinière possède sa propre trousse à pharmacie. Des agents sont SST (formation avril 2024). Les gestes des premiers secours sont révisés annuellement par le médecin de la crèche.	3	1	0,1	0,3	
UT1 08	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Stress	Les agents réalisent un entretien annuel avec leur supérieure. Un psychologue intervient mensuellement pour assister le personnel sur leurs problématiques.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.
UT1 09	Conditions de travail: Gestion des conflits	Stress	Accompagnement des salariés lors des réunions avec les mairies ou les usagers. Soutien entre collègues. La direction ne génère pas de pression supplémentaire. Déculpabilisation : l'agent n'est pas responsable de l'événement.	2	2	0,5	2	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 10	Conditions de travail: Événement important lié à une situation indépendante du travail	Stress, dégradation du travail, mal-être	Entretien avec un responsable. Interdiction de reprise « à chaud ». Orientation vers un professionnel de santé. Procédure de déclaration et de traçabilité. Accompagnement psychologique si nécessaire. Aménagement temporaire ou changement de poste.	2	1	0,1	0,2	
UT1 11	Infection, maladie, parasite: pandémie, épidémie	Infection, parasite, maladie, décès	Un point d'eau est à disposition avec du savon et/ou du gel hydroalcoolique. Le personnel est habitué à respecter les règles d'hygiène. La crèche dispose de protocoles pour limiter la propagation des virus. Nettoyage des mains avant de manger, de boire et en fin de poste. Respect des préconisations des autorités sanitaires. La CCVO met à disposition les équipements de protection nécessaires. Arrêt provisoire de l'activité si nécessaire en cas de pandémie.	2	1	0,1	0,2	

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 12	Infection, maladie : Les enfants malades	Maladie	Des masques sont à disposition. Lavage des mains régulier. Une procédure est en place pour éviter que les agents soient contaminés.	2	2	0,1	0,4	
UT1 13	Conditions de travail: Utilisation de sanitaires, des locaux	Maladie	Les locaux sont nettoyés chaque jour.	1	4	0,1	0,4	
UT1 14	Chute de hauteur: utilisation de l'escalier	Blessures diverses	L'escalier est équipé d'une main courante de chaque côté. Les marches sont larges et pourvues de bandes antidérapantes. La directrice a acheté des seaux permettant de monter des éléments en gardant une main libre pour se tenir. Utilisation de sacs à linge pour descendre le linge sale.	3	4	0,5	6	Il y aurait un projet de nouveaux locaux pour la crèche. Dans l'attente de sa réalisation voir si besoin d'autres seaux ou panier. Etudier la possibilité de mettre en place un système de poulie avec corde.
UT1 15	Chute de hauteur: chute sur la marche à l'entrée du bâtiment	Fracture, entorse	Vigilance sur l'état du sol.	2	3	0,1	0,6	

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 16	Conditions de travail: pauses	Stress, fatigue, malaise...	Un petit espace de pause a été aménagé avec micro-ondes, bouilloire, machine à café et réfrigérateur. Un canapé est à disposition des agents.	2	2	0,1	0,4	
UT1 17	Conditions de travail: Hygiène	Contamination, virus...	Des sanitaires (douche et WC) sont à disposition dans le bâtiment.	1	2	0,1	0,2	
UT1 18	Manutention manuelle: les poubelles	Mal de dos	Les poubelles sont sorties quotidiennement afin de limiter leur poids. Les bacs sont situés devant l'établissement.	1	4	0,1	0,4	
UT1 19	Electrique,incendie, explosion:défaut sur la chaudière ou la hotte aspirante	Brûlures		3	1	0,5	1,5	Rappel de l'importance de faire contrôler la chaudière et la hotte aspirante selon la périodicité réglementaire.

Unité de travail UT 2 :

Bureau

Unité de travail : **Bureau**

Fonctions ou personnes concernées : **Directrice**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT2 01	Chute de plain-pied	Fracture, entorse, contusion	Le bureau est rangé. Absence d'encombrement au sol.	3	1	0,1	0,3	
UT2 02	Chute de hauteur: escalier du bureau	Fracture, entorse	Vigilance. Les bandes antidérapantes ont été installées. Présence d'une main courante avec garde-corps. Les bandes antidérapantes sont changées régulièrement.	3	3	0,5	4,5	Signaler la dernière marche de manière visible.
UT2 03	Entreprise extérieures	Blessures diverses	Peu d'interventions d'entreprises extérieures. Les entreprises externes passent par le service technique.	2	1	0,1	0,2	
UT2 04	Environnements spécifiques de travail: mauvaise ventilation des locaux	Maladie respiratoire	Les pièces sont aérées dès que possible. Le bureau est équipé d'un chauffage électrique.	3	3	0,5	4,5	Installer un système de renouvellement de l'air conforme aux règles générales d'aération et d'assainissement des locaux de travail définies par la réglementation.
UT2 05	Condition de travail: travail sur écran	TMS	Le siège est récent et confortable. Travail sur poste fixe.	3	2	0,1	0,6	
UT2 06	Condition de travail: conditions climatiques	TMS	En été, le bureau conserve la fraîcheur. Présence d'un radiateur pour l'hiver.	3	2	0,5	3	Prévoir un radiateur plus performant et un système de déshumidification de la pièce.

Unité de travail UT 3 :

Accueil des enfants

Unité de travail : **Accueil des enfants**

Fonctions ou personnes concernées : **Educatrices de jeunes enfants, Accompagnantes éducatives petite enfance**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 01	Chute de plain-pied: sol mouillé glissant	Entorse, fracture liée à une chute	Lorsque cela est possible, l'accès est bloqué (rarement). La zone est signalée oralement à l'ensemble du personnel.	2	2	0,5	2	Préconiser le port de chaussures ou de chaussettes antidérapantes.
UT3 02	Chute de hauteur: utilisation d'un escabeau	Entorse, fracture liée à une chute	Equipement en bon état.	2	2	0,5	2	Veiller à la bonne stabilisation de l'équipement. Se faire aider par une collègue si nécessaire.
UT3 03	Effondrements et chutes d'objets	Choc	Les étagères supérieures sont réservées aux éléments les plus légers. Utilisation d'un escabeau si nécessaire.	2	1	0,1	0,2	
UT3 04	Manutentions manuelles: port des enfants	TMS	L'autonomie est encouragée : les enfants utilisent l'escalier lorsqu'ils en sont capables. Chaque zone de change est équipée d'un escalier permettant à l'enfant de monter seul. L'équipe a réalisé un travail avec une psychomotricienne.	3	3	0,5	4,5	Sensibiliser les agents à ne pas se surcharger lors des déplacements dans les escaliers.
UT3 05	Manutentions manuelles: port de charges	Mal de dos, contracture liée à un faux mouvement...	Les éléments lourds sont généralement stockés à hauteur ou au sol. Possibilité d'utiliser des chariots ou de s'entraider entre collègues. Les tables de la cantine sont sur roulettes afin de faciliter leur déplacement.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Accueil des enfants**

Fonctions ou personnes concernées : **Educatrices de jeunes enfants, Accompagnantes éducatives petite enfance**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 06	Manutentions manuelles: installation des sièges auto dans le véhicule 9 places de la collectivité	Mal de dos, contracture liée à un faux mouvement...	Respect des gestes et postures. Entraide avec les collègues. Les agents transportent un seul siège à la fois.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Accueil des enfants**

Fonctions ou personnes concernées : **Educatrices de jeunes enfants, Accompagnantes éducatives petite enfance**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 07	Bruit	Fatigue, stress	Les portes coupe-feu contribuent à limiter la propagation du bruit. Le sol de la salle d'accueil atténue également le bruit. Mise en place d'activités en petits groupes. La cuisine et la buanderie sont séparées des autres zones. Les tables de la cantine sont sur roulettes.	2	2	0,1	0,4	
UT3 08	Risques psychosociaux: tensions avec les parents		Présence d'un règlement de fonctionnement et d'un projet pédagogique connus des agents et des parents. Un psychologue est disponible pour les agents.	2	1	0,1	0,2	
UT3 09	Condition de travail: postures pénibles pour être à niveau des enfants	TMS, mal de dos	Achat de chaises basses à roulettes, confortables et équipées d'un dossier pour le soutien du dos. Du matériel adapté a été acheté.	3	4	0,1	1,2	
UT3 10	Condition de travail: postures pénibles pour surveiller les enfants pendant la sieste	TMS	Un fauteuil a été acheté récemment.	2	3	0,5	3	Améliorer le confort du siège avec des coussins adaptés.

Unité de travail : **Accueil des enfants**

Fonctions ou personnes concernées : **Educatrices de jeunes enfants, Accompagnantes éducatives petite enfance**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 11	Condition de travail: membre en extension pour attraper les couches en salle de change à l'étage	TMS, douleur aux épaules		2	4	0,5	4	Prévoir de descendre l'étagère à une hauteur adaptée et la décaler sur la gauche afin d'éviter tout risque de choc pour les enfants.

Unité de travail UT 4 :

Cuisine/Lingerie

Unité de travail : **Cuisine/Lingerie**

Fonctions ou personnes concernées : **Cuisinière**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 01	Chute de plain-pied	Fracture, entorse	Port de chaussures antidérapantes. Présence d'une grille d'évacuation au sol.	2	2	0,1	0,4	
UT4 02	Chute de hauteur: chute dans les escaliers	Fracture, entorse	Achat d'un bain-marie restant à l'étage, permettant de réchauffer les repas et de limiter les allers-retours dans l'escalier. Utilisation de seaux pour monter les éléments en conservant une main libre pour se tenir.	3	2	0,1	0,6	
UT4 03	Condition de travail: posture pénible à l'évier de la légumerie	TMS	La cuisinière tente d'adopter une posture confortable en surélevant une bassine dans l'évier.	3	3	0,5	4,5	Prévoir un bac moins profond et/ou moins bas afin de limiter les flexions du tronc vers l'avant.
UT4 04	Manutention manuelle: port des charges lourdes (courses)	TMS	La cuisinière répartit le poids sur plusieurs colis et effectue plusieurs déplacements. Possibilité d'utiliser le chariot à linge si nécessaire.	3	3	0,5	4,5	Au niveau de la porte d'accès du personnel, prévoir de remplacer la marche extérieure par une rampe afin de permettre l'utilisation d'un chariot ou d'un diable. Voir avec Intermarché pour fractionner le poids des courses dans plusieurs contenants.

Unité de travail : **Cuisine/Lingerie**

Fonctions ou personnes concernées : **Cuisinière**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 05	Risque chimique: utilisation de produits d'entretien	Irritation cutanée, brûlure chimique, lésion oculaire, allergie...	La crèche veille à limiter le nombre de produits utilisés et à privilégier des produits écolabellisés. Les fiches techniques sont à disposition des agents. En cas de transvasement dans de nouveaux contenants, ceux-ci sont étiquetés. Un protocole est affiché à proximité de la centrale de nettoyage avec le rappel des EPI à porter. Les fiches de données de sécurité des produits chimiques sont à disposition.	2	3	0,5	3	Rappel de l'importance de veiller à éliminer les contenants vides et les produits non utilisés. Sensibiliser au port des EPI (gants, lunettes).
UT4 06	Risque chimique: utilisation de produits d'entretien du linge	Irritation cutanée, brûlure chimique, lésion oculaire, allergie...	La crèche veille à limiter le nombre de produits utilisés et à privilégier des produits écolabellisés. Les fiches techniques sont à disposition des agents. En cas de transvasement dans de nouveaux contenants, ceux-ci sont étiquetés. Les fiches de données de sécurité des produits chimiques sont à disposition.	2	3	0,5	3	

Unité de travail : **Cuisine/Lingerie**

Fonctions ou personnes concernées : **Cuisinière**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 07	Environnement spécifiques de travail: espaces de travail exigus et très cloisonnés	Blessures diverses liées à un choc ou une chute	Rangement progressif de la zone de travail. Une seule personne évolue généralement dans ces espaces. Un lave vaisselle à bonne hauteur est à disposition.	2	4	0,5	4	Zone à anticiper et à organiser au mieux lors de la conception des nouveaux locaux.
UT4 08	Electrique,incendie, explosion: plaques chauffantes	Brûlures	Les plaques restent chaudes après utilisation. La cuisinière est vigilante et veille à ne rien laisser dessus.	2	4	0,5	4	Prévoir un système de cuisson plus sécurisé dans les futurs locaux.
UT4 09	Conditions de travail: postures pénibles	TMS	Les machines de traitement du linge sont installées à hauteur. Une chaise est disponible dans la lingerie afin de varier les postures de travail. Le lave vaisselle est à hauteur.	3	2	0,5	3	Étudier attentivement les hauteurs des éviers et plans de travail dans les futurs locaux.

Unité de travail UT 5 :

Entretien des locaux

Unité de travail : **Entretien des locaux**

Fonctions ou personnes concernées : **agent d'entretien**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 01	Chute de plain-pied	Fracture, entorse	Port de chaussures antidérapantes.	2	2	0,1	0,4	
UT5 02	Chute de hauteur: déplacement dans les escaliers	Fracture	L'escalier est équipé d'une main courante de chaque côté. Les marches sont larges et dotées de bandes antidérapantes. Le service est équipé d'un aspirateur.	3	3	0,1	0,9	
UT5 03	Manutentions manuelles: déplacement des éléments pour le ménage	TMS	Les agents nettoient les chaises, les tables de la cantine ainsi que les tapis au sol. Ils déplacent et remettent en place les éléments afin de permettre le nettoyage des sols. Les tables sont sur roulettes.	2	4	0,1	0,8	
UT5 04	Manutentions manuelles: port de charges	TMS	Le nettoyage est réalisé par imprégnation, ne nécessitant ni aspirateur ni port de seaux remplis de produit. L'aspirateur est utilisé uniquement pour les escaliers et les tapis. Le service est équipé d'un aspirateur.	2	4	0,1	0,8	

Unité de travail : **Entretien des locaux**

Fonctions ou personnes concernées : **agent d'entretien**

Espaces concernés : **crèche de Louvie-Juzon**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT5 05	Risque chimique: utilisation de produits d'entretien	Irritation cutanée, brûlure chimique, lésion oculaire, allergie...	La crèche veille à limiter le nombre de produits utilisés et à privilégier des produits écolabellisés. Les fiches techniques sont à disposition des agents. En cas de transvasement dans de nouveaux contenants, ceux-ci sont étiquetés. Des gants réutilisables et jetables sont disponibles. Les fiches de données de sécurité des produits chimiques sont à disposition. Le nettoyeur vapeur est favorisé, les agents portent des gants.	2	4	0,5	4	

Unité de travail UT 6 :

Sortie des enfants

Unité de travail : **Sortie des enfants**

Fonctions ou personnes concernées : **Educatrices de jeunes enfants, Accompagnantes éducatives petite enfance**

Espaces concernés : **Médiathèque, espace extérieur**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 01	Chute de plain-pied	Fracture, entorse	Vigilance sur l'état des sols.	2	2	0,1	0,4	
UT6 02	Chute de hauteur: Chute en descendant du mini bus	Fracture	Respect des trois points d'appui.	3	3	0,1	0,9	
UT6 03	Manutentions manuelles: déplacement des éléments pour le ménage	TMS	Les agents nettoient les chaises, les tables de la cantine ainsi que les tapis au sol. Ils déplacent et remettent en place les éléments afin de permettre le nettoyage des sols. Les tables sont sur roulettes.	2	4	0,1	0,8	
UT6 04	Manutentions manuelles: port de charges	TMS	Les agents sont à deux pour porter le matériel. Le port des charges est fractionné au maximum.	2	4	0,1	0,8	
UT6 05	Manutentions manuelles: installation des sièges auto dans le véhicule 9 places de la collectivité	Mal de dos, contracture liée à un faux mouvement...	Respect des gestes et postures. Entraide avec les collègues. Les agents transportent un seul siège à la fois.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Sortie des enfants**

Fonctions ou personnes concernées : **Educatrices de jeunes enfants, Accompagnantes éducatives petite enfance**

Espaces concernés : **Médiathèque, espace extérieur**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT6 06	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire des agents lors de leur prise de poste. Utilisation du mini bus de la CCVO. Chaque véhicule possède un carnet de suivi. Les véhicules sont entretenus en garage. Ils sont équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route. Le moindre défaut est signalé aux services techniques. Présence d'un triangle et d'un gilet. Si besoin de changer un pneu, l'agent fait appel directement aux services techniques. Un sac de sortie contenant une trousse de secours et systématiquement mis à disposition.	4	2	0,5	4	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.
UT6 07	Condition de travail : promenade extérieure avec les enfants	Stress	Les agents sont en nombre suffisant par rapport au nombre d'enfants. Port du gilet haute visibilité. Durée de sortie extérieure limitée et contrôlée.	2	4	0,1	0,8	

PLAN D' ACTIONS

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 04	Risques généraux	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.				
UT1 06	Risques généraux	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Prévoir de formaliser un accueil sécurité au poste.				
UT1 08	Risques généraux	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.				
UT1 09	Risques généraux	Conditions de travail: Gestion des conflits	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.				
UT1 14	Risques généraux	Chute de hauteur: utilisation de l'escalier	Il y aurait un projet de nouveaux locaux pour la crèche. Dans l'attente de sa réalisation voir si besoin d'autres seaux ou panier. Etudier la possibilité de mettre en place un système de poulie avec corde.				
UT1 19	Risques généraux	Electrique,incendie, explosion:défaut sur la chaudière ou la hotte aspirante	Rappel de l'importance de faire contrôler la chaudière et la hotte aspirante selon la périodicité réglementaire.				
UT2 02	Bureau	Chute de hauteur: escalier du bureau	Signaler la dernière marche de manière visible.				
UT2 04	Bureau	Environnements spécifiques de travail: mauvaise ventilation des locaux	Installer un système de renouvellement de l'air conforme aux règles générales d'aération et d'assainissement des locaux de travail définies par la réglementation.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT2 06	Bureau	Condition de travail: conditions climatiques	Prévoir un radiateur plus performant et un système de déshumidification de la pièce.				
UT3 01	Accueil des enfants	Chute de plain-pied: sol mouillé glissant	Préconiser le port de chaussures ou de chaussettes antidérapantes.				
UT3 02	Accueil des enfants	Chute de hauteur: utilisation d'un escabeau	Veiller à la bonne stabilisation de l'équipement. Se faire aider par une collègue si nécessaire.				
UT3 04	Accueil des enfants	Manutentions manuelles: port des enfants	Sensibiliser les agents à ne pas se surcharger lors des déplacements dans les escaliers.				
UT3 10	Accueil des enfants	Condition de travail: postures pénibles pour surveiller les enfants pendant la sieste	Améliorer le confort du siège avec des coussins adaptés.				
UT3 11	Accueil des enfants	Condition de travail: membre en extension pour attraper les couches en salle de change à l'étage	Prévoir de descendre l'étagère à une hauteur adaptée et la décaler sur la gauche afin d'éviter tout risque de choc pour les enfants.				
UT4 03	Cuisine/Lingerie	Condition de travail: posture pénible à l'évier de la légumerie	Prévoir un bac moins profond et/ou moins bas afin de limiter les flexions du tronc vers l'avant.				
UT4 04	Cuisine/Lingerie	Manutention manuelle: port des charges lourdes (courses)	Au niveau de la porte d'accès du personnel, prévoir de remplacer la marche extérieure par une rampe afin de permettre l'utilisation d'un chariot ou d'un diable. Voir avec Intermarché pour fractionner le poids des courses dans plusieurs contenants.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT4 05	Cuisine/Lingerie	Risque chimique: utilisation de produits d'entretien	Rappel de l'importance de veiller à éliminer les contenants vides et les produits non utilisés. Sensibiliser au port des EPI (gants, lunettes).				
UT4 07	Cuisine/Lingerie	Environnement spécifiques de travail: espaces de travail exigus et très cloisonnés	Zone à anticiper et à organiser au mieux lors de la conception des nouveaux locaux.				
UT4 08	Cuisine/Lingerie	Electrique,incendie, explosion: plaques chauffantes	Prévoir un système de cuisson plus sécurisé dans les futurs locaux.				
UT4 09	Cuisine/Lingerie	Conditions de travail: postures pénibles	Étudier attentivement les hauteurs des éviers et plans de travail dans les futurs locaux.				

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Par sa signature, le président de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau atteste de la véracité des informations figurant dans le présent document. Il certifie que les mesures préventives décrites sont effectivement mises en oeuvre au sein de la collectivité et valide les mesures correctives à déployer.

Le Président :

Date:

Signature:

Aménagement du territoire

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels



Date : **28/01/2026**

A mettre à jour, au plus tard, le : 28/01/2027

Le Document Unique

Article R.4121-1 : « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. »

Article R.4121-2 : « La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée : 1° Au moins chaque année ; 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ; 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Le Document Unique retranscrit l'évaluation des risques visant à réduire les risques d'AT et MP pour les salariés. Elle constitue la première étape d'une politique de prévention. La mise en place de ce document, doit être un outil pour une politique d'amélioration continue.

Méthode utilisée : Identification des dangers, identification des risques associés, cotation des risques, de la maîtrise, priorisation des risques, mise en place d'un plan d'actions.

Cotation des risques

Le risque est caractérisé par une fréquence et une gravité. Le croisement de ces deux critères donne une note qui est pondérée par la maîtrise afin de donner une priorité.

Les différents critères sont définis comme suit:

Fréquence (F):

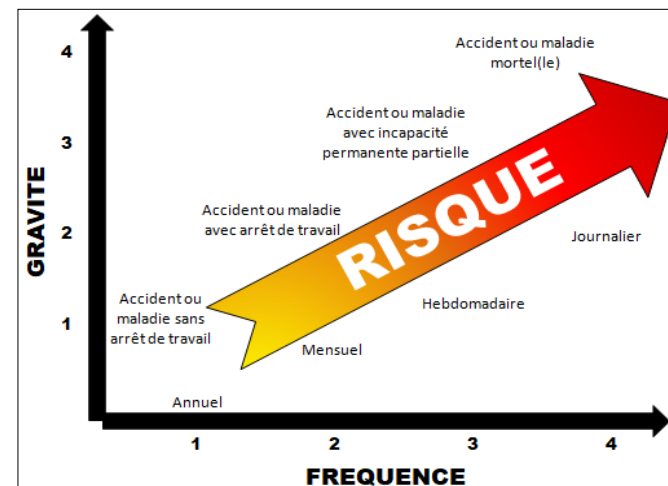
- 1 annuel
- 2 mensuel
- 3 hebdomadaire
- 4 journalier

Gravité (G):

- 1 accident ou maladie sans arrêt de travail
- 2 accident ou maladie avec arrêt de travail
- 3 accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
- 4 accident ou maladie mortelle

Maîtrise (M):

- 0,1 maîtrise complète et efficace
- 0,5 maîtrise incomplète
- 1 absence de maîtrise du risque



		MAITRISE			
		0,1	0,5	1	
FREQUENCE X GRAVITE	1	0,1	0,5	1	Priorité faible
	2	0,2	1	2	Priorité moyenne
	3	0,3	1,5	3	Priorité haute
	4	0,4	2	4	
	6	0,6	3	6	
	8	0,8	4	8	
	9	0,9	4,5	9	
	12	1,2	6	12	
	16	1,6	8	16	

$$\text{Priorité} = \text{Fréquence} \times \text{Gravité} \times \text{Maîtrise}$$

Les unités de travail étudiées :

Risques généraux
Administratif
Visite des chantiers
Mobilité cyclable

Les dangers étudiés :

Chute de plain-pied
Chute de hauteur
Effondrements et chutes d'objets
Manutentions manuelles
Manutentions mécaniques
Circulations et déplacements
Machines et outils
Bruit
Risque chimique
Electrique,incendie, explosion
Entreprise extérieures

Addictions
Risques psychosociaux
Amiante
Risque biologique
Champs électromagnétiques
Environnements spécifiques de travail
Rayonnements (optique, ionisant)
Condition de travail
Vibrations
Risque informatique
Risque biologique

Unité de travail UT 1 :

Risques généraux

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 01	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Electrisation, électrocution,	Les réparations ou la maintenance de l'installation électrique sont réalisées par un électricien qualifié.	3	1	0,5	1,5	
UT1 02	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Brûlures	Un plan d'évacuation est affiché dans les locaux. Le bâtiment est équipé d'un système d'alarme incendie. Présence d'extincteurs contrôlés annuellement et de BAES.	3	2	0,5	3	Éviter le stockage de produits inflammables au niveau du TGBT, des armoires électriques et de la salle serveurs. Prévoir de former les salariés à l'utilisation des extincteurs.
UT1 03	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire lors de la prise de poste. Utilisation des véhicules de la CCVO ou occasionnellement du véhicule personnel. Chaque véhicule possède un carnet de suivi. Les véhicules sont entretenus en garage, équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route.	4	3	0,5	6	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.
UT1 04	Chute de hauteur: utilisation de l'escalier	Blessures diverses	L'escalier est équipé d'une main courante et les marches sont larges.	2	3	0,1	0,6	

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 05	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Incident, blessures diverses, aggravation des aléas.	Le nouveau personnel est accompagné par une personne expérimentée. La CCVO fait appel à un consultant sécurité externe. Le supérieur hiérarchique est disponible pour répondre aux questions des nouveaux salariés.	3	1	0,5	1,5	Prévoir la rédaction des accueils sécurité par poste.
UT1 06	Infection, maladie, parasite: pandémie	Infection, parasite, maladie, décès	Point d'eau avec savon et/ou gel hydroalcoolique. Nettoyage régulier des mains. Respect des consignes sanitaires. Possibilité de télétravail. Mise à disposition des EPI nécessaires. Arrêt provisoire de l'activité si besoin.	2	1	0,1	0,2	
UT1 07	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Aggravation du danger	Les agents font remonter toute information permettant d'éviter un accident du travail.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre une trousse de premiers secours dans chaque véhicule. Prévoir de mettre à disposition la fiche « conduite à tenir en cas d'accident ». Prévoir de former des salariés SST.
UT1 08	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Stress	Entretien annuel réalisé avec le supérieur hiérarchique.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 09	Conditions de travail: Gestion des conflits	Stress	Accompagnement des salariés lors des réunions avec les mairies ou les usagers. Soutien entre collègues. La direction ne génère pas de pression supplémentaire. Déculpabilisation : l'agent n'est pas responsable de l'événement.	2	2	0,5	2	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.
UT1 10	Conditions de travail: Événement important lié à une situation indépendante du travail	Stress, dégradation du travail, mal-être	Entretien avec un responsable. Interdiction de reprise « à chaud ». Orientation vers un professionnel de santé. Procédure de déclaration et de traçabilité. Accompagnement psychologique si nécessaire. Aménagement temporaire ou changement de poste.	2	1	0,1	0,2	
UT1 11	Conditions de travail: Utilisation de sanitaires, des locaux	Contamination, intoxication	Les locaux sont régulièrement nettoyés.	1	3	0,1	0,3	

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 12	Conditions de travail: Télé-travail	Stress	Télétravail encadré. Point réalisé avant la journée hebdomadaire. Contact téléphonique dans la journée tout en respectant le temps de travail et un climat de confiance.	2	3	0,1	0,6	
UT1 13	Conditions de travail: Cyber sécurité	Stress, piratage informatique, perte des données	Sauvegardes régulières, logiciels adaptés, actions de sensibilisation et exercices internes.	2	3	0,1	0,6	
UT1 14	Conditions de travail: Entreprises extérieures	Accident, aggravation du danger	Les entreprises extérieures sont accompagnées par un agent de la CCVO.	2	1	0,5	1	Prévoir la rédaction des plans de prévention et la mise en place d'un accueil sécurité dématérialisé.
UT1 15	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Bureaux équipés de chauffage et de climatisation. Salle de pause avec boissons chaudes/fraîches, micro-ondes et réfrigérateur.	1	1	0,1	0,1	

Unité de travail UT 2 :

Administratif

Unité de travail : **Administratif**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **Bureau**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT2 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Locaux propres et rangés. Les allées de circulation sont dégagées.	2	3	0,1	0,6	
UT2 02	Effondrements et chutes d'objets : Objets stockés en hauteur	Chocs	Utilisation d'armoires et d'étagères en bon état et non surchargées. Respect des règles de rangement : charges lourdes stockées à hauteur du bassin, objets fréquemment utilisés disposés entre la mi-cuisse et les épaules.	2	1	0,1	0,2	
UT2 03	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, blessures diverses	Le matériel informatique est récent. Le bureau dispose d'un éclairage naturel. La chaise est récente et en bon état.	2	2	0,1	0,4	
UT2 04	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Le bureau est équipé d'un chauffage. Un point d'eau est à disposition. Le bureau est équipé de stores.	1	2	0,1	0,2	
UT2 05	Conditions de travail: Hygiène	Contamination, virus...	Des sanitaires sont à disposition ainsi qu'une salle de pause équipée d'un réfrigérateur, d'une machine à café et d'une plaque de cuisson électrique.	1	3	0,1	0,3	

Unité de travail UT 3 :

Visite des chantiers

Unité de travail : **Visite des chantiers**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **Extérieur, chantiers**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	L'agent est vigilant sur les zones de circulation lors des visites de chantiers. Port de chaussures de sécurité.	2	3	0,1	0,6	
UT3 02	Chute de hauteur : Visite à proximité d'un vide ou d'un environnement en hauteur.	Chute, blessures	Les agents ne montent pas sur les échafaudages des chantiers. Lorsqu'une situation de travail se situe à proximité d'un vide, l'agent ne s'en approche pas en l'absence de garde-corps.	3	2	0,1	0,6	
UT3 03	Effondrements et chutes d'objets : Manutention mécanique de la part des entreprises ou superposition des tâches lors d'une visite	Chocs	Des casques sont mis à disposition des agents. Les agents ne s'approchent pas des zones de travaux durant les visites des sites.	2	1	0,1	0,2	
UT3 04	Manutention manuelle : Port de charges	TMS, mal de dos	Les agents sont sensibilisés à ne pas porter de charges sur les chantiers durant les visites.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Visite des chantiers**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **Extérieur, chantiers**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 05	Circulation et déplacements : Utilisation d'un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire des agents lors de leur prise de poste. Utilisation des véhicules de la CCVO ou, occasionnellement, du véhicule personnel. Chaque véhicule possède un carnet de suivi. Les véhicules sont entretenus en garage et équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route.	4	3	0,5	6	Prévoir un grattoir et une trousse à pharmacie dans les véhicules.
UT3 06	Bruit : ambiance bruyante sur les chantiers	Stress, acouphènes, surdité	Les agents ne s'exposent pas durablement au bruit et réalisent les réunions au calme.	3	2	0,5	3	Prévoir d'équiper les agents de protections auditives.
UT3 07	Risque chimique : agent chimique émis (peinture, soudure, ...)	Intoxication	Les visites se font dans des espaces ventilés et les agents ne restent pas à proximité des zones de travaux émettant des agents chimiques.	2	2	0,1	0,4	
UT3 08	Entreprises extérieures	Aggravation du danger	Lors des visites de chantier, les entreprises intervenantes sont prévenues de la présence des agents de la CCVO et limitent leurs interventions.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **Visite des chantiers**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **Extérieur, chantiers**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 09	RPS : gestion des conflits	Stress, Burn out	Échanges réguliers et constants avec les entreprises. Les agents sont à l'écoute lors des visites. Les agents échangent librement avec leur direction et réalisent les visites de chantier à plusieurs lorsque la situation est délicate.	2	2	0,1	0,4	
UT3 10	Conditions de travail : Postures de travail devant écran ou prises de notes	Fatigue, blessures diverses	Les agents prennent un maximum de notes afin de rédiger les comptes rendus au bureau. Si nécessaire, utilisation d'un ordinateur portable sur le chantier et travail depuis la base vie.	2	2	0,1	0,4	
UT3 11	Conditions de travail : conditions climatiques	Rhume, malaise...	Les agents disposent d'eau en cas de forte chaleur. Les tenues de travail sont adaptées en fonction des conditions météorologiques.	2	2	0,1	0,4	
UT3 12	Risque biologique : Insectes et tiques lors des visites des friches	Contamination, virus ...	Les agents portent des vêtements couvrants. Les agents sont à jour de leurs vaccinations. Le temps d'exposition lors des visites est limité.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail UT 4 :

Mobilité cyclable

Unité de travail : **Mobilité cyclable**

Fonctions ou personnes concernées : **agent de la mobilité cyclable**

Espaces concernés : **pistes cyclables, communes rattachées à la communauté des communes**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Le bureau est propre et bien rangé. Les voies de circulation sont dégagées.	2	2	0,1	0,4	
UT4 02	Circulations et déplacements: déplacement à vélo électrique	Ecrasement, heurt, chute	Respect du code de la route et des pistes cyclables. Les vélos sont entretenus.	2	2	0,5	2	Achat d'un casque en cours.
UT4 03	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, TMS, mal de dos	Bureau bien éclairé. Travail sur écran fixe et portable.	3	3	0,5	4,5	Vigilance à la position de travail. Prévoir un support pour mettre l'ordinateur portable à niveau et un clavier.
UT4 04	Manutentions manuelles: port des vélos, sacoches, batteries	TMS	Si besoin entraide entre collègues.	2	2	0,1	0,4	
UT4 05	Manutentions manuelles: petites réparations sur les vélos	Coupures	Petits outils à main. Les réparations plus conséquentes sont réalisées par un vélociste.	2	2	0,5	2	Prévoir l'achat de gants adaptés à la situation de travail.

Unité de travail : **Mobilité cyclable**

Fonctions ou personnes concernées : **agent de la mobilité cyclable**

Espaces concernés : **pistes cyclables, communes rattachées à la communauté des communes**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT4 06	Conditions de travail: travail isolé	Malaise, accident	Les rendez-vous sont souvent avec les maires ou des riverains. L'agent renseigne son agenda et dispose d'un téléphone portable.	2	3	0,5	3	Rappel de l'importance de bien signaler les rendez-vous dans l'agenda.
UT4 07	Electrique, incendie explosion : chargement des batteries des vélos	Brûlures	Le chargement des batteries la nuit est évité le plus possible. Vigilance au bon état des batteries.	3	1	0,5	1,5	Prévoir un extincteur adapté
UT4 08	Electrique, incendie explosion : changement des batteries des box	Brûlures, électrocution	L'agent est vigilant sur le changement des batteries : travail hors tension	4	2	0,5	4	Prévoir de former à l'habilitation électrique l'agent en charge de cette prestation (BSBE). Prévoir d'équiper l'agent en EPI et lui rappeler de travailler hors tension au maximum.
UT4 09	Conditions climatiques	TMS, fatigue	Les locaux sont chauffés l'hiver. Possibilité d'ouvrir les fenêtres.	2	1	0,1	0,2	
UT4 10	Conditions de travail: ambiance lumineuse	Fatigue oculaire	Les bureaux sont équipés d'un variateur de lumière. Eclairage naturel.	1	1	0,1	0,1	
UT4 11	Conditions de travail: Risques psychosociaux	RPS	Entretien professionnel chaque année. En cas de conflit, l'agent a le soutien de son responsable et des élus.	1	1	0,1	0,1	

PLAN D' ACTIONS

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 02	Risques généraux	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Éviter le stockage de produits inflammables au niveau du TGBT, des armoires électriques et de la salle serveurs. Prévoir de former les salariés à l'utilisation des extincteurs.				
UT1 03	Risques généraux	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.				
UT1 05	Risques généraux	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Prévoir la rédaction des accueils sécurité par poste.				
UT1 07	Risques généraux	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Prévoir de mettre une trousse de premiers secours dans chaque véhicule. Prévoir de mettre à disposition la fiche « conduite à tenir en cas d'accident ». Prévoir de former des salariés SST.				
UT1 08	Risques généraux	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.				
UT1 09	Risques généraux	Conditions de travail: Gestion des conflits	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.				
UT1 14	Risques généraux	Conditions de travail: Entreprises extérieures	Prévoir la rédaction des plans de prévention et la mise en place d'un accueil sécurité dématérialisé.				
UT3 05	Visite des chantiers	Circulation et déplacements : Utilisation d'un véhicule à moteur	Prévoir un grattoir et une trousse à pharmacie dans les véhicules.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT3 06	Visite des chantiers	Bruit : ambiance bruyante sur les chantiers	Prévoir d'équiper les agents de protections auditives.				
UT4 02	Mobilité cyclable	Circulations et déplacements: déplacement à vélo électrique	Achat d'un casque en cours.				
UT4 03	Mobilité cyclable	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Vigilance à la position de travail. Prévoir un support pour mettre l'ordinateur portable à niveau et un clavier.				
UT4 05	Mobilité cyclable	Manutentions manuelles: petites réparations sur les vélos	Prévoir l'achat de gants adaptés à la situation de travail.				
UT4 06	Mobilité cyclable	Conditions de travail: travail isolé	Rappel de l'importance de bien signaler les rendez-vous dans l'agenda.				
UT4 07	Mobilité cyclable	Electrique, incendie explosion : chargement des batteries des vélos	Prévoir un extincteur adapté				
UT4 08	Mobilité cyclable	Electrique, incendie explosion : changement des batteries des box	Prévoir de former à l'habilitation électrique l'agent en charge de cette prestation (BSBE). Prévoir d'équiper l'agent en EPI et lui rappeler de travailler hors tension au maximum.				

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Par sa signature, le président de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau atteste de la véracité des informations figurant dans le présent document. Il certifie que les mesures préventives décrites sont effectivement mises en oeuvre au sein de la collectivité et valide les mesures correctives à déployer.

Le Président :

Date:

Signature:

Espace conseil France Rénov

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels



Date : **28/01/2026**

A mettre à jour, au plus tard, le : 28/01/2027

Le Document Unique

Article R.4121-1 : « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. »

Article R.4121-2 : « La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée : 1° Au moins chaque année ; 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ; 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Le Document Unique retranscrit l'évaluation des risques visant à réduire les risques d'AT et MP pour les salariés. Elle constitue la première étape d'une politique de prévention. La mise en place de ce document, doit être un outil pour une politique d'amélioration continue.

Méthode utilisée : Identification des dangers, identification des risques associés, cotation des risques, de la maîtrise, priorisation des risques, mise en place d'un plan d'actions.

Cotation des risques

Le risque est caractérisé par une fréquence et une gravité. Le croisement de ces deux critères donne une note qui est pondérée par la maîtrise afin de donner une priorité.

Les différents critères sont définis comme suit:

Fréquence (F):

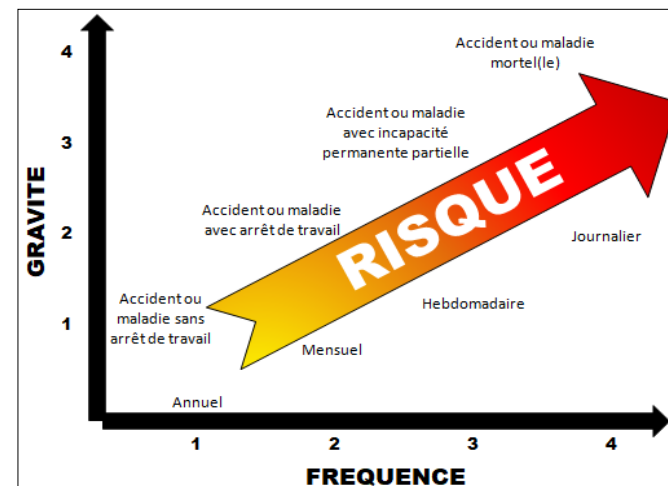
- 1 annuel
- 2 mensuel
- 3 hebdomadaire
- 4 journalier

Gravité (G):

- 1 accident ou maladie sans arrêt de travail
- 2 accident ou maladie avec arrêt de travail
- 3 accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
- 4 accident ou maladie mortelle

Maîtrise (M):

- 0,1 maîtrise complète et efficace
- 0,5 maîtrise incomplète
- 1 absence de maîtrise du risque



		MAITRISE			
		0,1	0,5	1	
FREQUENCE X GRAVITE	1	0,1	0,5	1	Priorité faible
	2	0,2	1	2	Priorité moyenne
	3	0,3	1,5	3	Priorité haute
	4	0,4	2	4	
	6	0,6	3	6	
	8	0,8	4	8	
	9	0,9	4,5	9	
	12	1,2	6	12	
	16	1,6	8	16	

$$\text{Priorité} = \text{Fréquence} \times \text{Gravité} \times \text{Maîtrise}$$

Les unités de travail étudiées :

Administratif

Les dangers étudiés :

Chute de plain-pied
Chute de hauteur
Effondrements et chutes d'objets
Manutentions manuelles
Manutentions mécaniques
Circulations et déplacements
Machines et outils
Bruit
Risque chimique
Electrique,incendie, explosion
Entreprise extérieures

Addictions
Risques psychosociaux
Amiante
Risque biologique
Champs électromagnétiques
Environnements spécifiques de travail
Rayonnements (optique, ionisant)
Condition de travail
Vibrations
Risque informatique
Risque biologique

Unité de travail UT 1 :

Administratif

Unité de travail : **Pôle administratif**

Fonctions ou personnes concernées : **Agents administratifs**

Espaces concernés : **bureaux de la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 01	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Electrisation, électrocution,	Les réparations ou la maintenance de l'installation électrique sont réalisées par un électricien.	3	1	0,1	0,3	
UT1 02	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Brûlures	Un plan d'évacuation est affiché dans les locaux. Le bâtiment est équipé d'un système d'alarme incendie. Présence d'extincteurs contrôlés annuellement et de BAES.	3	2	0,5	3	Rappel de l'importance d'éviter le stockage de produits inflammables au niveau du TGBT, des armoires électriques et dans la salle des serveurs.
UT1 03	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire des agents lors de leur prise de poste. Utilisation des véhicules de la CCVO ou, occasionnellement, du véhicule personnel. Chaque véhicule possède un carnet de suivi. Les véhicules sont entretenus en garage. Ils sont équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route.	4	3	0,5	6	Prévoir un grattoir et une trousse à pharmacie dans les véhicules.

Unité de travail : **Pôle administratif**

Fonctions ou personnes concernées : **Agents administratifs**

Espaces concernés : **bureaux de la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 04	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Incident, blessures diverses, aggravation des aléas.	Le nouveau personnel est accompagné d'une personne d'expérience. La CCVO fait appel à un consultant sécurité externe, ne pas hésiter à le contacter. Le supérieur hiérarchique est disponible pour répondre aux questions des nouveaux salariés.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de formaliser un accueil sécurité au poste.
UT1 05	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Aggravation du danger		3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place une trousse à pharmacie dans chaque véhicule de la CCVO.
UT1 06	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Stress	Les agents réalisent un entretien annuel avec leur supérieur. Le bureau partagé permet aux agents d'échanger entre eux rapidement et dès que nécessaire.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.
UT1 07	Conditions de travail: Gestion des conflits	Stress	Accompagnement des salariés lors des réunions avec les mairies ou les usagers. Soutien entre collègues. La direction ne génère pas de pression supplémentaire. Déculpabilisation : l'agent n'est pas responsable de l'événement.	2	2	0,5	2	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.

Unité de travail : **Pôle administratif**

Fonctions ou personnes concernées : **Agents administratifs**

Espaces concernés : **bureaux de la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 08	Conditions de travail: Événement important lié à une situation indépendante du travail	Stress, dégradation du travail, mal-être	Entretien avec un responsable. Interdiction de reprise « à chaud ». Orientation vers un professionnel de santé. Procédure de déclaration et de traçabilité. Accompagnement psychologique si nécessaire. Aménagement temporaire ou changement de poste.	2	1	0,1	0,2	
UT1 09	Infection, maladie, parasite: pandémie	Infection, parasite, maladie, décès	Un point d'eau est à disposition avec du savon et/ou du gel hydroalcoolique. Nettoyage régulier des mains. Respect des préconisations des autorités sanitaires. Possibilité de télétravail. La CCVO met à disposition les équipements de protection nécessaires. Arrêt provisoire de l'activité si nécessaire.	2	1	0,1	0,2	
UT1 10	Conditions de travail: Utilisation de sanitaires, des locaux	Contamination, intoxication	Les locaux sont régulièrement nettoyés.	1	3	0,1	0,3	
UT1 11	Chute de hauteur: utilisation de l'escalier	Blessures diverses	L'escalier est équipé d'une main courante, les marches sont larges.	2	3	0,1	0,6	

Unité de travail : **Pôle administratif**

Fonctions ou personnes concernées : **Agents administratifs**

Espaces concernés : **bureaux de la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 12	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Les bureaux sont équipés d'un chauffage et d'une climatisation. Une salle de pause permet de boire une boisson chaude ou fraîche. Un micro-ondes et un réfrigérateur sont à disposition.	2	2	0,5	2	Réflexion à mener sur le mode de chauffage et/ou l'isolation, ainsi que sur la possibilité d'ouvrir les fenêtres lors de futurs travaux.
UT1 13	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Le bureau est propre et bien rangé. Les voies de circulation sont dégagées.	2	2	0,1	0,4	
UT1 14	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, TMS	Le matériel informatique est récent. Le bureau dispose d'un éclairage naturel et de lampes d'appoint. Travail sur poste fixe, en double écran avec ordinateur portable.	2	4	0,5	4	Rappel de l'importance de veiller à positionner l'ordinateur portable au même niveau que l'écran fixe ou privilégier le travail sur poste fixe. Améliorer si possible la posture de travail : réglage du siège, repose-pieds, double écran... Consulter les agents concernés avant l'achat de matériel.
UT1 15	Conditions de travail : Postures de travail au téléphone	Fatigue, TMS	L'agent répondant le plus souvent au téléphone dispose d'un casque téléphonique.	1	2	0,1	0,2	

Unité de travail : **Pôle administratif**

Fonctions ou personnes concernées : **Agents administratifs**

Espaces concernés : **bureaux de la CCVO**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 16	Risque psychosociaux: tension avec les usagers	RPS	Entretien avec le supérieur hiérarchique. Le bureau partagé permet aux agents d'échanger entre eux rapidement et dès que nécessaire.	3	2	0,1	0,6	
UT1 17	Conditions de travail: ambiance lumineuse	Fatigue oculaire	Les bureaux sont équipés d'un variateur de lumière. Éclairage naturel par les fenêtres.	1	1	0,1	0,1	

PLAN D' ACTIONS

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 02	Administratif	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Rappel de l'importance d'éviter le stockage de produits inflammables au niveau du TGBT, des armoires électriques et dans la salle des serveurs.				
UT1 03	Administratif	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Prévoir un grattoir et une trousse à pharmacie dans les véhicules.				
UT1 04	Administratif	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Prévoir de formaliser un accueil sécurité au poste.				
UT1 05	Administratif	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Prévoir de mettre en place une trousse à pharmacie dans chaque véhicule de la CCVO.				
UT1 06	Administratif	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.				
UT1 07	Administratif	Conditions de travail: Gestion des conflits	Prévoir une formation sur la gestion des conflits.				
UT1 12	Administratif	Conditions de travail: conditions climatiques	Réflexion à mener sur le mode de chauffage et/ou l'isolation, ainsi que sur la possibilité d'ouvrir les fenêtres lors de futurs travaux.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 14	Administratif	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Rappel de l'importance de veiller à positionner l'ordinateur portable au même niveau que l'écran fixe ou privilégier le travail sur poste fixe. Améliorer si possible la posture de travail : réglage du siège, repose-pieds, double écran... Consulter les agents concernés avant l'achat de matériel.				

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Par sa signature, le président de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau atteste de la véracité des informations figurant dans le présent document. Il certifie que les mesures préventives décrites sont effectivement mises en oeuvre au sein de la collectivité et valide les mesures correctives à déployer.

Le Président :

Date:

Signature:

Culture infographie communication patrimoine

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels



Date : **28/01/2026**

A mettre à jour, au plus tard, le : 28/01/2027

Le Document Unique

Article R.4121-1 : « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. »

Article R.4121-2 : « La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée : 1° Au moins chaque année ; 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ; 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Le Document Unique retranscrit l'évaluation des risques visant à réduire les risques d'AT et MP pour les salariés. Elle constitue la première étape d'une politique de prévention. La mise en place de ce document, doit être un outil pour une politique d'amélioration continue.

Méthode utilisée : Identification des dangers, identification des risques associés, cotation des risques, de la maîtrise, priorisation des risques, mise en place d'un plan d'actions.

Cotation des risques

Le risque est caractérisé par une fréquence et une gravité. Le croisement de ces deux critères donne une note qui est pondérée par la maîtrise afin de donner une priorité.

Les différents critères sont définis comme suit:

Fréquence (F):

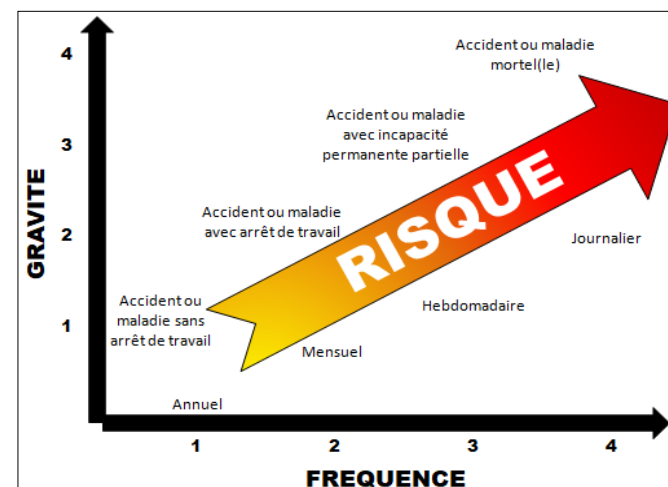
- 1 annuel
- 2 mensuel
- 3 hebdomadaire
- 4 journalier

Gravité (G):

- 1 accident ou maladie sans arrêt de travail
- 2 accident ou maladie avec arrêt de travail
- 3 accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
- 4 accident ou maladie mortelle

Maîtrise (M):

- 0,1 maîtrise complète et efficace
- 0,5 maîtrise incomplète
- 1 absence de maîtrise du risque



		MAITRISE			
		0,1	0,5	1	
FREQUENCE X GRAVITE	1	0,1	0,5	1	Priorité faible
	2	0,2	1	2	Priorité moyenne
	3	0,3	1,5	3	Priorité haute
	4	0,4	2	4	
	6	0,6	3	6	
	8	0,8	4	8	
	9	0,9	4,5	9	
	12	1,2	6	12	
	16	1,6	8	16	

$$\text{Priorité} = \text{Fréquence} \times \text{Gravité} \times \text{Maîtrise}$$

Les unités de travail étudiées :

Risques généraux
Administratif
Suivi des évènements

Les dangers étudiés :

Chute de plain-pied
Chute de hauteur
Effondrements et chutes d'objets
Manutentions manuelles
Manutentions mécaniques
Circulations et déplacements
Machines et outils
Bruit
Risque chimique
Electrique,incendie, explosion
Entreprise extérieures

Addictions
Risques psychosociaux
Amiante
Risque biologique
Champs électromagnétiques
Environnements spécifiques de travail
Rayonnements (optique, ionisant)
Condition de travail
Vibrations
Risque informatique
Risque biologique

Unité de travail UT 1 :

Risques généraux

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 01	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Electrisation, électrocution,	Les réparations ou la maintenance de l'installation électrique sont réalisées par un électricien qualifié. L'installation électrique du préau d'Izeste est contrôlée.	3	1	0,1	0,3	
UT1 02	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Brûlures	Un plan d'évacuation est affiché dans les locaux. Le bâtiment est équipé d'un système d'alarme incendie. Présence d'extincteurs contrôlés annuellement et de BAES.	3	2	0,5	3	Former les salariés à l'utilisation des extincteurs. Prévoir une formation à l'évacuation des locaux. Prévoir une formation « guide-file / serre-file ».
UT1 03	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire lors de la prise de poste. Utilisation des véhicules de la CCVO ou, occasionnellement, du véhicule personnel. Chaque véhicule possède un carnet de suivi. Les véhicules sont entretenus en garage. Les véhicules sont équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route.	4	3	0,5	6	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 04	Chute de hauteur: utilisation de l'escalier	Blessures diverses	L'escalier est équipé d'une main courante, les marches sont larges.	2	3	0,1	0,6	
UT1 05	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Incident, blessures diverses, aggravation des aléas.	Le nouveau personnel est accompagné par une personne expérimentée. La CCVO fait appel à un consultant sécurité externe ; il ne faut pas hésiter à le contacter. Le supérieur hiérarchique est disponible pour répondre aux questions des nouveaux salariés.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de rédiger les accueils sécurité par poste.
UT1 06	Infection, maladie, parasite: pandémie	Infection, parasite, maladie, décès	Un point d'eau est à disposition avec du savon et/ou du gel hydroalcoolique. Nettoyage régulier des mains. Respect des préconisations des autorités sanitaires. Possibilité de télétravail. La CCVO met à disposition les équipements de protection nécessaires. Arrêt provisoire de l'activité si nécessaire.	2	1	0,1	0,2	

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 07	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Aggravation du danger	Vigilance.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre à disposition la fiche « conduite à tenir en cas d'accident ». Prévoir de former des salariés SST. Prévoir de mettre à jour la trousse de premiers secours.
UT1 08	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Stress	Les agents réalisent un entretien annuel avec leur supérieur hiérarchique.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.

Unité de travail : **Risques Généraux**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 09	Conditions de travail: Gestion des conflits	Stress	Les agents se soutiennent entre eux. La direction ne génère pas de stress supplémentaire.	2	2	0,1	0,4	
UT1 10	Conditions de travail: Utilisation de sanitaires, des locaux	Contamination, intoxication	Les locaux sont régulièrement nettoyés.	1	3	0,1	0,3	
UT1 11	Conditions de travail: Télé-travail	Stress	La fréquence est maîtrisée. La direction respecte le temps de travail du salarié en instaurant un climat de confiance.	2	3	0,5	3	Réflexion à mener sur une meilleure organisation du télétravail.
UT1 12	Conditions de travail: Cyber sécurité	Stress, piratage informatique, perte des données	Le service informatique met en place des sauvegardes régulières et des logiciels adaptés. Des actions de sensibilisation sont réalisées et des exercices sont pratiqués en interne.	2	3	0,1	0,6	
UT1 13	Conditions de travail: Entreprises extérieures	Accident, aggravation du danger	Les entreprises extérieures intervenant dans les locaux sont accompagnées par un agent de la CCVO.	2	1	0,5	1	Rédiger les plans de prévention. Mettre en place un accueil sécurité dématérialisé.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 14	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Le bureau est équipé d'un chauffage et d'une climatisation. Une salle de pause permet de consommer des boissons chaudes ou fraîches. Un micro-ondes et un réfrigérateur sont à disposition.	1	1	0,1	0,1	

Unité de travail UT 2 :

Administratif

Unité de travail : **Administratif**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **Bureau**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT2 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Les locaux sont propres et rangés. Les espaces de circulation sont dégagés.	2	3	0,1	0,6	
UT2 02	Effondrements et chutes d'objets : Objets stockés en hauteur	Chocs	Utilisation d'armoires et d'étagères en bon état et non surchargées. Respect des règles de rangement (charges lourdes à hauteur du bassin, objets fréquemment utilisés entre mi-cuisse et épaules).	2	1	0,1	0,2	
UT2 03	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, blessures diverses	Matériel informatique récent. Éclairage naturel. Chaise récente et en bon état.	2	2	0,1	0,4	
UT2 04	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Bureau équipé d'un chauffage. Point d'eau à disposition. Bureau équipé de stores.	1	2	0,1	0,2	
UT2 05	Conditions de travail: Hygiène	Contamination, virus...	Sanitaires à disposition. Salle de pause équipée d'un réfrigérateur, d'une machine à café et d'une plaque de électrique.	1	3	0,1	0,3	

Unité de travail UT 3 :

Suivi des évènements

Unité de travail : **Suivi des évènements**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **Lieu des évènements**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Espaces de circulation dégagés. Vigilance des agents quant à l'état et à l'encombrement des sols lors des événements.	2	3	0,1	0,6	
UT3 02	Effondrements et chutes d'objets : Objets stockés en hauteur	Chocs	Respect des règles de rangement (charges lourdes à hauteur du bassin, objets fréquemment utilisés entre mi-cuisse et épaules).	2	1	0,1	0,2	
UT3 03	Manutentions manuelles : Installation des équipements lors de événements	TMS, blessures	Port des charges à deux. Utilisation de diables. Transport des livres à l'aide de caisses, avec répartition du poids sur plusieurs contenants.	2	3	0,1	0,6	
UT3 04	Circulation et déplacement : utilisation d'un véhicule de la CCVO pour se rendre sur les événements	Décès	Vérification des permis par le service RH. Utilisation des véhicules de la CCVO ou, occasionnellement, du véhicule personnel. Carnet de suivi par véhicule. Entretien en garage. Équipement en pneus 4 saisons et/ou chaînes. Respect du code de la route.	4	3	0,5	6	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.

Unité de travail : **Suivi des évènements**Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**Espaces concernés : **Lieu des évènements**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 05	Bruit : environnement bruyant lors de la mise en place des évènements et pendant les évènements	Fatigue, acouphènes	Possibilité de s'isoler du bruit pendant les temps de repos.	2	3	0,5	3	Réflexion à mener sur la mise à disposition de protections auditives.
UT3 06	Electrique, incendie, explosion : branchement électrique pour évènement et branchement électrique d'une installation existante	Electrocution, électrisation	Recours à une entreprise externe pour les branchements électriques. Les agents n'interviennent pas sur les installations électriques. Vigilance des agents.	2	3	0,5	3	Rappeler l'importance de demander le rapport de contrôle des installations électriques.
UT3 07	Entreprise extérieure : Prestataire externe pour réaliser les installations électriques	Electrocution, électrisation	Le prestataire externe réalise les installations électriques et est accompagné sur site par les agents.	1	3	0,5	1,5	Prévoir de réaliser un plan de prévention annuel. Prévoir de tracer une analyse des risques avant chaque intervention.

Unité de travail : **Suivi des évènements**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **Lieu des évènements**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 08	Risques psychosociaux : charge de travail concernant l'organisation	Stress, burn out	Bonne communication et répartition des tâches entre les agents. Vigilance et écoute des agents concernant la charge de travail.	2	3	0,1	0,6	
UT3 09	Conditions de travail : stress sur l'organisation des évènements	Fatigue, blessures diverses	Échanges libres avec la direction. Organisation du travail visant à optimiser le travail le week-end hors périodes estivales ou de programmation culturelle.	2	2	0,1	0,4	
UT3 10	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Plannings adaptés en fonction de la météo. En cas de pluie, équipement adapté. Par fortes chaleurs, mise à disposition d'eau et de zones abritées.	1	2	0,1	0,2	

PLAN D' ACTIONS

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 02	Risques généraux	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Former les salariés à l'utilisation des extincteurs. Prévoir une formation à l'évacuation des locaux. Prévoir une formation « guide-file / serre-file ».				
UT1 03	Risques généraux	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.				
UT1 05	Risques généraux	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Prévoir de rédiger les accueils sécurité par poste.				
UT1 07	Risques généraux	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Prévoir de mettre à disposition la fiche « conduite à tenir en cas d'accident ». Prévoir de former des salariés SST. Prévoir de mettre à jour la trousse de premiers secours.				
UT1 08	Risques généraux	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.				
UT1 13	Risques généraux	Conditions de travail: Entreprises extérieures	Rédiger les plans de prévention. Mettre en place un accueil sécurité dématérialisé.				
UT3 04	Suivi des évènements	Circulation et déplacement : utilisation d'un véhicule de la CCVO pour se rendre sur les évènements	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT3 05	Suivi des évènements	Bruit : environnement bruyant lors de la mise en place des évènements et pendant les évènements	Réflexion à mener sur la mise à disposition de protections auditives.				
UT3 06	Suivi des évènements	Electrique, incendie, explosion : branchement électrique pour évènement et branchement électrique d'une installation existante	Rappeler l'importance de demander le rapport de contrôle des installations électriques.				
UT3 07	Suivi des évènements	Entreprise extérieure : Prestataire externe pour réaliser les installations électriques	Prévoir de réaliser un plan de prévention annuel. Prévoir de tracer une analyse des risques avant chaque intervention.				

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Par sa signature, le président de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau atteste de la véracité des informations figurant dans le présent document. Il certifie que les mesures préventives décrites sont effectivement mises en œuvre au sein de la collectivité et valide les mesures correctives à déployer.

Le Président :

Date:

Signature:

Service informatique

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels



Date : **28/01/2026**

A mettre à jour, au plus tard, le : 28/01/2027

Le Document Unique

Article R.4121-1 : « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. »

Article R.4121-2 : « La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée : 1° Au moins chaque année ; 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ; 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Le Document Unique retranscrit l'évaluation des risques visant à réduire les risques d'AT et MP pour les salariés. Elle constitue la première étape d'une politique de prévention. La mise en place de ce document, doit être un outil pour une politique d'amélioration continue.

Méthode utilisée : Identification des dangers, identification des risques associés, cotation des risques, de la maîtrise, priorisation des risques, mise en place d'un plan d'actions.

Cotation des risques

Le risque est caractérisé par une fréquence et une gravité. Le croisement de ces deux critères donne une note qui est pondérée par la maîtrise afin de donner une priorité.

Les différents critères sont définis comme suit:

Fréquence (F):

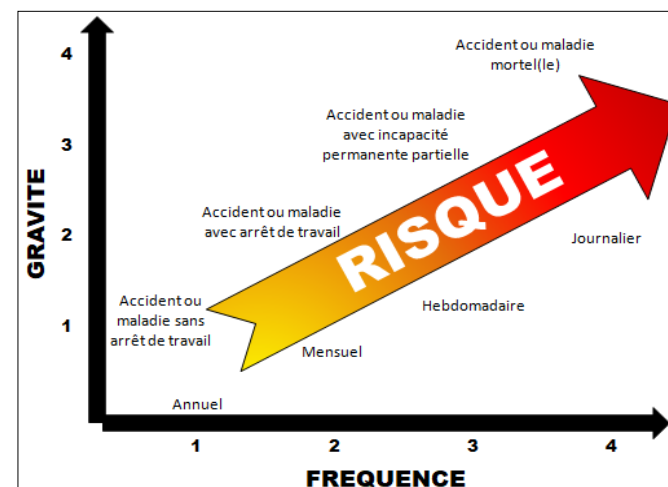
- 1 annuel
- 2 mensuel
- 3 hebdomadaire
- 4 journalier

Gravité (G):

- 1 accident ou maladie sans arrêt de travail
- 2 accident ou maladie avec arrêt de travail
- 3 accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
- 4 accident ou maladie mortelle

Maîtrise (M):

- 0,1 maîtrise complète et efficace
- 0,5 maîtrise incomplète
- 1 absence de maîtrise du risque



		MAITRISE			
		0,1	0,5	1	
FREQUENCE X GRAVITE	1	0,1	0,5	1	Priorité faible
	2	0,2	1	2	Priorité moyenne
	3	0,3	1,5	3	Priorité haute
	4	0,4	2	4	
	6	0,6	3	6	
	8	0,8	4	8	
	9	0,9	4,5	9	
	12	1,2	6	12	
	16	1,6	8	16	

$$\text{Priorité} = \text{Fréquence} \times \text{Gravité} \times \text{Maîtrise}$$

Les unités de travail étudiées :

Risques généraux
Administratif

Les dangers étudiés :

Chute de plain-pied
Chute de hauteur
Effondrements et chutes d'objets
Manutentions manuelles
Manutentions mécaniques
Circulations et déplacements
Machines et outils
Bruit
Risque chimique
Electrique,incendie, explosion
Entreprise extérieures

Addictions
Risques psychosociaux
Amiante
Risque biologique
Champs électromagnétiques
Environnements spécifiques de travail
Rayonnements (optique, ionisant)
Condition de travail
Vibrations
Risque informatique
Risque biologique

Unité de travail UT 1 :

Risques généraux

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **le salarié du service**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 01	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Electrisation, électrocution,	Les réparations et la maintenance de l'installation électrique sont réalisées par un électricien qualifié.	3	1	0,1	0,3	
UT1 02	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Brûlures	Plan d'évacuation affiché dans les locaux. Bâtiment équipé d'un système d'alarme incendie. Présence d'extincteurs contrôlés annuellement et de BAES.	3	2	0,5	3	Rappel de l'importance d'éviter le stockage de produits inflammables au niveau du TGBT, des armoires électriques et de la salle serveurs. Former les salariés à l'utilisation des extincteurs.
UT1 03	Electrique, incendie explosion : Manipulation des équipements informatiques	Electrisation, électrocution,	Les interventions sont réalisées hors tension ou sur des équipements en très basse tension (< 12 V).	3	2	0,5	3	Réflexion à mener sur la mise en place d'une formation au risque électrique.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **le salarié du service**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 04	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Vérification des permis de conduire par le service RH à la prise de poste. Utilisation des véhicules de la CCVO ou, occasionnellement, du véhicule personnel. Carnet de suivi pour chaque véhicule. Entretien des véhicules en garage. Véhicules équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route.	4	3	0,5	6	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.
UT1 05	Chute de hauteur: utilisation de l'escalier	Blessures diverses	Escalier équipé d'une main courante, marches larges.	2	3	0,1	0,6	
UT1 06	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Incident, blessures diverses, aggravation des aléas.	Accompagnement du nouveau personnel par un agent expérimenté. Appui possible d'un consultant sécurité externe. Disponibilité du supérieur hiérarchique.	3	1	0,5	1,5	Prévoir la rédaction d'un accueil sécurité par poste.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **le salarié du service**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 07	Infection, maladie, parasite: pandémie	Infection, parasite, maladie, décès	Point d'eau avec savon et/ou gel hydroalcoolique. Lavage régulier des mains. Respect des consignes sanitaires. Télétravail possible. Mise à disposition des EPI nécessaires. Arrêt temporaire de l'activité si nécessaire.	2	1	0,1	0,2	
UT1 08	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Aggravation du danger		3	1	0,5	1,5	Prévoir d'installer une trousse de premiers secours dans chaque véhicule CCVO. Mettre à disposition la fiche « conduite à tenir en cas d'accident ». Former des salariés Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).
UT1 09	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Stress	Entretien annuel avec le supérieur hiérarchique.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.
UT1 10	Conditions de travail: Gestion des conflits	Stress	Management bienveillant, entraide entre agents.	2	2	0,5	2	Prévoir une formation à la gestion des conflits.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **le salarié du service**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 11	Conditions de travail: Utilisation de sanitaires, des locaux	Contamination, intoxication	Locaux nettoyés régulièrement.	1	3	0,1	0,3	
UT1 12	Conditions de travail: Cyber sécurité	Stress, piratage informatique, perte des données	Sauvegardes régulières, logiciels adaptés, sensibilisations et exercices internes.	2	3	0,5	3	Rappel de l'importance de maintenir les compétences par des formations régulières en cybersécurité.
UT1 13	Conditions de travail: Surcharge de travail	Stress, perte des données	Politique de sécurité du système d'information. Interventions sur demande. Filtrage des mails (« mail in black »). Heures supplémentaires contrôlées et déclarées.	2	3	0,5	3	Prévoir de mettre en place un système de tickets pour prioriser les demandes.
UT1 14	Conditions de travail : Postures de travail inconfortable lors de la prise en main d'un ordinateur d'un agent	Fatigue, blessures diverses, TMS	Changement régulier de posture pour les interventions courtes. Installation au poste de l'agent pour les interventions longues.	2	2	0,5	2	Prévoir de mettre en place un planning avec système de tickets permettant de libérer totalement le poste.
UT1 15	Conditions de travail: Entreprises extérieures	Accident, aggravation du danger	Accompagnement systématique des entreprises extérieures par un agent CCVO.	2	1	0,5	1	Prévoir de rédiger des plans de prévention et mettre en place un accueil sécurité dématérialisé.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **le salarié du service**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 16	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Chauffage et climatisation. Salle de pause avec boissons chaudes et froides. Micro-ondes et réfrigérateur à disposition.	1	1	0,1	0,1	

Unité de travail UT 2 :

Administratif

Unité de travail : **Administratif**

Fonctions ou personnes concernées : **le salarié du service**

Espaces concernés : **Bureau**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT2 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Locaux propres, rangés et circulations dégagées.	2	3	0,1	0,6	
UT2 02	Effondrements et chutes d'objets : Objets stockés en hauteur	Chocs	Armoires et étagères en bon état et non surchargées. Respect des règles de rangement : charges lourdes à hauteur du bassin, objets fréquemment utilisés entre mi-cuisse et épaules.	2	1	0,1	0,2	
UT2 03	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, blessures diverses	Matériel informatique récent. Éclairage naturel. Chaise récente et en bon état.	2	2	0,1	0,4	
UT2 04	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Chauffage, point d'eau, stores.	1	2	0,1	0,2	
UT2 05	Conditions de travail: Hygiène	Contamination, virus...	Sanitaires et salle de pause équipés (réfrigérateur, machine à café, plaque de cuisson).	1	3	0,1	0,3	

PLAN D' ACTIONS

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 02	Risques généraux	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Rappel de l'importance d'éviter le stockage de produits inflammables au niveau du TGBT, des armoires électriques et de la salle serveurs. Former les salariés à l'utilisation des extincteurs.				
UT1 03	Risques généraux	Electrique, incendie explosion : Manipulation des équipements informatiques	Réflexion à mener sur la mise en place d'une formation au risque électrique.				
UT1 04	Risques généraux	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.				
UT1 06	Risques généraux	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Prévoir la rédaction d'un accueil sécurité par poste.				
UT1 08	Risques généraux	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Prévoir d'installer une trousse de premiers secours dans chaque véhicule CCVO. Mettre à disposition la fiche « conduite à tenir en cas d'accident ». Former des salariés Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).				
UT1 09	Risques généraux	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.				
UT1 10	Risques généraux	Conditions de travail: Gestion des conflits	Prévoir une formation à la gestion des conflits.				

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 12	Risques généraux	Conditions de travail: Cyber sécurité	Rappel de l'importance de maintenir les compétences par des formations régulières en cybersécurité.				
UT1 13	Risques généraux	Conditions de travail: Surcharge de travail	Prévoir de mettre en place un système de tickets pour prioriser les demandes.				
UT1 14	Risques généraux	Conditions de travail : Postures de travail inconfortable lors de la prise en main d'un ordinateur d'un agent	Prévoir de mettre en place un planning avec système de tickets permettant de libérer totalement le poste.				
UT1 15	Risques généraux	Conditions de travail: Entreprises extérieures	Prévoir de rédiger des plans de prévention et mettre en place un accueil sécurité dématérialisé.				

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Par sa signature, le président de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau atteste de la véracité des informations figurant dans le présent document. Il certifie que les mesures préventives décrites sont effectivement mises en œuvre au sein de la collectivité et valide les mesures correctives à déployer.

Le Président :

Date:

Signature:

Attractivité et développement territorial

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels



Date : **28/01/2026**

A mettre à jour, au plus tard, le : 28/01/2027

Le Document Unique

Article R.4121-1 : « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement. »

Article R.4121-2 : « La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée : 1° Au moins chaque année ; 2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ; 3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. »

Le Document Unique retranscrit l'évaluation des risques visant à réduire les risques d'AT et MP pour les salariés. Elle constitue la première étape d'une politique de prévention. La mise en place de ce document, doit être un outil pour une politique d'amélioration continue.

Méthode utilisée : Identification des dangers, identification des risques associés, cotation des risques, de la maîtrise, priorisation des risques, mise en place d'un plan d'actions.

Cotation des risques

Le risque est caractérisé par une fréquence et une gravité. Le croisement de ces deux critères donne une note qui est pondérée par la maîtrise afin de donner une priorité.

Les différents critères sont définis comme suit:

Fréquence (F):

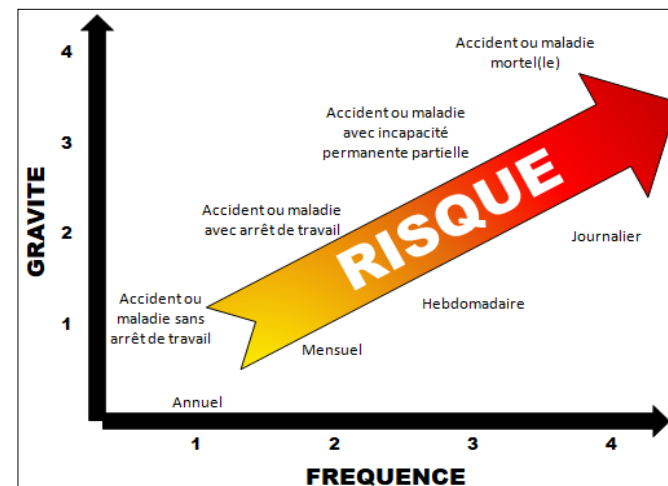
- 1 annuel
- 2 mensuel
- 3 hebdomadaire
- 4 journalier

Gravité (G):

- 1 accident ou maladie sans arrêt de travail
- 2 accident ou maladie avec arrêt de travail
- 3 accident ou maladie avec incapacité permanente partielle
- 4 accident ou maladie mortelle

Maîtrise (M):

- 0,1 maîtrise complète et efficace
- 0,5 maîtrise incomplète
- 1 absence de maîtrise du risque



		MAITRISE			
		0,1	0,5	1	
FREQUENCE X GRAVITE	1	0,1	0,5	1	← Priorité faible
	2	0,2	1	2	
	3	0,3	1,5	3	
	4	0,4	2	4	← Priorité moyenne
	6	0,6	3	6	
	8	0,8	4	8	
	9	0,9	4,5	9	← Priorité haute
	12	1,2	6	12	
	16	1,6	8	16	

$$\text{Priorité} = \text{Fréquence} \times \text{Gravité} \times \text{Maîtrise}$$

Les unités de travail étudiées :

Risques généraux
Administratif
Déplacement sur site

Les dangers étudiés :

Chute de plain-pied
Chute de hauteur
Effondrements et chutes d'objets
Manutentions manuelles
Manutentions mécaniques
Circulations et déplacements
Machines et outils
Bruit
Risque chimique
Electrique,incendie, explosion
Entreprise extérieures

Addictions
Risques psychosociaux
Amiante
Risque biologique
Champs électromagnétiques
Environnements spécifiques de travail
Rayonnements (optique, ionisant)
Condition de travail
Vibrations
Risque informatique
Risque biologique

Unité de travail UT 1 :

Risques généraux

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 01	Electrique, incendie explosion : Installation électrique du bâtiment défectueuse	Electrisation, électrocution,	Les réparations ou la maintenance de l'installation électrique sont réalisées par un électricien qualifié.	3	1	0,5	1,5	
UT1 02	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Brûlures	Un plan d'évacuation est affiché dans les locaux. Le bâtiment est équipé d'un système d'alarme incendie. Présence d'extincteurs contrôlés annuellement et de BAES.	3	2	0,5	3	Éviter le stockage de produits inflammables au niveau du TGBT, des armoires électriques et de la salle serveurs. Prévoir de former les salariés à l'utilisation des extincteurs.
UT1 03	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire lors de la prise de poste. Utilisation des véhicules de la CCVO ou occasionnellement du véhicule personnel. Chaque véhicule possède un carnet de suivi. Les véhicules sont entretenus en garage, équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route.	4	3	0,5	6	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.
UT1 04	Chute de hauteur: utilisation de l'escalier	Blessures diverses	L'escalier est équipé d'une main courante et les marches sont larges.	2	3	0,1	0,6	

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 05	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Incident, blessures diverses, aggravation des aléas.	Le nouveau personnel est accompagné par une personne expérimentée. La CCVO fait appel à un consultant sécurité externe. Le supérieur hiérarchique est disponible pour répondre aux questions des nouveaux salariés.	3	1	0,5	1,5	Prévoir la rédaction des accueils sécurité par poste.
UT1 06	Infection, maladie, parasite: pandémie	Infection, parasite, maladie, décès	Point d'eau avec savon et/ou gel hydroalcoolique. Nettoyage régulier des mains. Respect des consignes sanitaires. Possibilité de télétravail. Mise à disposition des EPI nécessaires. Arrêt provisoire de l'activité si besoin.	2	1	0,1	0,2	
UT1 07	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Aggravation du danger	Les agents font remonter toute information permettant d'éviter un accident du travail.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre une trousse de premiers secours dans chaque véhicule. Prévoir de mettre à disposition la fiche « conduite à tenir en cas d'accident ». Prévoir de former des salariés SST.
UT1 08	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Stress	Entretien annuel réalisé avec le supérieur hiérarchique.	3	1	0,5	1,5	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 09	Conditions de travail: Événement important lié à une situation indépendante du travail	Stress, dégradation du travail, mal-être	Entretien avec un responsable. Interdiction de reprise « à chaud ». Orientation vers un professionnel de santé. Procédure de déclaration et de traçabilité. Accompagnement psychologique si nécessaire. Aménagement temporaire ou changement de poste.	2	1	0,1	0,2	
UT1 10	Conditions de travail: Utilisation de sanitaires, des locaux	Contamination, intoxication	Les locaux sont régulièrement nettoyés.	1	3	0,1	0,3	
UT1 11	Conditions de travail: Télé-travail	Stress	Contact téléphonique dans la journée tout en respectant le temps de travail et un climat de confiance.	2	3	0,1	0,6	
UT1 12	Conditions de travail: Cyber sécurité	Stress, piratage informatique, perte des données	Sauvegardes régulières, logiciels adaptés, actions de sensibilisation et exercices internes.	2	3	0,1	0,6	
UT1 13	Conditions de travail: Entreprises extérieures	Accident, aggravation du danger	Les entreprises extérieures sont accompagnées par un agent de la CCVO.	2	1	0,5	1	Prévoir la rédaction des plans de prévention et la mise en place d'un accueil sécurité dématérialisé.

Unité de travail : **Risques Généraux**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **bureaux, déplacement**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT1 14	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Bureaux équipés de chauffage et de climatisation. Salle de pause avec boissons chaudes/fraîches, micro-ondes et réfrigérateur.	1	1	0,1	0,1	

Unité de travail UT 2 :

Administratif

Unité de travail : **Administratif**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **Bureau**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT2 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	Locaux propres et rangés. Les allées de circulation sont dégagées.	2	3	0,1	0,6	
UT2 02	Effondrements et chutes d'objets : Objets stockés en hauteur	Chocs	Utilisation d'armoires et d'étagères en bon état et non surchargées. Respect des règles de rangement : charges lourdes stockées à hauteur du bassin, objets fréquemment utilisés disposés entre la mi-cuisse et les épaules.	2	1	0,1	0,2	
UT2 03	Conditions de travail : Postures de travail prolongées devant écran	Fatigue, blessures diverses	Le matériel informatique est récent. Le bureau dispose d'un éclairage naturel. La chaise est récente et en bon état.	2	2	0,1	0,4	
UT2 04	Conditions de travail: conditions climatiques	Rhume, malaise...	Le bureau est équipé d'un chauffage. Un point d'eau est à disposition. Le bureau est équipé de stores.	1	2	0,1	0,2	
UT2 05	Conditions de travail: Hygiène	Contamination, virus...	Des sanitaires sont à disposition ainsi qu'une salle de pause équipée d'un réfrigérateur, d'une machine à café et d'une plaque de cuisson électrique.	1	3	0,1	0,3	

Unité de travail UT 3 :

Déplacement sur site

Unité de travail : **déplacement sur site**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **Extérieur, sites**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 01	Chute de plain-pied : Déplacement à pied	Entorse	L'agent est vigilant sur les zones de circulation lors des visites sur site. Port de chaussures de sécurité.	2	3	0,1	0,6	
UT3 02	Circulation et déplacements : Utilisation d'un véhicule à moteur	Décès	Le service RH vérifie les permis de conduire des agents lors de leur prise de poste. Utilisation des véhicules de la CCVO ou, occasionnellement, du véhicule personnel. Chaque véhicule possède un carnet de suivi. Les véhicules sont entretenus en garage et équipés de pneus 4 saisons et/ou de chaînes. Respect du code de la route.	4	3	0,5	6	Prévoir un grattoir et une trousse à pharmacie dans les véhicules.
UT3 03	Bruit : ambiance bruyante sur les chantiers	Stress, acouphènes, surdité	Les agents ne s'exposent pas durablement au bruit et réalisent les réunions au calme.	3	2	0,5	3	
UT3 04	RPS : gestion des conflits	Stress, Burn out	Échanges réguliers et constants avec les entreprises. Les agents sont à l'écoute lors des visites. Les agents échangent librement avec leur direction et réalisent les visites de chantier à plusieurs lorsque la situation est délicate.	2	2	0,1	0,4	

Unité de travail : **déplacement sur site**

Fonctions ou personnes concernées : **Tout le personnel**

Espaces concernés : **Extérieur, sites**

N°	Dangers	Risques, Dommages	Actions préventives en place	EVRP				Actions correctives
				G	F	M	P	
UT3 05	Conditions de travail : Réunions	Fatigue, stress	Les réunions sont organisées dans des locaux aménagés. Les réunions sont effectuées également dans un bureau de la CCVO.	2	2	0,1	0,4	
UT3 06	Conditions de travail : Postures de travail devant écran ou prises de notes	Fatigue, blessures diverses	Les agents prennent un maximum de notes afin de rédiger les comptes rendus au bureau. Si nécessaire, utilisation d'un ordinateur portable sur le chantier et travail depuis la base vie.	2	2	0,1	0,4	
UT3 07	Conditions de travail : conditions climatiques	Rhume, malaise...	Les agents disposent d'eau en cas de forte chaleur. Les tenues de travail sont adaptées en fonction des conditions météorologiques.	2	2	0,1	0,4	
UT3 08	Conditions de travail : visites de sites particuliers	Aggravation du danger	Respect des règles du site. Port des EPI recommandés.	2	2	0,1	0,4	

PLAN D' ACTIONS

N° risque	Unité de travail	Dangers	Mesures à prendre pour maîtriser le risque	Pilote	Délai	Etat du risque	Risque pris en compte?
UT1 02	Risques généraux	Electrique, incendie explosion : Départ de feu	Éviter le stockage de produits inflammables au niveau du TGBT, des armoires électriques et de la salle serveurs. Prévoir de former les salariés à l'utilisation des extincteurs.				
UT1 03	Risques généraux	Circulation et déplacements avec un véhicule à moteur	Prévoir un grattoir et une trousse de premiers secours dans les véhicules.				
UT1 05	Risques généraux	Conditions de travail : Procédure sécurité lors de l'arrivée d'une nouvelle personne	Prévoir la rédaction des accueils sécurité par poste.				
UT1 07	Risques généraux	Conditions de travail : Accident de travail, incident	Prévoir de mettre une trousse de premiers secours dans chaque véhicule. Prévoir de mettre à disposition la fiche « conduite à tenir en cas d'accident ». Prévoir de former des salariés SST.				
UT1 08	Risques généraux	Conditions de travail: Risques psychosociaux	Prévoir de mettre en place une évaluation des risques psychosociaux.				
UT1 13	Risques généraux	Conditions de travail: Entreprises extérieures	Prévoir la rédaction des plans de prévention et la mise en place d'un accueil sécurité dématérialisé.				
UT3 02	Déplacement sur site	Circulation et déplacements : Utilisation d'un véhicule à moteur	Prévoir un grattoir et une trousse à pharmacie dans les véhicules.				

VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE

Par sa signature, le président de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau atteste de la véracité des informations figurant dans le présent document. Il certifie que les mesures préventives décrites sont effectivement mises en oeuvre au sein de la collectivité et valide les mesures correctives à déployer.

Le Président :

Date:

Signature: